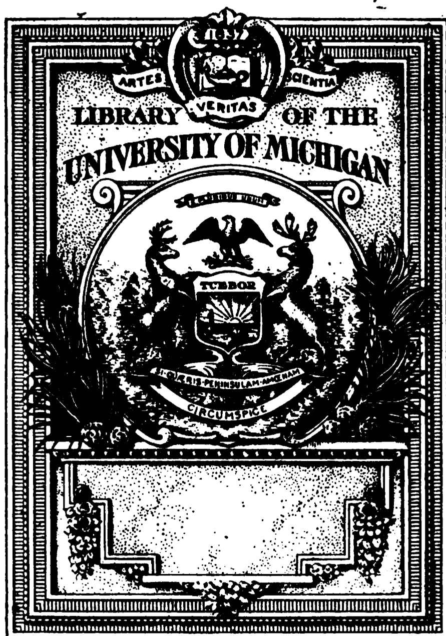

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.

La Société philotechnique a décidé, le 22 juillet 1839, qu'elle publierait un Annuaire destiné à reproduire les comptes-rendus ainsi que les pièces en vers ou en prose lus dans ses deux séances publiques, et quelques extraits de ses Archives.

Celui-ci contient de plus : 1° la suite de la Notice sur les premiers temps de la Société ; 2° des additions et rectifications à la liste de ses membres et de ses correspondans nationaux et étrangers ; 3° la liste des membres décédés, espèces d'annales d'une société qui fleurit depuis un demi-siècle.

Le réglement de la Société sera inséré dans l'un des prochains Annuaires.

IMPRIMERIE DE BRUNEAU,
rue Montmartre, 39.

ANNUAIRE

DE LA SOCIÉTÉ

PHILOTECHNIQUE.

Tome second. — Année 1841.



PARIS,

MAISON DELAUNAY, PALAIS-ROYAL,

PÉRISTYLE VALOIS, 182 ET 184.

1841.

ENCORE

QUELQUES SOUVENIRS

DES PREMIERS TEMPS

DE

LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.

On a pu le voir par ma première Notice insérée dans l'Annuaire de 1840; quelques-uns des hommes qui, en France, s'illustrèrent dans les lettres, les sciences, les arts ou dans les affaires de l'état, étaient affiliés à notre Société, et lui apportaient les fruits de leurs méditations ou de leur expérience.

Fondée immédiatement après les violens orages de la révolution, et au milieu des guerres qui en furent la suite, la *Société philotechnique*, malgré son prudent désir de se tenir à l'écart des débats politiques, ne resta pourtant pas indifférente aux grands événemens qui s'opéraient alors par les armées françaises, et elle refléta quelquefois, pour ainsi dire, l'esprit du temps.

Guichard, connu par ses jolies fables, aborda des sujets plus graves, et lut, dans une de nos séances, des vers composés pour la fête de la jeunesse, pour la fête des époux et pour celle des victoires. Ce ne fut pas la seule fois que les membres de la *Société philotechnique* embellirent de leurs inspirations lyriques les solennités républicaines. Ducis, loué d'ailleurs pour son esprit indépendant, lut des hymnes pour les mariages, qui lui avaient été demandées par le ministre de l'intérieur.

Une séance pleine d'intérêt fut celle du 12 ventôse an 7, dans laquelle l'architecte Norry, qui avait fait partie de l'expédition d'Egypte et siégé dans l'Institut fondé au Caire, reparut inopinément au sein de la société, encore agitée comme toute la France d'une vive inquiétude sur le sort des guerriers et des savans qui avaient accompagné Bonaparte dans une expédition aussi hardie que glorieuse. Pressé par ses confrères de leur dire cette nouvelle Odyssée, Norry raconta les merveilles qu'il avait vues, les exploits dont il avait été témoin et les dangers qu'il avait courus tant en Égypte que dans la traversée. Il excita à un haut degré la surprise et l'admiration par les détails sur lesquels le public n'avait encore que des idées vagues ou erronnées, et qu'il fut invité à reproduire dans une séance publique.

La Société apprit avec satisfaction des nouvelles de deux de ses membres, M. Geoffroy Saint-Hilaire et le général Kleber qui lui fesait présent de deux antiques, comme je l'ai rappelé précédemment.

Il paraît que Norry se sentit inspiré par la grandeur de l'expédition à laquelle il avait pris part; cet architecte devint pour le moment poète, en composant un drame intitulé : l'*Entrée des Français au Caire* : il n'en fit imprimer qu'un petit nombre d'exemplaires pour les distribuer à ses amis. Des résultats plus solides et plus importans de son voyage dans la patrie des Pharaons, sont les savans mémoires qu'il a fournis pour le grand ouvrage sur l'Égypte.

Quoique toutes les réunions particulières de notre Société n'offrissent pas le même intérêt, elles étaient pourtant remplies ordinairement de lectures instructives ou agréables. Quand la littérature ou la science se taisait, les arts réclamaient l'attention. Moitte appela ses confrères dans son atelier pour voir la statue du général Desaix; Gardel les invita à la répétition générale de son nouveau ballet la *Dansomanie;* Bervic apportait ses belles gravures; d'autres artistes demandaient des avis sur les tableaux qu'ils voulaient exposer. Très-rarement les séances étaient vides; celle du 2 fructidor an 13 devint une exception à cette règle; on en jugera par la ré-

daction suivante : « M. Ponce préside la séance :
» l'assemblée entend la lecture du procès-verbal
» et en approuve le contenu. Le trésorier distri-
» bue ensuite les jetons de présence, et la séance
» est levée ». A la réunion suivante, Pigault-Lebrun, dont l'esprit enjoué savait toujours tempérer le sérieux des délibérations, proposa non-seulement d'approuver ce compte-rendu laconique, mais encore de voter des félicitations au secrétaire *sur la méthode claire et concise avec laquelle il avait su renfermer dans un cadre aussi limité toutes les opérations de la dernière séance*. L'assemblée, entraînée par l'hilarité de Pigault-Lebrun, arrêta d'un avis unanime que mention de la proposition serait faite au procès-verbal, et qu'elle agréait l'engagement pris par notre confrère d'apporter un morceau à la séance prochaine.

Pigault charma souvent nos réunions par la lecture d'épisodes détachés de ses romans, avant de les livrer à l'impression, et les cloîtres austères des Petits-Augustins durent s'étonner des rires et des applaudissemens provoqués par ces récits plaisans et spirituels.

C'est lui qui en l'an 5 avait déterminé la Société à prendre un arrêté, transcrit dans ses registres, ainsi qui suit : « Afin d'entretenir et
» d'augmenter même l'accord et l'union intimes
» qui doivent toujours régner parmi les mem-

» bres de la Société, il y aura, chaque mois, » un dîner fait en commun, dont la cotisation » individuelle pour cet objet ne pourra excé- » der *trois livres* ». Ces banquets fraternels eurent lieu en effet pendant quelque temps ; on a pu voir par la lettre de Gohier, que l'ancien membre du Directoire s'en souvenait avec plaisir pendant son séjour en Hollande (1). La Société les remplaça par des banquets semestriels, donnés à la suite des séances publiques, et auxquels sont appelés les artistes qui les ont embellies de leur talent musical, et qui répandent tant d'attrait sur ces réunions intimes.

Afin d'avoir toujours des lectures pour chaque séance, on décida en l'an 13 qu'à l'avenir on tirerait au sort six poètes et six prosateurs dont chacun ferait une lecture à son tour. Cependant, comme la prose et la poésie n'étaient pas toujours prêtes à répondre à l'appel, on arrêta dans la suite que le secrétaire perpétuel désignerait au commencement de chaque mois les livres, objets d'arts, inventions et découvertes qui venaient d'être publiés, et qu'ensuite les membres désignés par le président seraient invités à en entretenir la Société. C'était une tâche plus facile que la précédente.

---

(1) Annuaire de 1840, p. 25.

On prit encore d'autres arrêtés : l'abondance qui survenait en amenait successivement l'oubli.

Alexandre Lenoir rendit un grand service à la Société, en la recevant au Musée des monumens français, dont il était l'administrateur. Depuis qu'elle avait perdu son local au Louvre, les fonds provenant de ses cotisations étaient absorbés en grande partie par le loyer d'un appartement à l'hôtel Bullion ; et quoique la publication de ses travaux eût été résolue deux fois, d'abord sous le titre de *Portefeuille de la Société philotechnique*, puis sous celui des *Mémoires*, que Pougens, alors typographe, devait imprimer, ce fut probablement le manque de fonds qui empêcha l'exécution de ce projet. Notre *Annuaire* de 1840 est la première publication que la Société soit parvenue à faire. Je dirai pourtant qu'un recueil dû pendant plusieurs années à un de ses membres, M. Fayolle, sous le titre des *Quatre saisons du Parnasse*, servit à mettre au jour les pièces les plus intéressantes, lues dans nos séances publiques (1).

A l'époque où la complaisance de Lenoir nous

---

(1) Le *Magasin encyclopédique* de Millin, d'autres ouvrages périodiques du temps, et depuis lors la *France littéraire*, le *Moniteur*, le *Constitutionnel*, etc., recueillirent également plusieurs de ces pièces.

procura un local dans l'ancien couvent des Petits-Augustins, c'est-à-dire en septembre 1810, un autre membre, Bouvier Desmortiers, se cachant sous le voile de l'anonyme, déposa une somme de 500 fr. pour être donnée en prix d'un sujet littéraire que proposerait la Société. Cette offre fut acceptée avec empressement, et notre compagnie y ajouta 100 fr., afin de pouvoir couronner un orateur et un poète. Les deux sujets choisis furent l'*Éloge du Poussin* pour le prix d'éloquence, et la *Mort du Tasse* pour le prix de poésie ; le premier amena trois concurrens, et dix se présentèrent pour le second. Le prix d'éloquence ne fut pas décerné ; celui de poésie fut accordé à Auguste Fabre, frère de Victorin. La Société a été assez heureuse de voir dans la suite réunis dans son sein les deux frères, hommes à convictions profondes, tant en littérature qu'en politique.

Bouvier Desmortiers, au nom du même donateur, qui voulait rester inconnu, remit encore 300 fr. (1). En conséquence, la Société put, en 1811, proposer, comme l'année précédente, deux

(1) Bouvier Desmortiers déposa aux Archives des matériaux pour l'histoire de Charette, général vendéen, les mêmes probablement qui lui avaient servi à la composition de la Biographie qu'il publia en trois volumes.

sujets : l'*Eloge du Poussin* fut remis au concours ; pour la poésie, Pigault-Lebrun, au nom d'une commission, offrit le choix entre l'*Utilité de la culture des lettres*, les *Réputations* et l'*Imagination*. Un membre demanda que l'on fît célébrer par les poètes le *Triomphe de Molière ou la Représentation du Tartuffe*. Toute la Société partagea son avis.

Ce concours fut encore plus nombreux que le premier ; six compétiteurs firent l'*Éloge du Poussin*, et dix chantèrent le *Triomphe de Molière*. Eméric David, alors membre du corps législatif, depuis notre confrère et académicien, homme respectable par sa droiture et par la grande énergie de son caractère, obtint le prix d'éloquence dans la séance publique du 4 octobre 1812, la première qui fut tenue à l'Hôtel-de-Ville. Le sujet de poésie, n'ayant pas été traité à la satisfaction de la Société, fut renvoyé à l'année suivante.

La commission proposa en 1813 de couronner l'une des pièces ; mais la Société, après en avoir entendu la lecture, fut d'une autre opinion ; elle décida que le prix serait remis au concours suivant, et en laissa le sujet au choix des compétiteurs. Quatre poètes se présentèrent : l'un chanta l'*Enfance de Télémaque* ; un autre, le *Siècle de Louis XIV* ; un troisième adressa une *Épître à Molière* ; le quatrième, enfin,

avait traité l'ancien sujet, la *Représentation du Tartuffe*. C'était Murville, gendre de la fameuse Sophie Arnoud, le même qui depuis l'ouverture des concours ne s'était pas lassé de disputer l'avantage. La commission fut d'avis de préférer son œuvre ; mais la Société partagea le prix entre Murville et l'auteur de l'*Épître à Molière*, M. Gallois Mailly (1).

Voilà l'histoire fidèle des concours ouverts par la Société, concours qui eurent pour résultat de stimuler les talens des littérateurs, et de nous procurer l'association de quelques-uns de ceux qui avaient envoyé leurs ouvrages. Mais ces luttes ne furent pas sans désagrémens pour la Société, comme j'ai pu m'en convaincre par la lecture des pièces déposées dans nos archives.

Les premiers présidens furent de Cotte, qui s'est fait une réputation par ses observations météorologiques, La Vallée, Lacépède, Guichard, Cuvier (deux fois), Le Barbier aîné, peintre, et encore Lacépède. Hecquet, premier secrétaire perpétuel, a prononcé les éloges de Bethune Charost et de Desmoustiers, auteur des *Lettres sur la mythologie*. Il exerça ses fonctions avec

(1) M. Gallois-Mailly fit imprimer son *Épître*. Paris, 1814, chez Mame, 15 pages in-8°.

un zèle digne d'éloges ; aussi la Société garda-t-elle un souvenir reconnaissant des services rendus par ce secrétaire, et lorsqu'après sa mort son fils se distingua dans les études de collége, elle se fit présenter ce jeune homme pour lui témoigner tout l'intérêt qu'elle prenait à ses succès.

La Vallée, qui lui succéda, ne se borna pas à l'exercice de sa charge ; sa vive imagination, s'inspirant des événemens de l'époque, produisit des épîtres, des éloges, des poèmes didactiques, et même des romans. Lorsqu'un marsouin eut paru dans la Seine à Paris, notre secrétaire perpétuel adressa une épître à ce poisson, qu'il chargea de donner des avis politiques à Pitt, contre lequel tous les journaux étaient alors courroucés. La Vallée apporta cette épître à la *Société philotechnique*, et voici comment sa lecture fut consignée par Luce de Lancival dans le procès-verbal du 2 janvier 1806 : « La Vallée » lit un ouvrage de sa composition, intitulé : » *Rapport fait à M. Pitt par le marsouin sur* » *son voyage à Paris*. L'assemblée justement » enchantée de cette fiction poétique et patrio- » tique qui étincelle d'esprit et contient d'excel- » lens avis, dont malheureusement M. Pitt ne » profitera pas, en demande la seconde lecture ». Je crois même qu'on trouva l'à-propos assez heureux pour décider que la pièce ferait partie du programme d'une séance publique.

Outre l'éloge du général Marceau, qui fut prononcé, comme je l'ai dit, en séance publique devant le tableau représentant la mort de ce héros, La Vallée a écrit pour la Société l'éloge de Joubert et de Desaix, du poète Lemière et de l'architecte de Wailly.

La Chabeaussière, après lui avoir d'abord été adjoint, le remplaça bientôt. Ce troisième secrétaire perpétuel, étant arrivé à la Société avec la réputation que lui avaient faite ses pièces de théâtre, donna une direction plus littéraire à nos réunions, auxquelles il apportait une urbanité parfaite, une grande bienveillance à l'égard de ses confrères, et un talent remarquable pour la déclamation. Par sa manière de lire, il savait ajouter à l'intérêt des morceaux communiqués dans nos réunions.

La Société n'avait plus quelques-uns des grands naturalistes qui l'avaient entretenue jadis des objets les plus élevés de la science; mais elle comptait encore des littérateurs et des artistes d'un mérite éminent, et ceux que la mort ou la retraite lui enleva, eurent des successeurs dignes de les remplacer. En 1811, le nom de M. Casimir Delavigne retentit pour la première fois dans notre assemblée. Le fait est consigné ainsi qu'il suit dans ses registres sous la date du 22 avril: « M. Guillard lit un dithyrambe de M. Dela-» vigne, sur la naissance du roi de Rome. La

» Société entend avec plaisir ces vers d'un jeune » homme de 16 ans et demi, qui offre déjà bien » plus que des- espérances ». Quelques années plus tard, le même poète, déjà célèbre, se présenta comme candidat, et on l'accueillit avec un vif empressement.

M. Villemain fut admis au commencement de 1813; malheureusement on jouit peu de sa présence, et des fonctions importantes nous l'enlevèrent entièrement.

Le bon Pougens, toujours empressé près du beau sexe, auquel il cherchait à plaire par des contes et des nouvelles, tandis qu'il s'efforçait de mériter le suffrage des savans en élaborant à force de veilles le *Trésor des origines de la langue française ;* Pougens, dis-je, proposa d'associer à ses confrères une dame génoise, Monima Centurioni Spinola, douée d'un grand talent littéraire: il demandait pour elle le titre de correspondante. Il dut être pénible à la Société, qui comptait dans son sein tant de poètes, chantres de la beauté et des grâces, de prendre et de consigner dans ses registres l'arrêté suivant :

« La Société reconnaît qu'aucun article de » ses règlemens ne prononce l'exclusion des » dames ; mais que jusqu'à présent il n'a pas été » d'usage d'en admettre au nombre des mem- » bres, soit résidens, soit correspondans, et

» elle arrête que cet usage sera maintenu (1). » Toute sévère qu'est cette décision, la Société tentée plusieurs fois d'être plus accessible ou plus galante, a cru devoir toujours respecter la décision de ses devanciers, malgré les regrets que lui inspirait une résolution semblable.

Je ne pénétrerai pas plus avant dans les archives de la Société. La première époque de son existence se termine à peu près à la chute de l'Empire. Les travaux plus rapprochés de notre temps pourront donner lieu à d'autres notices dans les Annuaires suivans.

DEPPING,
Archiviste de la Société.

---

(1) Un arrêté antérieur avait formellement interdit l'admission des dames.

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.

Séance du 24 mai 1840.

MESSIEURS,

L'état des sociétés modernes fait surgir une foule de questions importantes que beaucoup de bons esprits s'appliquent à résoudre. Parmi eux, M. Dufau prend une place honorable par son *Traité de la statistique ou théorie de l'étude des lois d'après lesquelles se développent les faits sociaux*.

On voit comment il agrandit le cercle d'une science qui ne songeait qu'à présenter des recherches sur la situation des divers pays.

Dépouillant de tous ses prestiges la puissance aveugle du hasard, de la fatalité, notre confrère a pensé que l'ordre social est, comme l'ordre

physique, soumis à un enchaînement régulier ; et laissant « l'intelligence infinie qui embrasse tous » les temps et tous les êtres renfermer en elle le » secret de toutes les lois, d'après lesquelles se » succèdent les nombreux phénomènes du monde » matériel et du monde moral, » il cherche par une lente et profonde investigation, à l'aide de l'analyse et du calcul, à remonter aux causes secondes qui les produisent. « D'une catégorie de » faits analogues, puisés dans l'ordre social, on » peut, dit-il, déduire les lois qui en règlent le » développement ; l'ensemble de ces faits ainsi » considérés constitue une science, et cette » science c'est la statistique. »

L'une de ses branches, qui aujourd'hui attire le plus et à juste titre notre attention, est celle qui permet, au moyen des chiffres, de porter un jugement sur le système pénitentiaire, si diversement apprécié par tant de publicistes éminens des deux hémisphères. Vous savez, Messieurs, que ce nouveau mode de réclusion repose sur l'isolement et le silence absolus des condamnés. Pour y parvenir, on est forcé de construire autant de cellules qu'il y a d'individus emprisonnés, et l'on est conduit à des dépenses excessives, qui ne pourraient être justifiées que par une grande amélioration morale des coupables, et par un avantage considérable pour la société. Quelques hommes d'état per-

sistaient à croire qu'il suffisait de séparer les sexes, et, dans certains cas, les fautes et les âges; de soumettre de vastes dortoirs à une surveillance commune; d'empêcher le désordre dans les ateliers et les promenoirs; de donner une instruction morale et religieuse; de n'accorder à la faveur aucun choix pour l'administration des maisons centrales de détention et des prisons départementales. M. le marquis de Larochefoucault-Liancourt a porté son regard plus haut. Dans son livre *de la théorie et de la pratique du système pénitentiaire*, il tend à prouver que les cellules ne peuvent être regardées que comme des cachots; qu'elles entraînent à des frais intolérables; qu'elles sont des réceptacles d'immoralité; que l'isolement absolu conduit parfois e condamné à l'aliénation mentale; que le silence complet, impossible toujours, serait souvent nuisible; enfin il en appelle à l'expérience pour démontrer que les illusions d'une théorie brillante s'évanouissent ici devant les tristes réalités de la pratique. Au reste, ce procès, qui intéresse à un si haut point l'humanité, sortira bientôt du domaine de la controverse littéraire pour tomber dans celui de la discussion législative.

Un autre de nos confrères, qui sur la terre d'exil nourrit toujours dans son cœur l'amour de sa glorieuse patrie, M. Charles Forster, a terminé l'*histoire de la Pologne*. Parcourant les annales

de ce pays depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, il nous le montre conquérant dans la première période, divisé en duchés pendant la seconde, florissant durant la troisième, enfin, comme toutes choses ici-bas, s'affaiblissant et tombant en décadence, dans la quatrième, qui le vit trois fois partagé. Après avoir décrit ses mœurs et ses coutumes, ses progrès dans les lettres, les sciences et les arts, il nous redit ses exploits et ses espérances dans les premières années du 19e siècle, sa dernière révolution qui fut un écho de la nôtre et qui fit tant palpiter nos cœurs, mais dont le funeste dénoûment réduisit la Pologne à n'être plus qu'une province de la Russie. Que de persécutions suivirent ce grand désastre! Quelles plaintes pourraient ici s'égaler aux douleurs? Dépouillés de leurs biens, de leur langue nationale, de leur religion même, arrachés violemment aux plus chères affections de la famille, des milliers de héros polonais usent une vie misérable dans les steppes glacés de la Sibérie ou sur les rochers arides du Caucase : puissent-ils y devenir comme un autre vautour, attaché par la vengeance divine aux flancs d'un autre Prométhée! Puissent aussi des voix généreuses continuer à s'élever de tous les points de l'Europe pour vouer à l'infamie des actes barbares dont notre âge n'aurait pas dû subir le sauvage et hideux spectacle!

Mais détournons nos regards de ces nobles in-

fortunes, et portons-les sur une des plus belles et des plus florissantes provinces de notre empire.

Les dévastations éprouvées par la Lorraine au moyen-âge avaient anéanti ses villes, ses monumens et ses archives. Aussi, c'est chose reconnue par tous les savans, qu'on ne possède pas encore une bonne histoire de cette contrée. Pour entreprendre cette grande œuvre, il faut, en quelque sorte, reconstituer ses matériaux dont les parcelles gisent ignorées en tant de lieux divers. Après avoir retracé avec soin les antiquités du comté de Dabo, M. Beaulieu publie le premier volume de l'*Archéologie de la Lorraine*. Ceux qui voudront en écrire les annales y trouveront d'utiles indications et des renseignemens propres à faciliter leurs études.

L'histoire ne retrace pas seule les exploits mémorables : le théâtre se plaît encore à les immortaliser, et c'est ainsi que M. Casimir Delavigne a ramené avec bonheur sur la scène cette imposante figure du Cid, à qui le génie de Corneille donna jadis droit de cité parmi nous.

Un autre académicien, qui aime à reproduire dans notre langue les chefs-d'œuvre des temps antiques, M. Mollevaut, a traduit en vers cent épigrammes de Martial, de ce poète romain qui se félicitait de voir ses spirituelles saillies applaudies dans les Gaules.

Durant cinq siècles, le peuple-roi couvrit leur sol de monumens destinés à rendre témoignage de sa grandeur ; mais à côté du temple magnifique où brillait la splendeur du monarque, souvent se creusait le tombeau où venait s'éteindre la vanité de l'homme, et aujourd'hui leurs débris reposent pêle-mêle dans la même poussière. Une de ces sépultures vient d'être découverte près de Nismes : elle a inspiré à notre confrère, M. Pelet du Gard, une notice pleine d'érudition.

Anacréon, dont les odes sont restées un modèle de grâce facile et légère, a souvent été traduit en notre langue ; mais, il faut le dire, ces versions laissent généralement beaucoup à désirer, et l'on regrettait de n'y pas trouver cette souplesse de mouvement, cet abandon plein de charmes, qui caractérisent le chantre de Téos. M. Veyssier-Descombes vient de donner du poète grec une traduction nouvelle, où il nous semble avoir vaincu les difficultés de ce genre de travail. Son édition d'ailleurs se distingue par la pureté du texte, qu'il a revisé avec la plus grande exactitude, de sorte que ce volume doit acquérir aux yeux des hellénistes une haute importance. A la suite des vers d'Anacréon, M. Veyssier-Descombes a placé et traduit le peu que nous possédons des œuvres de Sapho : ces fragmens, où l'amour parle un langage si passionné, font désirer qu'un heureux hasard nous rende les écrits de cette femme il-

lustre, dont le nom a été trop libéralement prodigué à de jeunes muses françaises.

Des joyeux refrains d'Anacréon, des voluptueuses douleurs de Sapho à l'éducation de la jeunesse, il y a loin sans doute; mais tel est l'avantage des associations intellectuelles, que les pensées les plus contraires s'y produisent au même moment, et que dans leurs travaux divers, chaque âge trouve à satisfaire son esprit et ses mœurs. MM. Pierquin de Gembloux et Bernard-Jullien nous ont donné connaissance d'écrits destinés tout à la fois à instruire et à amuser l'enfance : mettant ainsi en pratique le précepte d'Horace, ils savent mêler l'agréable à l'utile.

Et puisque je suis amené, Messieurs, à vous parler de cette époque si intéressante de la vie, pourquoi ne vous dirais-je pas qu'arlequin et polichinelle, ces vieux amis qui nous ont procuré tant de momens délicieux, à tous tant que nous sommes, *arlequin et polichinelle* ont inspiré une docte dissertation philologique à M. Théodore Lorin ? Peu-être faut-il y voir un témoignage de gratitude que l'érudition de l'homme veut payer à l'acquit des plaisirs de l'enfant.

M. de Bavier, correspondant étranger, nous a envoyé *la Lourely, ou les amours d'un villageois et d'une fée,* tradition des bords du Rhin.

Mais j'éprouve le besoin de rappeler votre attention sur des sujets d'un intérêt plus positif.

Déjà, dans plusieurs de nos séances, nous avons eu l'occasion de vous entretenir des communications faites à notre classe des sciences, dont elles sollicitaient les suffrages et les conseils : récemment encore, ils ont été réclamés et par la compagnie de reboisement, qui se propose de planter 100,000 hectares de landes ou terres incultes, et par M. Laignel, dont les procédés ingénieux tendent au perfectionnement des chemins de fer : son but est surtout d'accroître la sûreté des voyageurs, en augmentant la vitesse du transport.

M. le vicomte de Santarem conjecturait, par l'étude de médailles puniques, et il prouve, par des textes de Columelle, de César et de Suétone, que le palmier dactiphée a été transporté par les Carthaginois dans l'ancienne Bétique. Le même écrivain a publié l'analyse et le commentaire du journal de Souza, récemment découvert à Lisbonne, et relatif à sa navigation au Brésil, de 1530 à 1532. Enfin il a mis au jour les biographies du prince Henri-le-Navigateur, et de Gil-Vicente, poète dramatique du 16e siècle, qui devança Lopez de Vega.

Plusieurs articles scientifiques nous ont été transmis par M. Albert-Montémont, entr'autres sur la Nouvelle-Hollande, où le major Mellchel vient de reconnaître des contrées charmantes et des fleuves magnifiques, dont on était loin de soupçonner l'existence.

M. Roux de Rochelle a écrit une *notice sur le général Bernard* et plusieurs contes en vers; M. de Pongerville, son *épître à une femme poète ;* M. Bouilly, une *anecdote de la jeunesse de Louis XIV*, extraite des mémoires de son grand-oncle, l'un des médecins de ce monarque. On y retrouve la grâce et la sensibilité du littérateur à qui plusieurs générations ont des obligations si douces, et qui répondit aux bruits, heureusement mensongers de sa mort, par sa *conversation avec Atropos*, et par sa jolie chanson : *le petit bon-homme vit encore*. Que le ciel, protecteur de l'esprit et de la vertu, conserve de longs jours à M. Bouilly, notre excellent et vénérable doyen !

Pour se délasser de compositions dramatiques, M. d'Épagny a produit des pièces fugitives en prose et en vers, de même que ses collègues, MM. Berville, Coffinières, Villenave, Albert Montémont, Billaudel, Jullien-de-Paris, Vieillard, Mathon-de-Fogères, Roger, de Stassart, Desains, Bignan, Ladoucette et d'Anglemont. Ce dernier a fait paraître les *Euménides*, volume plein de poésie, mais renfermant des idées politiques qui ne sont pas du ressort d'une société uniquement consacrée aux lettres, aux sciences et aux arts.

Le poème intitulé : *le Château de Fontainebleau*, que vient de publier M. Durand, notre correspondant en cette ville, prouve que le me-

nuisier-poète manie toujours la lyre avec habileté. Vous me permettrez sans doute, Messieurs, de vous en citer quelques vers. L'auteur décrit ainsi le réveil de l'aurore :

Le jour naissait ; le ciel, le silence et les ombres
Fuyaient à l'occident, moins paisibles, moins sombres.
Déjà l'aube éclairait l'oriental bandeau
Des reflets chaleureux du céleste flambeau ;
Fleuve de rose et d'or qu'un merveilleux mystère
Fait briller chaque jour aux bornes de la terre,
Et qui, traçant dans l'air de lumineux chemins,
Se déborde à flots purs sur le front des humains,
Donne à tout une forme, un mouvement, une âme,
Inonde l'univers de ses vagues de flamme,
Et verse la rosée aux bois, aux champs, aux fleurs...

Après vous avoir fait connaître, Messieurs, les travaux de notre compagnie, pourquoi faut-il que chacune de nos solennités ramène le pieux et triste devoir de vous entretenir de ceux de nos collègues que la faux du temps a moissonnés !

A notre séance publique du 15 décembre dernier, M. Randon du Thil, devait s'asseoir parmi nous, et à cet instant même il cessait d'exister !.... Ancien receveur-général des finances du Soissonnais, ancien directeur des con-

tributions indirectes de Seine-et-Oise, on doit à sa plume élégante trois recueils de poésies. Il nous avait lu des chapitres d'une *histoire de François Ier*; on a applaudi dans cette enceinte le fragment d'un poème sur la *campagne de Russie*, dont le douzième et dernier chant est resté incomplet. Son portefeuille renferme des pièces de théâtre, quelques-unes inédites, d'autres jouées avec succès, et une foule de poésies légères. Nos regrets l'ont suivi dans la tombe, et nous garderons le souvenir de ses mérites et de ses exemples.

M. Pigault-Maubaillarcq, notre correspondant à Calais, vient de terminer son honorable carrière, à l'âge de 83 ans. Frère de Pigault-Lebrun, il écrivait aussi des romans, et il savait lire avec un charme inexprimable les œuvres du joyeux et spirituel conteur.

M. Reynaud, professeur de chimie à Chambéry, a inséré dans le journal de cette ville de savans et nombreux articles; on estime l'ouvrage qu'il a composé sur les eaux d'Aix en Savoie.

Un autre de nos correspondans étrangers, M. Blumenbach, né à Gotha, le 11 mai 1752, est auteur des *Institutions physiologiques*, du *Manuel d'Histoire naturelle*, de l'*Unité du Genre humain et de ses Variétés*, et de plusieurs autres livres, tous traduits en français; ce naturaliste a laissé une réputation européenne.

Trois membres résidens sont venus remplir les places vacantes dans notre tableau.

Conseiller à la Cour de cassation, M. Troplong a composé plusieurs ouvrages sur la législation civile et la procédure criminelle. Nous ne redirons pas les titres de ces traités qui sont dans les mains de tous les jurisconsultes et qui font autorité au barreau. A une science profonde, M. Troplong unit l'un des caractères les plus honorables de l'époque.

Des productions archéologiques recommendaient la candidature de M. de La Villegille, et nous ont paru le gage assuré d'un laborieux et brillant avenir.

L'hérédité des talens et une longue succession de services rendus aux sciences et aux lettres ; les *Études d'un jeune homme adressées à un vieillard*, écrit depuis long-temps publié ; des entreprises colossales de librairie, conçues dans l'inté rêt de l'humanité ou pour célébrer les grandes actions de nos guerriers, telles que le *Dictionnaire des Sciences médicales*, les *Victoires et Conquêtes des Français*, l'édition in-8° de l'*Expédition d'Égypte ;* ajoutons dix-huit éditions et une *traduction de Tacite*, travail immense qui a occupé la vie entière de M. Panckoucke, et pour lequel il a interrogé les lieux en Italie, en Allemagne et en Angleterre : voilà les titres multipliés qui lui ont ouvert les portes de notre compagnie.

A ces noms vient se joindre celui d'un correspondant étranger, M. le comte Villain XIV, membre de la chambre des représentans de Belgique. Depuis long-temps, sa famille jouit dans cette riche contrée d'une haute distinction, à laquelle il a su ajouter celle qui s'attache de nos jours au talent d'écrivain estimable et de poète élégant.

C'est pour nous un plaisir, Messieurs, d'avoir à citer devant vous plusieurs de nos artistes qui ont exposé au Salon de cette année.

L'*Ouverture des états-généraux*, de M. Couder, présentait de grandes difficultés ; l'étendue et la couleur du local, la disposition obligée des personnages dans une cérémonie d'apparat, le ridicule et la monotonie de la plupart des costumes étaient des obstacles contre lesquels un talent ordinaire aurait échoué. Grâce aux qualités de tous genres qui distinguent cet ouvrage, il est et restera l'une des meilleures pages consacrées à notre histoire.

Indépendamment des petits portraits en pied que M. Duval-Lecamus sait peindre avec une spirituelle ressemblance, l'exposition lui doit plusieurs tableaux, d'une vérité frappante et d'une haute moralité.

Après avoir contemplé au salon tant de sujets graves ou pénibles, l'œil est heureux de rencontrer l'image des plus riantes productions de la nature,

les fleurs et les fruits de M. Redouté : un de nos poètes a pu dire de lui :

Oui, bravant la saison où l'homme dégénère,
Jeune en dépit du temps, sa verve octogénaire
    Brille d'un feu toujours nouveau ;
Il féconde sans fin le champ de la peinture,
Et, comme en ses beaux jours, la docile nature
    Est l'esclave de son pinceau.....

Peintre chéri des cieux ! après soixante années
De gloire et de jeunesse, achève tes journées,
    Loin des tempêtes, à pas lents !
Visitant ta demeure aimable, hospitalière,
Tes amis chaque jour épuisent ton parterre
    Pour couronner tes cheveux blancs.

M. Bertin se montre aussi un de ces artistes dont le talent ne vieillit pas. Son tableau représentant *un site de la Judée* est une œuvre de grand caractère ; et dans sa charmante vue de la *ferme de Bonchamp*, M. Bertin prouve que l'habitude de traiter le paysage historique ne s'oppose pas à l'imitation naïve et scrupuleuse de la nature vulgaire.

Les portraits de M. Paulin Guérin ne cessent de se faire remarquer par l'exactitude, le bon goût, et la grâce de la touche.

Passons à deux ouvrages que le salon n'a pas possédés.

La *statue colossale du mécanicien Jacquart* vient de naître sous le ciseau de M. Foyatier : ce marbre qui va orner une des places publiques de Lyon, augmente encore la renommée de l'artiste à qui la ville de Feurs doit la statue du brave colonel Combes.

On sait que l'année 1840 est le quatrième anniversaire-séculaire de l'invention de l'imprimerie, et que Strasbourg et Mayence se disputent l'honneur de la découverte la plus féconde en grands résultats. Elle sera célébrée, le 24 juin, dans l'ancienne capitale de l'Alsace. Notre confrère M. David (d'Angers), a fait gratuitement les modèles de la *statue de Guttemberg*, ainsi que des bas-reliefs qui orneront le piédestal du monument. Guttemberg est représenté debout, ayant une presse à son côté, et en main la première épreuve qu'il vient de tirer ; on y lit ces mots : LA LUMIÈRE FUT ! Sur les bas-reliefs, l'influence de l'imprimerie est personnifiée dans quelques figures remarquables de l'histoire moderne. La souscription est ouverte pour ce monument qui intéresse notre gloire nationale.

Trop long-temps cette gloire eut à souffrir de l'abandon dans lequel on laissait des restes précieux sur un rocher lointain, et tout ce que le pays possède de cœurs généreux entre lesquels nous

distinguons M. Villenave, fils de notre collègue, et auteur de la belle épître qu'il vient de nous adresser, souhaitaient de voir les cendres de l'empereur obtenir enfin un asile dans cette patrie qu'il avait tant aimée !.... Interprète de ce désir vraiment français, M. Fidèle Delcroix, notre confrère, avait écrit le poème intitulé : *la Vallée des géraniums*, et qui se termine par ces vers :

O toi ! qu'on accueillait d'un transport si fervent,
Alors que parmi nous tu revenais vivant,
Dans le Forum, témoin d'un imparfait hommage,
La Patrie aujourd'hui n'a plus que ton image :
Elle attend qu'au milieu d'un pompeux appareil,
Des Français qu'en nos ports ce saint devoir ramène,
Déposent ton cercueil aux rives de la Seine.
Là, déjà s'inspirant du plus noble conseil,
Une pieuse main de ta gloire occupée,
Au fût du monument suspendra ton épée (1) ;
Et quatre aigles d'airain, debout sous le soleil,
Aux yeux des nations garderont ton sommeil !

Ce vœu ne pouvait manquer d'être compris par le monarque à qui la France a confié ses destinées : l'un de ses fils se rend à Sainte-Hélène pour y recevoir

(1) Engagement pris par le général Bertrand.

la dépouille mortelle de l'empereur. Les Chambres s'associent avec empressement à la grande pensée de cette translation.

Ainsi, Messieurs, se trouvera réparé autant qu'il est en nous, un acte d'iniquité politique, que l'histoire a déjà flétrie. L'agriculteur et l'industriel, le savant, le littérateur et l'artiste, le guerrier, le pontife et l'homme d'état, accourront de toutes nos provinces, que dis-je? de toutes les parties du globe, pour assister à la solennité où l'on verra les cendres de Napoléon, déposées à toujours sous le monument élevé par l'admiration et la reconnaissance. Ils y viendront, les vieillards, pour jeter un dernier regard sur ce qui reste du héros qu'ils ont connu; elles y viendront aussi, les femmes, douées d'une sensibilité si délicate; amenant leurs fils, elles sauront pénétrer ces imaginations naissantes des grands souvenirs, des idées sublimes qui s'attachent à la tombe du premier homme de la France, du génie le plus étonnant des temps modernes.

Baron DE LADOUCETTE,
Secrétaire perpétuel.

LE MAUVAIS RICHE,

PARAPHRASE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Dives cùm dormierit, nihil secum auferet, aperiet ocules suos et nihil inveniet.....

Tollet eum ventus urcus, et auferet, et velut turbo rapiet eum.

(JOB, cap. 27.)

« Serviteurs de Pharès, apprêtez le festin !

Quand de mon jour natal le cours se précipite,
D'Ascalon, près de moi, je rassemble l'élite.
Des derniers feux du jour aux lueurs du matin,
Que de mille flambeaux les clartés resplendissent
Dans mes jardins, dans mon palais !
A leur éclat, que les astres pâlissent !
En gerbes de brillans que les ondes jaillissent !
Par de mystérieux reflets,
Mêlez un jour douteux à l'ombre des bosquets ;

Que l'aloès, le sycomore
Brûlent sur les trépiés et parfument les airs !
Unissez à l'encens que Saba voit éclore,
Et la myrrhe et le nard, trésors de nos déserts !
Préparez le chevreau nourri de sucs amers,
Le paon superbe à la tête azurée,
L'oiseau du Phase et la conque des mers !
Mariez avec grâce, à la figue pourprée,
Le doux fruit du dattier, l'orange au globe d'or,
Et la grenade diaprée,
Et le cédrat plus savoureux encor ! »

Ainsi parlait Pharès, dont la magnificence
De Tyr et de Sidon égalait les splendeurs ;
Pharès, dont Ascalon révérait la puissance,
Et redoutait encor plus les fureurs.
Et le pauvre Lazare, étendu sur la pierre,
Sous les murs du palais, vaincu par la douleur,
En accens affaiblis exhalait sa prière,
Et des miettes du riche implorait la faveur.

« Vous, qui consumez dans l'ivresse
Les jours que Dieu vous a comptés,
Riches ! songez que la détresse
Souffre et gémit à vos côtés.
Dieu fait pour tous mûrir la gerbe,
Pour tous la nue ouvre son sein.....
Pharès ! baisse ton œil superbe
Sur Lazare qui meurt de faim ! »

Mais d'une immense orgie étalant la licence,
Le fastueux Pharès et ses impurs amis,
Sur la pourpre de Tyr nonchalamment assis,
Des filles d'Ascalon encourageaient la danse,
Battaient des mains, jetaient des cris !
Ils s'égalaient aux Dieux dans leur orgueil impie,
Enivrés qu'ils étaient de vin, de voluptés ;
Néaïi, de Pharès la maîtresse chérie,
Prodiguait aux regards ses attraits effrontés.
Pharès couvrait de fleurs son idole insolente,
Sur elle, il effeuillait leurs débris odorans,
Et sa prunelle étincelante
Décelait, de son sein, les désirs dévorans.
« Jamais rien de si beau, s'écriait le profane,
N'éblouit les yeux d'un mortel !
Divine Néali, que le ciel me condamne !
Jamais, pour d'autres dieux, Pharès n'aura d'autel ! »

— Et Lazare :

« Seigneur ! devant ta providence
Tous tes enfans naissent égaux !
Ta justice tient la balance
Où tu pèses nos biens, nos maux !
Tu nous guides aux récompenses
Par une route de douleurs,
Et j'adore, dans mes souffrances,
Le principe de tes faveurs ! »

— « A toi, ma Néali !... je te verse la joie,
Les transports et l'ivresse où mon âme est en proie !

Des roses de Damas couronnons le vermeil
Et le cristal, brillant des reflets de l'aurore,
Où pétille un vin pur que Chypre voit éclore
    Aux regards brûlans du soleil !
Esclaves ! du banquet enlevez l'appareil.....
Un ciel chargé d'éclairs annonce les tempêtes.....
Balancez sur nos fronts, agitez sur nos têtes,
De l'ondoyant palmier les feuillages mouvans !
    Que la tiède haleine des vents
Ajoute aux voluptés dont se parent nos fêtes,
Et qu'un air plus actif rafraîchisse nos sens ! »

— Et Lazare :

« Je meurs !... Sous la fièvre accablante,
Mon être épuisé va fléchir.....
Pharès ! à ma bouche brûlante,
Un peu d'eau pour la rafraîchir !
L'abondance est dans tes murailles,
Le besoin ronge mes entrailles.....
Pharès ! Pharès !... un peu de pain
Pour ton frère, qui meurt de faim ! »

Et du pauvre affligé, dont les plaintes si vraies
Ne pouvaient attendrir d'impitoyables cœurs,
Les chiens compatissans venaient lécher les plaies,
Et des dards de la fièvre émousser les ardeurs.

« D'où monte jusqu'à moi cette plainte importune ? »
Dit le riche endurci par sa haute fortune.

« Salem, Kébir ! chassez loin du banquet joyeux
L'affamé dont la voix m'attriste,
Et si son audace résiste,
Dans sa fange écrasez le ver séditieux ! »

La terreur obéit où la force commande :
D'outrages et de coups, Lazare est accablé....
Implacable Pharès ! ne crains plus qu'on l'entende,
Il expire en priant..... L'orgie a redoublé !

Mais l'ange de la Mort vole autour de la fête !
De ses noires ailes couvert,
Du palais homicide il assiége le faîte,
Et couvrant les bruits du concert,
Sa voix, qui porte la tempête,
Appelle le vent du désert.
En affreux tourbillons il court, il se déroule,
Renversant sur le sol les cèdres arrachés,
Tarissant les ruisseaux que son souffle a touchés,
Agitant dans l'espace une brûlante houle
De sables soulevés qui s'emparent de l'air,
Grondent comme la foudre et font mourir l'éclair.....
Pharès tombe... tout fuit, et le palais s'écroule !

Pharès ! bercé par un songe enchanté,
Tu dormais..... la Mort te réveille,
Et sa voix porte à ton oreille
Les arrêts de l'éternité.

Mais, de cris et de pleurs, ô réveil lamentable !
Etonnement sans nom ! surprise épouvantable !
Où donc est ton palais, Pharès ? et qu'as-tu fait
De tes pompes, de tes largesses.
De ce peuple d'amis, de flatteurs, de maîtresses,
Qui t'adoraient, et dont ton orgueil triomphait ?
Pharès ! plus de jours d'allégresse,
D'heures d'amour, de volupté !
Femmes, flatteurs, grandeur, richesse,
Tout a fui..... l'enfer est resté !
Quoi ! pour lit de repos, cette brûlante couche !
L'hymne des démons pour concerts,
L'abîme pour palais ! et, dans ces noirs déserts,
Où règne une terreur farouche,
Pas une goutte d'eau pour humecter ta bouche !

Mais ta peine n'est pas tout entière en ce lieu ;
Regarde en haut... Lazare est dans le sein de Dieu !
D'Abel et d'Abraham il partage la gloire.
Dieu, devant ton supplice a placé sa victoire.
Dieu dédaigne l'inimitié ;
Sa justice arme sa colère !
L'homme sans pitié pour son frère,
Trouve Jéhova sans pitié.
Au méchant comme il fait la guerre,
Dieu couronne l'homme pieux,
Et la charité sur la terre
Donne la gloire dans les cieux.

VIEILLARD.

LE LIERRE ET LE PAPILLON.

FABLE.

Quoi, jamais tu ne changeras,
Et toujours tu voltigeras,
Au Papillon disait un jour le Lierre.
Dans ta sympathie éphémère,
De la rose, en passant, tu fanes la beauté ;
Pauvre fleur, dont la peine amère
Courbe la tige solitaire,
Après ton infidélité.
Moi, loin qu'un tel travers me puisse être imputé,
De l'ami de mon cœur jamais rien ne m'arrache,
Et quand tu sembles fier de ta légèreté,
Je veux mourir où je m'attache.
— Oui, dit le Papillon, je sais que dès long-temps
Tu fus la fidélité même;
Je sais aussi qu'à des amans,
Qui n'en furent pas plus constans,
Quelquefois tu servis d'emblême.
Mais lorsqu'à ton ami pour prouver ton ardeur,
De tes bras éternels tu l'étreins avec force,
Tu vis des sucs de son écorce ;

Et si de cet ormeau dont tu fais le malheur,
Tu ne prenais le tronc pour soutien et pour guide,
Traînant sous l'herbe vile une branche timide,
Tu végéterais sans honneur.
Cesse donc de vanter ta fidèle conduite ;
Tu n'es, tout comme moi, qu'un être parasite,
Choisissant qui te sert, embrassant qui te plaît.
Va, plus souvent qu'on ne le pense,
Nous mesurons notre constance
Au tarif de notre intérêt.

Desains.

LE DÉVOUEMENT DU RENARD.

FABLE.

Messieurs, j'arrive d'un pays
Où les renards faisaient tant de ravage,
Que par un arrêté fort sage,
Monsieur le sous-préfet mettait leur tête à prix.
Les chasseurs se voyaient en foule;
On entendait les chiens, les cors ;
Si bien qu'à tout renard il ne restait alors
Que des coups de fusil et pas la moindre poule.
Que faire ? On consulta l'ancien de ces cantons,
Fameux renard à trois chevrons,
Dont la moustache était blanchie.
« Nous quitterons bientôt cette plaine appauvrie,
Dit-il, mais demeurez encor quelques momens;
J'irai choisir pour vous, dans vingt départemens,
La plus douce retraite, au péril de ma vie ;
Heureux si je mourais en servant la patrie ! »
Il part ; sa femme, ses enfans,
L'accompagnent dans ce voyage.
Après un long pélerinage,

4.

Ils trouvent un lieu sûr, terrestre paradis,
Où la volaille confiante
Leur paraît assez abondante.
Là, dans un bon terrier, à l'ombre des taillis,
Le matois établit ses fils ;
Et puis en voisinant, chez la classe opulente,
Il sut faire valoir sa fille avec tant d'art,
Qu'elle épousa bientôt un aimable renard,
Qui possédait au moins trois cents poules de rente,
Et nourrit à ses frais tous ses nouveaux parens.
Voilà de nos honnêtes gens
La fortune à peu près certaine.
Le prétendu libérateur,
Qui dans le fond mourait de peur
De voir des survenans partager son aubaine,
Retourne à ses amis demeurés dans la peine ;
Il vient au milieu d'eux en appareil de deuil ;
Un emplâtre lui couvre l'œil,
Il boite, sa fourrure en désordre et salie
Prouve assez les dangers qu'il doit avoir courus.
« Si je ne vous ai pas, à mon gré, secourus,
Accusez, leur dit-il, la fortune ennemie,
Dont j'ai, pour vous servir, épuisé le courroux.
N'ayant rien découvert ni pour moi, ni pour vous,
Isolément, je crois, il faut que chacun vive,
Et se garde d'aller au pays d'où j'arrive ;
On y rencontrerait la mort ou le malheur.
Adieu... nous nous verrons dans un monde meilleur. »
L'auditoire croyant ce récit pathétique

Allait se retirer ; mais avant le départ,
D'un plat de venaison qu'ils avaient mis à part
Pour vivre en un moment critique,
Notre héros bien restauré,
D'une plume de coq fut en sus décoré
Pour son beau dévouement à la chose publique.

Je sais d'autres renards qui, par un faux éclat,
Nous trompent sur leurs caractères ;
On les croit dévoués aux affaires d'état,
Quand ils ne font jamais que leurs propres affaires.

LE MÊME.

NOTICE

SUR LES TRAVAUX

DE L'ÉGLISE ROYALE DE SAINT-DENIS.

Si chaque jour nous cherchons à écrire notre histoire en élevant des monumens destinés à transmettre à la postérité les faits glorieux dont nous sommes témoins, avec quel bonheur ne devons-nous pas voir se relever les restes de notre vieille abbaye de Saint-Denis ! Depuis le temps de Dagobert, ce fut dans ce monastère que de studieux cénobites traçaient, chaque jour, la précieuse chronique qui devint la base de nos annales.

A la grande pensée de la restauration de Saint-Denis se rattache un nom trop célèbre pour ne pas le citer.

Depuis seize ans, cette basilique dépouillée de sa couverture, des tombes royales de nos trois dynasties, et des riches trésors qu'elles y avaient

accumulés, se détruisait rapidement, lorsqu'en 1806 Napoléon, visitant ces vénérables ruines, les trouva à peine suffisantes pour abriter les fourrages dont elles étaient le dépôt.

Il en parcourt toutes les parties, pénètre dans le funèbre caveau inauguré par les restes d'Henry IV, et à l'instant il le destine à la sepulture de sa dynastie. Éclairé par des gens de l'art, il ordonne le rétablissement complet de l'édifice et lui assigne des fonds sur le trésor, sans reculer devant cette gigantesque entreprise.

Bientôt l'église entière est recouverte, et des portes de bronze sont placées devant l'ouverture du caveau que l'Empereur s'était réservé pour dernier asile.

Déjà avaient été exécutées des figures, tant en marbre qu'en pierre, de Charlemagne et de cinq de ses successeurs, pour entrer dans une chapelle expiatoire; déjà le chapelain de la maison royale officiait sur le maître-autel du sanctuaire, donné à l'église de Saint-Denis par Napoléon lui-même, lorsque, couvert de gloire, il expira sur la terre d'exil.

Honneur, mille fois honneur à celui qui, après avoir vivifié le palais de Versailles, en y rassemblant avec tant de soin et de goût les souvenirs de toutes nos époques de gloire, parvint à rendre à Napoléon les derniers devoirs, en restituant ses cendres à sa patrie!....

Les désastreux événemens de 1814 avaient pourtant été favorables à la continuation des travaux de Saint-Denis ; une ordonnance royale du 24 avril 1816, en confirmant le décret impérial qui les avait ordonnés, y ajouta l'apport de toutes les tombes royales, recueillies avec tant de zèle par notre savant collègue Alexandre Lenoir. Hommage à ton souvenir, noble émule de nos paisibles travaux ; car, c'est à toi que nous devons la conservation de ces monumens aussi précieux pour les arts que pour l'histoire ; aussi en prononçant ton nom dans cette enceinte, où l'année dernière on a célébré ta mémoire, jetons une fleur de plus sur ta tombe révérée !....

Le trésor, épuisé par la présence des étrangers, ne permit probablement pas à cette époque d'affecter beaucoup d'argent à Saint-Denis ; mais 1830, commençant une nouvelle ère, et fixant le regard sur nos plus anciennes illustrations, n'oublia pas notre vieille abbaye ; des fonds y furent destinés par les Chambres, et grâce aux soins d'un ministre éclairé, nous sommes à la veille de jouir enfin du résultat de cette noble conception.

Cependant le 9 juin 1837, veille de la fête mémorable où l'on ouvrit la galerie historique du palais de Versailles, vers huit heures du soir, pendant un violent orage, la foudre se précipita sur la flèche de Saint-Denis.

Un tourbillon de poussière, produit par la pulvérisation des matériaux, enveloppe la pyramide, se déroule en spirale en suivant ses contours, et entraîné par les vents, découvre peu à peu aux yeux des habitans consternés les ouvertures multipliées qui indiquent le passage de la foudre.

D'une part cette sorte de sécurité qui s'attache à un danger que nous bravons chaque jour, et de l'autre, l'impossibilité d'ériger sans grande dépense un paratonnerre sur la flèche qui devait incessamment être restaurée dans toutes ses parties : tels sont les motifs pour lesquels cette armature protectrice n'avait figuré jusqu'alors que sur le comble de l'édifice; le sommet de la pyramide était fortement déversé vers le nord, et chaque jour les matériaux qui s'en détachaient laisssaient craindre un écroulement.

Une autre circonstance non moins effrayante, fit tressaillir les personnes qui se hasardèrent à pénétrer dans l'escalier qui communique à la plate-forme de la flèche; elles reconnurent que la foudre avait déchiré le noyau de cet escalier dans une hauteur de deux mètres, et s'était échappée par une barbacane en brisant une pièce de sapin qui y pénétrait et faisait partie du grand échafaud extérieur; l'humidité de cette poutre en empêcha l'incendie. Ce motif seul préserva le grand comble d'une conflagration totale, qui comme à

Chartres aurait mis en question l'existence même de l'édifice.

Quand donc une sage prévoyance nous décidera-t-elle à construire en fer les combles de nos monumens publics? Il est prouvé aujourd'hui que les plombiers chargés de l'entretien des chaînaux y sont la cause la plus fréquente des incendies.

La fin de la campagne consolida la coque de la flèche; on n'y employa presque pas le marteau. Parvenue à son sommet, elle fut dérasée dans une hauteur de plus de trente-deux mètres. On consacra l'hiver suivant à la taille des matériaux; le 14 juin 1838, la pyramide fut totalement réédifiée dans l'espace de 117 jours. Depuis ce moment, armé d'un paratonnerre, le vieux coq, dominateur de la plaine de Saint-Denis, fidèle à sa mission, indique aux laboureurs les vents qu'ils doivent craindre ou qu'ils doivent espérer.

On poursuivait les travaux de l'intérieur. La petite église, dite chœur d'hiver, s'achevait complètement, et se décorait de magnifiques tables échappées à la destruction d'anciennes églises.

Les chapelles du rond-point voyaient s'élever des autels, d'un caractère qui n'était plus familier qu'à nos archéologues.

De précieux vitraux du 12e siècle furent placés dans les croisées des chapelles, et venaient

s'harmoniser avec les peintures de celle de la Vierge, décorée dans le même style.

Dans les croisées de la petite galerie qui domine le sanctuaire, des vitraux offriront les portraits des rois et des reines de nos trois dynasties, depuis Clovis jusqu'au présent règne, y compris Napoléon ; et c'est avec bonheur que nous le déclarons ici, l'art de la peinture sur verre n'a rien perdu de son ancien éclat.

Depuis six semaines, un énorme échafaud qui avait servi à reprendre les voûtes de la grande nef ayant disparu, a mis à découvert la riche menuiserie d'un orgue, du caractère de l'édifice ; on y place en ce moment la facture de l'instrument qui pour les fêtes de Noël doit joindre ses sons mélodieux aux chants de cette auguste cérémonie.

Sans entrer ici dans les détails relatifs aux tombes de la crypte, ainsi qu'à l'achèvement du grand portail, nous nous bornerons à vous affirmer que construit par Suger, il y a juste sept siècles, il sera entièrement restauré et offert à vos regards en 1840.

F. Debret,

Architecte de l'église royale de Saint-Denis.

LA MENDICITÉ.

BOUTADE.

Le temps où nous vivons est fécond en prodiges.
Ce qui semblait merveille et fable à nos aïeux
Sans peine tous les jours s'accomplit sous nos yeux.
De l'eau, de la chaleur admirables prestiges !
La vapeur fait voler nos vaisseaux sur les mers
Sans voiles, sans rameurs, contre vent et tempête ;
Attelée à nos chars, elle remplit les airs
De ses hennissemens quand le départ s'apprête ;
En une heure elle fait dix heures de chemin,
Et dévorant l'espace, abrégeant la distance,
Pour l'heureux voyageur décuple l'existence.
Le gaz, en jets de feu s'illuminant soudain,
Fait briller sur nos nuits sa magique lumière.
Pour nous servir et pour nous plaire
Les sciences, les arts, dociles instrumens,
Enfantent chaque jour leurs mille enchantemens.
Que de nouveaux trésors, charmes de notre vie,
A l'usage de tous, villageois, citadins,
Riches ou pauvres gens, prodigue à pleines mains
Notre infatigable industrie !

Le luxe et le comfort du plus petit bourgeois
Dépassent à présent ceux de nos anciens rois.
Notre siècle est celui de la philosophie.
Quel adoucissement dans nos mœurs, dans nos lois !
Quel esprit de progrès ! que de philanthropie !

Vous en avez menti ! siècle de vanité.....
Un spectre tout souillé de vices et d'ulcères
Proteste contre vous au nom de ses misères.
L'entendez-vous hurler ? C'est la mendicité
Dont la voix vous accuse et l'aspect vous effraie.
Horrible et dégoûtante plaie
Sur le corps social ! mal intime et profond,
Comme un cancer saignant il lui ronge le front
Pour punir son orgueil et son hypocrisie.

Dans la place publique et sur le grand chemin
Voyez : Que d'indigens qui vont tendant la main !
L'aumône et le besoin se disputent leur vie.
— Ce sont des fainéans, dit-on avec dédain.
— Mais doivent-ils mourir et de froid et de faim ?
Ce pauvre délaissé qui, privé de la vue,
Le soir, près de son chien se morfond dans la rue,
Ne mérite-t-il pas non plus quelque pitié ?
Le vieillard par la mort, par le monde oublié ;
L'infirme que soutient une lourde béquille,
Et cette mère de famille

Qui, pour émouvoir les passans,
Mêle ses chants discords aux cris de ses enfans,
Et tant d'autres rongés de lèpre, de vermine,
Que voilent à demi des haillons dégoûtans.....
Quoi ! vous chantez louange et gloire à notre temps !
Pour tous ces malheureux quoi ! rien ne vous chagrine ?
Au physique, au moral, en eux l'impureté,
Pour notre propre honte, avilit et ruine
L'œuvre-image de Dieu, la sainte humanité.

Contre de si grands maux, siècle vain et stérile,
Quel remède efficace avez-vous inventé ?
La prison !... Vous restez bien loin de l'Évangile,
Cette loi de douceur, d'amour, de charité,
Entrouvrant à la pauvreté
Des riches ici-bas le cœur et les largesses,
Et dans le ciel, plus tard, d'ineffables richesses.
Oui, ce fut pour le pauvre et pour la liberté
Que s'accomplit du Christ la mission féconde :
Faux amis du progrès et de l'égalité,
De près de deux mille ans vous reculez le monde.

Sur la sellette un homme attendait son arrêt ;
Savez-vous quel délit au juge le livrait ?
Pour sa femme malade, oh ! crime abominable !
Pour ses petits enfans qui se mouraient de faim,
Il osa mendier du pain.
Le juge est bon chrétien ; de sa main charitable

L'aumône découlait encore le matin ;
Mais la loi comme un crime a puni l'indigence,
Et le juge condamne à six mois de prison
Le pauvre à qui lui-même accordait assistance.
Oh ! combien sont en discordance
Notre culte et nos lois, nos mœurs et la raison !

De plus grands mendians, hommes du privilége,
Jouissent de l'impunité ;
Et le juge lui-même a mendié son siége.
Si vous êtes puissant, son importunité
Chaque jour, en tout lieu, vous poursuit, vous assiége.
Oh ! comme il tend la main avec humilité !
Ne semble-t-il pas qu'il demande ?
L'aumône, s'il vous plaît ; faites-moi charité
D'un pauvre avancement, et que Dieu vous le rende !
Nomade magistrat, changeant de tribunal,
Il ira, s'il le faut, planter son audience,
Pour deux cents francs de plus, vrai commis à cheval,
D'un bout à l'autre de la France.

Égoïstes, rampans, manquant d'indépendance,
De pudeur et de dignité,
Que de gens font métier de la mendicité !
Voyez-vous ce commis ? sans talens, sans conduite,
La fortune toujours couronne ses souhaits :
Quel mérite si grand lui vaut tant de succès ?
Il a l'échine souple ; il quête, il sollicite ;

Il mendie humblement des grâces, des faveurs ;
En parlant à ses chefs, il dit : *Mes bienfaiteurs ;*
Prompt à changer de ton, suivant leur caractère,
Près de l'un il gémit, déplore sa misère ;
Bientôt, s'il faut l'en croire, il va mourir de faim.
L'autre est homme du monde : et voilà pour lui plaire
Qu'il chante, danse, rit et fait le baladin.
Comme ce lâche famélique,
Au lieu de travailler, allant gueuser son pain,
Et qui, selon l'humeur de la place publique,
Feint des infirmités ou fait de la musique.
De vos propres deniers secourez l'indigent ;
Mais quand vous dispensez les justices du trône,
Messieurs, ne donnez pas, s'il-vous-plaît, notre argent,
Et des emplois publics ne faites pas l'aumône !

Vous préserve le ciel de voir nos vieux soldats,
Pour prix du sang par eux versé dans les combats,
De femmes, de commis mendier les caprices !
Hauts-faits, campagnes, cicatrices,
Brillantes actions, que l'on n'en parle pas !
Il faut dire qu'on est l'appui de sa famille,
Qu'on est très-bien apparenté,
Qu'on a besoin d'argent pour marier sa fille,
Qu'on a de quelque prince une bonne apostille,
Qu'on est bâtard d'un pair, cousin d'un député.
Peut-on se présenter sous de meilleurs auspices ?
On ne demande plus le prix de ses services ;
On demande la charité.

Aux portes de l'Académie,
D'un immortel défunt, mis hier au cercueil,
Poètes, prosateurs quémandent le fauteuil.
Les auteurs n'ont pas seuls cette monomanie.
Orateur politique, orateur du barreau,
Ministre retraité, ministre en exercice,
Saisi d'un vertige nouveau
Chaque fou veut avoir une place à l'hospice ;
Et plus d'un grand seigneur, illustre nullité,
Prenant le bâton blanc, la besace au côté,
Daigne aussi mendier un brevet de génie.

L'exemple vient de haut, et la truanderie
Envahit tous les rangs de la société.
Indigens et millionnaires,
La tirelire en main, avec humilité,
Tous demandent la charité.
L'un quête un petit sou, l'autre de gros salaires ;
C'est toujours la mendicité.

Que de gens vont gueuser, besoigneux volontaires,
De l'argent, des faveurs près de l'autorité !
Les hauts emplois, les ministères,
Les Chambres et la royauté,
Tout semble à leur avidité
Bureaux de bienfaisance et grande aumônerie.

Aux conseils-généraux l'on quête, l'on mendie.

Au lieu de contrôler on flatte son préfet,
On l'implore, l'on s'humilie.
— Pour mon clocher, dit l'un, l'aumône, s'il vous plaît.
— Charité pour l'église et pour la sacristie,
Dit l'autre, à deux genoux. — De ma pauvre mairie,
Monsieur, prenez pitié ! — Pour mon petit chemin,
Montrez, mon bon monsieur, un peu de bienveillance :
Il conduit à ma ferme ou bien à mon moulin.
— Tout puissans pour voter l'argent et la dépense,
Voilà mes mendians qui vont tendre la main !

Cet art est désormais fort en honneur en France.
Voyez nos députés ! c'est leur loi, leur état.
De ministre en commis, d'altesse en excellence,
Tous de solliciter ont reçu le mandat ;
Ils en usent en conscience.
— Pour eux ? — Jamais pour eux ni dans leurs intérêts,
Jamais pour leurs enfans, pour leurs amis jamais !
On l'a dit, je le sais ; fi de la médisance !
Ce sont pour leurs cantons de vrais frères quêteurs,
Qui doivent rapporter à leur capucinière,
Pour le plus grand profit des frères électeurs,
Force faveurs du ministère.
Sublime invention !... De pareils contrôleurs
Doivent mener loin nos finances.
Faut-il nous étonner si tant de demandeurs
Au lieu de les réduire accroissent nos dépenses ?

Honneur à qui comprend autrement son devoir,
Ne sait ni rançonner, ni flatter le pouvoir,
Et dans sa liberté remplit son noble office
En servant du pays les intérêts sacrés,
Plus encor qu'en rendant service.

On ne le verra pas des courtisans dorés
Grossir au Palais la cohue.
C'est là surtout, c'est là, bien plus que dans la rue,
Que sont de mendians des bataillons serrés ;
L'un gueusant de l'argent, des honneurs ou des places,
L'autre un mot, un sourire, un geste de la main ;
Tous faisant à l'envi les plus humbles grimaces,
Tous luttant empressés pour remplir leurs besaces
Des miettes du royal festin.

J'ai voulu voir, j'ai vu ces truands du grand monde.
Législateurs, frappez avec sévérité ;
Oui, vous avez raison ; c'est un spectacle immonde !
Punissez la mendicité !

Le baron Roger.

NE LAISSONS PAS PÉRIR L'AMOUR.

CONTE ANACRÉONTIQUE.

PROLOGUE (1).

De maintes boutades critiques
En vain j'ai fustigé les vices de mon temps ;
Les vices, les abus se dressent triomphans
Sous les cent coups de fouet de mes vers satiriques.
Muses de Juvénal, d'Horace et de Boileau,
Reposez-vous un peu; vous y perdez vos peines.
Laissez fleurir en paix les sottises humaines ;
De ce torrent impur regardez couler l'eau,
Et n'entreprenez pas d'en séparer la boue.
Méchantes actions, détestables écrits,
Voyez-les cette fois passer avec mépris,
Sans daigner leur donner un soufflet sur la joue.

---

(1) Ce prologne, qui paraît étranger au conte, est destiné à en préparer l'insertion à la suite d'un recueil des *Boutades* de l'auteur.

Mais bientôt au revoir!.... Mississipiens nouveaux,
Joueurs de télégraphe et croupiers politiques,
Du tripot de la Bourse habituels suppôts
Qui vous enrichissez des misères publiques,
De votre gouffre impur j'éclairerai l'horreur ;
Vous vous regarderez.... et vous vous ferez peur!

Mais un plus doux sujet pour aujourd'hui m'attire,
Et cédant au défi d'Elvire,
Je dois rimer des vers d'amour.
Il me faut troquer tour à tour
Les épines de la satire
Et les roses d'Anacréon.
Anacréon! voilà le maître qui m'inspire !
J'entends les accords de sa lyre,
Et la mienne, de loin, frémit à l'unisson.
Adieu, satire, adieu, critique,
Je veux m'abriter sous son nom;
Dans un *conte anacréontique*
Invoquons son doux souvenir !

CONTE.

Quel bruit se fait à notre porte?
Hola! qui frappe de la sorte?
— C'est un enfant, tu peux ouvrir;
C'est un enfant qui demande assistance.
— Pauvre petit, quelle imprudence,
Tout seul, si tard, de te laisser courir!

— Je ne crains pas la nuit la plus obscure,
Car mon flambeau ne me quitte jamais;
Si quelqu'un veut me faire injure,
J'ai pour défense et mon arc et mes traits.
Vite, ouvre-moi, je t'en conjure.
— Aimable enfant, qui donc es-tu?
— Ouvre-moi, tu m'as déjà vu;
Qui que tu sois, je suis ton maître.
— A ce discours, malin fripon,
Je crois déjà te reconnaître.
Mais encore quel est ton nom?
— Je suis l'Amour. — Ah! petit traître!
Nous savons de toi plus d'un tour
Et nous méfions de tes trames.
N'est-ce pas votre avis, mesdames,
De fermer la porte à l'Amour?
— Ouvre donc, ou crains ma colère.
— Mais dans ces lieux que viens-tu faire?
— Quand la beauté tient parmi vous sa cour,
Cortége heureux d'élégance et de grâce,
De goût, d'esprit et de bon ton,
Ne suis-je pas ami de la maison?
Il m'y revient une petite place.
Sans l'amour, pas de vrai plaisir,
Pas de succès et point de gloire.
— Mesdames, devons-nous le croire?
C'est un enfant qui sait mentir.
Il est fécond en trahisons, en ruses;
Et puis l'Amour parfois fait peur aux Muses.

Muses, parlez ; faut-il ouvrir ?
— Sexe enchanteur qui me doit l'art de plaire,
L'art d'émouvoir et de charmer les cœurs,
Repousseras-tu ma prière
Et mon désespoir et mes pleurs ?
— Oh ! si l'Amour pleure et se désespère,
Mesdames, l'Amour est bien près
De gagner chez vous son procès.
— Si votre refus persévère,
Vous le regretterez un jour.
Oui, c'en est fait, je veux m'ôter la vie !
— Oh ! mesdames, je vous en prie,
Il peut nous servir à son tour ;
Ne laissons pas périr l'Amour.

— Entrez, entrez, petit volage ;
Mais renoncez à vos malins projets ;
A la porte laissez vos traits,
Et promettez d'être bien sage.

LE MÊME.

LES AVANTAGES DU SILENCE.

La nature nous a donné la parole et nous devons nous en servir comme de ses autres présens ; mais l'usage a engendré l'abus, et Dieu sait si depuis la tour de Babel l'homme abuse de cette faculté qui le rend supérieur aux animaux ! Quelques sages ont reconnu que la langue était la meilleure et la pire des choses. Je vais plus loin qu'Ésope et je prétends qu'elle est un mal plutôt qu'un bien. Ce mal, s'il est impossible de l'extirper entièrement, il est beau d'en essayer la réforme. J'ai donc conçu une idée que je mettrai à exécution, si j'arrive un jour au pouvoir ; mais comme je risque de n'y parvenir de long-temps, parce que je ne suis ni pair, ni député, ni éligible, ni même électeur, je veux donner à mon pays une connaissance anticipée d'un projet de loi que je crois excellent, attendu que j'en suis l'auteur.

Je remarque d'abord que si nous recevons en naissant deux oreilles et une seule langue, c'est la preuve manifeste que la nature nous destine à

écouter plus qu'à parler. Si chacun se pénétrait bien de cette vérité, on parlerait moins et par conséquent il se débiterait dans ce monde moins de choses futiles ou ridicules; car, malgré les progrès illimités des modernes lumières, un fait malheureusement incontestable, c'est que le bon sens et l'esprit ne font encore qu'une exception, et que la folie et la sottise forment une immense majorité.

Consultons l'histoire. Les peuples les plus économes de leur parole, n'ont-ils pas été les plus prodigues de nobles sentimens et de mâles actions? Voyez Sparte ! Elle n'avait pas de tribune aux harangues; mais à défaut de rhéteurs, elle enfantait des héros, et lorsqu'il fallait sauver l'indépendance de la Grèce, les trois cents immortels allaient silencieusement mourir aux Thermopyles. Voyez Athènes, au contraire ! Tous les efforts de son génie oratoire ont-ils empêché sa liberté de périr aux plaines de Chéronée ? L'ennemi grondait à ses portes, et les oisifs de l'Agora s'amusaient à pérorer sur les dangers de la patrie ! La république romaine a fait de grandes choses avec la courte épée de ses soldats, et le bas Empire est tombé sous les coups des sophistes. Cependant, comme antidote à ce fléau de la parole, un très-prudent empereur de Constantinople avait confié à un maître de cérémonies l'emploi de maintenir le silence dans son palais, et ces difficiles fonctions,

il les avait instituées malgré les plaintes de l'impératrice et des courtisans.

La littérature qui reçoit l'influence des mœurs, mais qui peut aussi réagir sur elles, n'est pas exempte de tout reproche. A côté de quelques impérissables chefs-d'œuvre, trop d'ouvrages avortés n'en font que mieux ressortir leur stérile abondance ou leur complète nullité. La fécondité n'est pas toujours l'apanage du génie ; elle n'est ordinairement que le triste lot des esprits médiocres. D'où vient ce défaut ? De la fatale démangeaison qui nous excite à parler, et à confier notre parole au papier. Si l'on perdait moins de temps en discours, on en gagnerait davantage en réflexion et alors on se convaincrait qu'il vaut mieux ne pas tant écrire. *Un gros volume est un grand mal*, disait un sage de la Grèce. *Les longs ouvrages me font peur*, a dit un autre philosophe, non moins sage, quoiqu'il ne fût pas Grec.

Quand on blâme les défauts du style, on l'accuse d'être lâche, prolixe, diffus. Lorsqu'on signale le principal mérite d'un grand écrivain, d'un Thucydide, d'un Tacite, d'un Montesquieu, on loue sa concision. Pourquoi ? parce que cette qualité est un effet de la sobriété de la parole ; elle sert comme de transition du verbiage au silence. Parmi les figures de rhétorique, j'ai toujours préféré l'ellipse à la périphrase, et je connais tel poëme épique en douze chants moins estimable qu'une bonne

épigramme en quatre vers. Les livres les meilleurs sont donc, à mon avis, d'abord, les plus courts, ensuite, les plus concis. Les écrits nerveux qui resserrent de nombreuses idées en peu de mots, éclairent tous les siècles ; et les plus brillantes improvisations ne jetent qu'une lueur éphémère ; la pensée s'y évapore en étincelles, au lieu de s'y concentrer dans un foyer puissant.

Les auditeurs d'une improvisation ou d'une lecture publique veulent qu'on les amuse, mais pas trop long-temps ; le poète ou l'orateur, dans la chaleur du débit, ne remarque pas les signes d'impatience de l'assemblée, et quand il a fini, presque toujours il se retire couvert d'unanimes applaudissemens. Triomphe ironique ! On applaudit moins ce qu'il vient de dire que ce qu'il ne dira plus ; c'est quand sa parole cesse, que son véritable mérite semble commencer.

En dépit de ces fréquens avertissemens de l'auditoire, toutes les compagnies littéraires, je n'en excepte aucune, pas même la *Société philotechnique*, n'ont pas le bon esprit de cette académie Persane dont le règlement était ainsi conçu : *Les académiciens penseront beaucoup, écriront peu et ne parleront que le moins possible.* Cette académie-modèle s'appelait *l'académie silencieuse*. Titre rare pour une académie ! Sous ce rapport, qu'il y a loin de la Perse à la France ! Tous les héritiers de Conrart et de

Boileau ont-ils toujours assez fidèlement imité le *silence prudent* du premier ou suivi ce conseil du second :

Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire.

Cette sage pensée que chaque écrivain devrait choisir pour épigraphe, les anciens l'avaient mise en pratique avant qu'elle ne fût rédigée en précepte. La Grèce, vis-à-vis de la statue de Mercure, le dieu de l'éloquence, avait placé l'image d'Harpocrate qui, le doigt posé sur la bouche, semblait donner le tacite conseil de la discrétion. Pausanias rapporte qu'il y avait à Elis une rue appelée la *rue du Silence*, et probablement elle n'était pas moins fréquentée que les autres. Les Grecs rendaient hommage au dieu du silence, non seulement dans les mystères de la religion, comme en Égypte et dans les Indes, mais jusque dans les conceptions de l'art; ils sentaient que l'art demande des réticences, et qu'on affaiblit ses effets en les prolongeant. Le peintre, comme le poète, laissait à ses juges le soin de deviner, de compléter sa pensée.

Timanthe, dans son célèbre tableau du sacrifice d'Iphigénie, loin de prêter à Agamemnon des gestes exagérés et une bouche entr'ouverte comme pour exprimer son paternel désespoir, avait voilé le visage du roi des rois qu'il représentait enseveli

dans un profond silence. L'artiste avait compris que les grandes douleurs devaient être muettes comme les grandes joies. Il y a des affections de l'âme que la faiblesse de la parole humaine est impuissante à reproduire.

Si l'on a dit du bon Homère qu'il dormait de temps en temps, n'est-ce pas la prolixité de certaines harangues qui lui a valu ce reproche de poétique somnolence ? Nestor, dans l'*Iliade*, nous intéresse moins vivement qu'Achille, parce que Nestor parle plus qu'il n'agit, et qu'Achille agit plus qu'il ne parle.

Racine, dans son *Iphigénie*, fait dire à ce dernier héros :

Il faut des actions et non pas des paroles.

Ce vers résume toute la poétique du drame qui exige principalement des faits et des passions. Les tragiques Grecs, appréciateurs éclairés des convenances, faisaient taire leur héros lorsque la situation était plus forte que tout ce qu'il aurait pu dire : ils avaient inventé aussi des rôles entièrement muets. Plût à Melpomène que nos modernes Eschyles eussent appliqué ce procédé à leurs confidens et même à quelques-uns de leurs principaux personnages ! Il est donc sur la scène comme dans le monde, des objets destinés à être vus plutôt que racontés. D'où naît l'intérêt de

curiosité qu'excite la pantomime ? De ce que l'esprit a une tendance naturelle et goûte une secrète satisfaction à chercher, à découvrir les fils cachés qui font mouvoir la charpente d'une machine dramatique. Si quelquefois on cause pendant l'opéra, on se tait toujours pendant le ballet ; il semble qu'on l'écoute, tant on s'efforce de s'expliquer les gestes, les regards, les mouvemens des acteurs ! On a la jouissance de traduire dans sa tête leur jeu muet, d'en rédiger le programme dans sa pensée. On n'est plus seulement spectateur, on devient auteur à son tour. Ce plaisir, à quoi en est-on redevable ? Au double silence qui règne et dans la salle et sur le théâtre.

Du théâtre, transportons-nous au barreau, et nous y serons condamnés à cette exubérance de parole, épidémie oratoire que la localité rend inévitable. Le moyen le plus sûr d'obvier à cet abus serait de supprimer les plaidoiries devant tous les tribunaux de France. On ne plaide point en Angleterre, et la justice n'est pas plus mal rendue, je crois, à Londres qu'à Paris.

Du barrreau (et la transition est facile) passons à la Chambre des représentans. Le Palais-Bourbon est presque devenu une succursale du Palais - de - Justice. Dans cet intarissable déluge de discussions, savez - vous quelle est souvent la voix la plus spirituelle de toute l'assemblée ? Celle du député qui demande la clôture, ou

de l'huissier qui se réveille en criant : Silence!

L'intérêt et l'agrément des causeries du monde nous dédommagent-ils au moins des inconvéniens de la loquacité politique? Hélas non. S'il est dans Paris quelques maisons rares où la séance des deux Chambres ne continue pas le soir dans les salons, comment y échapper aux infatigables poumons des lecteurs qui soupirent de petits vers ou hurlent de grands drames, à la trop fidèle mémoire des douairières qui racontent leur bon vieux temps, à la verbeuse politesse des tendres mères qui accaparent les célibataires jeunes ou vieux, quand elles ont des filles à marier, à l'intrépide faconde de ces terribles causeurs qui usurpent en despotes le sceptre de la conversation? Quoique la parole soit un droit commun, chaque société a son tyran qui la confisque à son profit, qui l'exploite comme un monopole. Cette orgueilleuse envie de briller, à l'exclusion et aux dépens des autres, n'est qu'un égoïsme coloré du prétexte de plaire à tout le monde. Oh! comme on voudrait alors se réfugier auprès d'un ami avec qui l'entretien ne serait qu'un échange d'idées justes ou de sentimens généreux! Mon aversion pour la parole ne va point jusqu'à en interdire l'entier usage, et je n'aspire pas à convertir le monde en un couvent de Trapistes. Mais je soutiens que la taciturnité n'est pas un signe constant de l'incapacité intellectuelle, qu'elle est au

contraire une preuve de la profondeur des idées, tandis que le bavardage ne dénote qu'un esprit superficiel. Les hommes qui parlent le plus facilement ne sont pas ceux qui écrivent le plus pour la postérité. Je me borne à deux exemples: Rivarol, dont on a comparé l'éblouissante conversation à un feu d'artifice perpétuel, n'a laissé que quelques pages qu'on relit peu ; Jean-Jacques n'était pas dans le monde un brillant causeur, puisqu'il ne trouvait que sur l'escalier la réponse qu'il avait cherchée en vain dans le salon ; mais rentré dans la solitude, il reprenait sa plume et redevenait Rousseau!

Je prétends donc, non pas proscrire la parole, mais l'utiliser en substituant à son luxe futile une prudente économie. Loin de croire qu'elle ne nous soit donnée, suivant un paradoxe célèbre, que pour déguiser notre pensée, je remercie le Créateur de nous l'accorder, afin que nous en fassions l'interprète de la franchise, la conseillère de la vertu, un instrument de sociabilité. Voilà pourquoi je veux l'ôter aux ennuyeux, aux méchans et aux sots, et ne la laisser qu'aux gens d'honneur et d'esprit, c'est-à-dire, au petit nombre. C'est aux femmes (et la question les intéresse autant et peut-être plus que nous), c'est aux femmes surtout que je veux la laisser. Quelques frondeurs impertinens les accusent d'en user trop ; moi, je me plains que beaucoup d'entr'elles

ne s'en servent pas assez. Qui possède mieux qu'elles le talent de nous fasciner par le charme d'un esprit délicat et ingénieux, ou de nous initier à ces détails de tendresse dont l'instinct de leur cœur a pénétré les plus intimes mystères? Un poëte grec a dit que le silence était la parure des femmes. J'en demande pardon à Sophocle; mais cette maxime est à la fois peu galante et peu juste. Si les femmes ne se dépouillaient pas de ce prétendu ornement du silence, ne nous déroberaient-elles point quelque chose de leur grâce et de leur bonté natnrelles? Le langage de leurs yeux, de leur sourire a, sans doute, un éloquent pouvoir; mais doit-il exclure l'empire de cette magique parole qui tour à tour nous encourage, nous console, nous éblouit, nous enivre?.... Je m'arrête. Pour rentrer dans mon grave ministère de moraliste et de législateur, je leur recommanderai, en ne m'adressant ici qu'à la minorité, de régler quelquefois avec une plus sage mesure l'emploi de ce trésor de la parole, qu'elles dépensent en général avec une si charmante prodigalité. Qu'elles y songent! Un mot imprudent suffit pour donner une fausse idée du caractère, et leur réputation est une tendre fleur qui peut se flétrir au souffle de leur propre bouche. On ne s'est que très-rarement repenti d'avoir gardé le silence, et très-souvent on a regretté d'avoir trop parlé. Il y a donc des cir-

constances où le silence est un devoir, un mérite, une preuve de jugement, un calcul de l'esprit, témoin la diplomatie, réputée la plus difficile des sciences, parce qu'elle consiste à parler peu soi-même et à surprendre le secret des autres en leur cachant sa propre pensée. D'où je conclus que, politique, littérature, morale, tout enfin irait mieux en ce monde si nous exercions assez d'empire sur notre langue, non pour lui imposer un frein éternel, mais pour en modérer les écarts. Cette grande réforme, c'est par l'éducation des deux sexes qu'il importe de la commencer. Si jamais le hasard me faisait ministre de l'Instruction publique, je profiterais de mon pouvoir, qui probablement ne serait pas de plus longue durée que celui de mes nombreux prédécesseurs, pour rendre un arrêté portant qu'à l'avenir, au lieu des prix d'amplification et de mémoire, on décernerait le *prix du silence* dans tous les colléges royaux et dans tous les pensionnats de demoiselles. Ce prix serait adjugé, non pas à l'élève qui durant l'année entière aurait observé un silence absolu (il ne faut point vouloir l'impossible), mais à celui ou à celle qui n'aurait jamais ouvert la bouche qu'à propos; les occasions de récompense seraient encore assez rares. Mon arrêté, je le prévois, ferait d'abord jeter les hauts cris et commencerait par produire un effet tout contraire à mon intention. Mais le principe, une fois éta-

bli dans le Code, passerait dans les mœurs des générations nouvelles, qui béniraient éternellement mon court ministère. Je les dispense d'avance de proposer mon éloge dans aucun concours académique; car ce serait violer la lettre et l'esprit de la loi dont j'aurais été le fondateur.

Maintenant c'est de vous, messieurs, et de vous surtout, mesdames, que j'ai besoin d'obtenir quelque indulgence. Vous êtes en droit de me dire que la meilleure manière de prouver les avantages du silence, c'était de ne pas en parler aussi longuement. Je suis loin cependant d'avoir épuisé mon sujet. Je ne vous ai pas vanté ce muet recueillement de la nature qui nous attire aux bords des eaux paisibles et sous la voûte des forêts solitaires, ni ce calme inspirateur et mystérieux qui, loin des bruits de la ville, favorise les créations de la poésie ou les rêveries de l'amour; j'aurais pu, m'élevant à de plus hautes considérations, célébrer le courageux silence de l'homme qui se tait pour ne pas trahir l'amitié ou ne pas flatter le pouvoir, et ce grand silence du peuple qu'on a surnommé la leçon des rois. Mais je craindrais d'aggraver des torts que je vais enfin expier. J'ai dicté le précepte, je donnerai l'exemple. Ce que j'ai de mieux à faire dans l'intérêt de mon amour-propre et dans l'intérêt de vos plaisirs, n'est-ce pas de renoncer à la parole?

A. Bignan.

DE L'AMOUR,

CONSIDÉRÉ

DANS TOUT CE QU'IL Y A DE GRAND ET DE BEAU.

(Fragment en vers.)

Agent universel, puissance où tout se fonde,
L'amour est le ressort et l'âme de ce monde
Que, jeune, il anima; que, vieux, il rajeunit:
Par l'amour tout commence, et par lui tout finit.

Il est dans le Soleil qui poursuit sa carrière,
Remplissant l'Univers de vie et de lumière;
Il est aux élémens qui, même en leur discord,
De l'ensemble créé font l'éternel accord :
L'orage trouble l'air, mais il le purifie;
Le feu destructeur cède au feu qui vivifie;
La Terre reprend tout, mais tout s'y reproduit:
Elle court dans l'espace, et l'Océan l'y suit,
De ses flancs magnétique amoureuse ceinture,
Et grande énigme encor des lois de la Nature.

7.

Sans l'amour l'Univers serait sans action :
C'est le germe sans fin de la création,
L'esprit de la matière... Il est, pour une plante,
La lumière, l'air pur, la chaleur fécondante ;
Pour tout être vivant, le feu conservateur,
Le principe, le but et l'éternel moteur.

Les grandes passions dans l'amour se résument,
Prennent de lui leur force, et dans lui se consument. —
Tout est amour en toi, Monde matériel !
En toi tout est amour, Monde intellectuel !
Dans l'infini des Cieux les sphères réparties
N'offrent qu'affinités, concert et sympathies.
Tout est analogie, accord, cohésion :
C'est l'amour que Newton appelle *attraction*.
De tout c'est l'harmonie et la force vitale ;
Des lois de l'Univers c'est la loi générale ;
Et, si de ce ressort cessait le mouvement,
Ce serait le chaos, se serait le néant :
Tant vaste et nécessaire est de l'amour l'empire
Dans tout ce qui se meut, dans tout ce qui respire !

L'amour est donc, pour l'homme, un trésor précieux :
C'est le plus grand bienfait qui lui vienne des cieux.
Quant il unit deux cœurs, l'amour, dans sa puissance,
Fait d'une double vie une seule existence,
Mêle deux volontés en un seul sentiment,
Et fait de deux transports un même enchantement.

Les âmes, dans l'amour, ont une vie intime,
Un monde tout à part où chaque instant s'anime
Des voluptés du Ciel, d'ineffables désirs,
Que vainement on cherche au sein d'autres plaisirs,
Et qui sont la plus pure et plus douce liesse
Quand nul remords n'en vient troubler la douce ivresse.

Interminable jeu des passions, l'amour
Donne au désir l'espace, aux ténèbres le jour,
Aux cœurs sympathisans un tendre et saint délire,
A l'âme son Eden, au bonheur son empire.

L'homme qui n'aime point est un être imparfait,
Exilé du bonheur, que rien ne satisfait :
« Tes feux, Enfer terrible, éternelle fournaise,
Sont moins désespérans, disait Sainte-Thérèse,
Que l'ennui d'un mortel, au cœur vide, fermé :
Je le plains : malheureux !.... il n'a jamais aimé ! »
La sainte avait raison ; elle disait encore :
Dans ce monde-ci j'aime, et dans le ciel j'adore.

En symbole d'amour, Dieu même s'est placé
Dans l'Évangile saint aux hommes annoncé.
Puissance, amour, esprit : c'est sa triple couronne,
Et son triple attribut et sa triple personne.
C'est un Dieu tout amour qu'adorent les chrétiens :
Aimez-vous ! dit le Christ dans tous ses entretiens.

Cette grande maxime en son livre est empreinte ;
C'est une loi d'amour que sa morale sainte.

C'est l'amour du prochain, précepte spécial
Que Dieu donne pour base à l'état social ;
Cest l'amour fraternel qui jette, en abondance,
Au chemin de la vie un parfum d'innocence ;
C'est l'amour saint d'un père, et celui des époux,
Quand le cœur de la loi rend le lien plus doux ;
C'est l'amour dans lequel Dieu, pour sa créature,
Fit du sein maternel l'autel de la Nature ;
Sentiment indicible et le plus gracieux :
Car le cœur d'une mère est un reflet des Cieux ;
C'est l'amour des enfans dont le cœur recommence
L'amour qui les soignait aux jours de leur enfance.

Il est d'autres amours : l'amour de la cité ;
L'amour des droits égaux et de la liberté ;
Le noble amour des arts, qui charment l'existence
Et font, dans un pays, l'éclat de sa puissance ;
L'amour de la patrie et ses émotions,
Erigeant en vertu l'orgueil des nations,
Faisant du sacrifice un acte de civisme,
Du devoir le bonheur, du péril, l'héroïsme ;
L'amour d'un nom qui passe aux âges à venir,
Et fait tout entreprendre à qui veut l'obtenir :
Il éveille, il excite, inspire et donne une âme
A la lyre, à la voix, au pinceau d'une femme :

Car, enfin au poète, à l'artiste surpris,
Souvent la femme enlève ou dispute le prix.
Une épître célèbre a fait, dira l'histoire,
Les deux sexes rivaux dans les champs de la gloire.
Un ancien préjugé, qui donc le renversa ?
Qui fit le mouvement, et qui le devança ?
C'est Constance de Salm qui, brisant la barrière,
A toujours su depuis agrandir la carrière.

Ainsi, dans les grands cœurs la gloire a son amour;
Sans amour tout est ombre, avec lui tout est jour;
Aimons-donc ! il le faut, car c'est le bien suprême,
Le vœu de la nature, et la loi de Dieu même !

M. Villenave, père.

UN DÉVOUEMENT

AU-DESSUS DE L'HUMANITÉ.

Je veux vous conter une histoire,
Merveilleuse pour ce temps-ci,
Un acte de vertu notoire,
Un trait sublime, dieu merci !
— Quiconque a fait une lègère étude
Du siècle aimable où nous vivons,
Doit bien savoir que nous avons
Des gens très-forts en fait d'ingratitude.
Or, de n'être pas cru, j'ai quelqu'inquiétude ;
Car vous iriez de l'aurore au couchant,
Vous perdriez votre peine en cherchant
Un cœur pareil à celui que je vante !
Cœur généreux, plein de compassion,
Dont rien n'arrrête et n'épouvante
La pure et belle impulsion !
Cœur chaud d'amour et de tendresse,
Qui, sans calcul, au malheur s'intéresse,
Par instinct naturel du bien !...
Sans doute le héros dont je fais la peinture

Peut sembler au-dessus de l'humaine nature ;
Mais ne vous étonnez de rien ;
Dans mon héroïque aventure
Le héros, messieurs, c'est un chien !...

Il était blanc, de forte taille,
Chien de chasse et chien de bataille,
Marqué de noir, un bel œil bleu,
Plein d'intelligence et de feu!
Comme chien, au physique, il eût posé modèle ;
Qualité qu'il estimait peu,
Car il était encor bien moins beau que fidèle !
Son maître le traitait fort mal.
Rustre complet, moins homme qu'animal
(Ce qui n'est pas chose très-rare),
Ce maître était cruel, avare ;
Bientôt le malotru se dit :
Il mange trop, ce chien maudit !
Je veux qu'il me serve sans doute,
Qu'il me garde en cas de besoin,
M'obéisse, chasse avec soin,
Mais tout cela, sans qu'il m'en coûte !
Ou je le vends..... j'y suis bien résolu.
— Il le vend donc, et son marché conclu,
Le chien de belle et bonne race,
Le meilleur de tous les amis,
A son nouveau maître est remis ;
Mais du premier il suit la trace !

Et le voilà qui, dès le lendemain,
Court au logis du misérable maître
Chez lequel il souffrit la faim.....
Et par l'ingrat, vingt fois chassé peut-être,
Se laisse battre et lèche encor sa main !
Bref, l'acquéreur un jour ne veut plus de la bête ;
« Je vous la rends, dit-il à son vendeur ;
Le pauvre quadrupède a vraiment trop bon cœur,
Et pour qu'il fût à moi, j'affirme sur ma tête,
Que j'aurais bien donné trente fois sa valeur ;
Mais il n'aime que vous, ainsi je le ramène...
Voilà votre César... » Ce nom à la romaine,
C'était celui du chien. — Le voilà donc rentré
Chez son patron, bon gré malgré.
— Croyez-vous que l'âme du rustre
Éprouva quelqu'émotion,
Ou que de César l'action
A ses yeux ait eu quelque lustre ?
Il n'y fit pas attention !
Mais son esprit sordide en spéculation
Calcula qu'il pourrait à la pitié publique
Abandonner sa bête famélique.
Ce projet ne tourna qu'à sa confusion ;
Bien loin de réussir au gré de son envie,
César trouvait à peine à soutenir sa vie
En furetant dans les débris
Livrés aux pavés de Paris !
Heureux encor !... mais voici la froidure,
Sans que le maître en ait aucun souci ;

Et les voisins, dont l'âme était moins dure,
Donnent au pauvre chien transi
Quelque vieil os pour nourriture !...
Quant au tyran qui, sous son toit,
Lui refuse un modeste asile
Et pendant les frimats l'exile !
Dans son quartier chacun le montre au doigt !
— Lui s'en irrite, et la plus lâche haine
A l'avarice encor se joint pour l'endurcir...
César battu, ne brisant pas sa chaîne,
D'un tort plus grave il pense à le noircir !
— Mon pauvre chien, hélas ! il a la rage,
Dit le cruel !... et j'aurai le courage
De le noyer dès aujourd'hui.
Qui donc avait la rage?... Ah ! c'était lui !
— A moi César, dit-il d'une voix brève ;
— De la Seine glacée il a gagné la grève,
Suivi du chien devançant son désir,
Battant la queue, aboyant de plaisir !
Pauvre César !... il est si plein de joie !
Il croit qu'on caresse son cou...
L'on y suspend un énorme caillou,
Afin d'être sûr qu'il se noie !
Puis le flattant toujours, de peur de l'alarmer,
Le traître, tout d'un coup, lance dans l'eau profonde
Le seul être qui, dans le monde,
Était capable de l'aimer !
Et c'en est fait ! grâce à l'énorme pierre,
César descend au fond de la rivière...

Il va périr !... En cet instant fatal,
D'un long glaçon, l'atteinte meurtrière,
Presse déjà le col de l'animal !...
Mais, admirez... le hasard favorable,
Ou bien plutôt, le ciel !... et pourquoi pas ?
Du ciel la bonté secourable
S'intéresse à tout ici-bas !
Bref, le ciel donc, en sa miséricorde,
Fait que l'affreux glaçon ne coupe que la corde,
Et le caillou demeure au fond de l'eau,
Tandis qu'on voit paraître à sa surface
Le pauvre chien nageant dans les débris de glace,
Qui devaient être son tombeau.
— Le noyeur saute alors dans un léger bateau,
Rame droit à son chien luttant dans l'eau rapide,
Lève à deux mains un aviron ferré,
Et sur le malheureux par le ciel délivré
De l'eau mortelle et d'un courroux stupide,
Assène un coup désespéré !
Mais l'élan de ce coup entraîne à la rivière
Mon furieux, la tête la première...
Ah ! mon dieu ! cria-t-il, ayez pitié de moi !
(Le méchant voit toujours la mort avec effroi.)
Il se lamente... Oh ! que Dieu me pardonne
Tous mes méfaits !... je vais mourir, hélas !
Or, la fortune est souvent bonne
Pour les pervers, car elle n'y voit pas !
Elle entendit la voix du misérable
Qui criait sauvez-moi ! d'un accent déplorable.

Mais le sauver, par quel moyen ?
D'où viendrait le secours ?... Encor du pauvre chien !
— César se soutenant à peine
Et teïgnant de son sang les glaces de la Seine,
Vit donc passer au fil de l'eau
L'infâme corps de son bourreau !
Il s'élance, il aboie, il nage ;
Le danger double son courage ;
Et bravant les flots, les glaçons,
Sur la grève du voisinage
Il a traîné le corps plein de mortels frissons !
Et peu s'en faut, en rouvrant la paupière,
Que notre ingrat, délivré du trépas,
Sur son sauveur, qu'il maudissait tout bas,
Ne lève encore une main meurtrière !
« De mon danger c'est la cause première,
Dit-il, et je vais me venger... »
Il est des cœurs que rien ne peut changer !...
Cet homme en avait un de pierre !
Il aurait achevé son chien sans nul remord :
Mais il ne le fit pas... Il était déjà mort !

Il est des êtres dans le monde
Au sort de César condamnés ;
Êtres à part, leurs jours infortunés
Sont dévoués à quelque idole immonde,
De qui l'orgueil compte leur sang pour rien
Et les soumet à l'office du chien !

Voyez, à l'abri du carnage,
Ce fier despote pour lequel
On court chercher le coup mortel,
Dont le mourant lui fait hommage ;
Dira-t-il, au moins, c'est dommage !
Non... Vous mourez pour sauver son pouvoir,
Il dit de vous : Cet homme a rempli son devoir.
— Heureux sur cette terre, où le malheur foisonne,
Où le bien est si clair-semé,
Celui qui garde un chien pour être aimé,
Et qui n'est le chien de personne !

D'ÉPAGNY.

N. B. Le fond de cette historiette est vrai ; un homme qui voulait noyer son chien glissa lui-même dans la rivière et fut soutenu par le pauvre animal, jeté au milieu des glaçons, assez long-tems pour qu'on pût venir à son secours.

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.

Séance du 13 décembre 1840.

MESSIEURS,

Les circonstances graves qu'a traversées la France depuis un demi-siècle ont appelé l'attention publique sur les intérêts généraux; les formes constitutionnelles ont développé la tendance des esprits vers la politique, et chaque jour la presse répand la lumière sur les faits et sur leurs conséquences. Il n'est pas d'intelligences éclairées qui ne comprennent les grands problèmes sociaux, qui ne veillent au dépôt sacré de nos institutions; il n'est pas de cœurs généreux qui ne palpitent au nom de la patrie, et qui ne se sentent disposés à des sacrifices personnels,

8.

dès que sa dignité et son indépendance sont en péril. Mais telle est l'imperfection de notre nature, que l'abus vient se placer à côté du bien même, et que la manie de la politique envahissant jusqu'au foyer des plus obscures familles, y porte trop souvent le trouble et même la discorde.

Ce travers a fourni à M. Bignan le titre et le sujet d'une comédie en cinq actes et en vers, qu'il a fait imprimer, et qu'on regrette de ne pas voir figurer sur la scène française.

Pour la politique, comme pour les autres sciences, le passé est un flambeau qui éclaire le présent, et dont les lueurs se projettent jusque sur l'avenir. C'est donc un ouvrage d'incessante actualité que celui qui montre la marche et les progrès de la civilisation depuis la naissance du Christ jusqu'à nos jours : aussi avons-nous reçu avec un vif intérêt le cinquième volume de cette grande histoire, dans lequel M. Roux-Ferrand fait passer sous les yeux du lecteur les événemens multipliés des quinzième et seizième siècles, c'est-à-dire des temps qui virent les Anglais chassés de France à la voix de Jeanne d'Arc, la noblesse féodale abattue par Louis XI, l'esprit humain émancipé par les efforts de Luther et de Calvin, les arts enfantant partout des prodiges, et Iwan-le-Conquérant, décoré le premier du titre de czar, jetant parmi les glaces du Nord les fon-

demens du gigantesque et trop ambitieux empire de Russie.

Depuis huit années, M. Moreau de Jonnès s'occupait de la statistique agricole de la France, vainement tentée sous Louis XIV et ses successeurs. Pour déterminer la puissance de chaque culture, on avait employé les méthodes les plus incertaines, parfois même les plus bizarres; et, par exemple, croira-t-on qu'un homme justement célèbre dans les fastes de l'agriculture, Arthur Young, découpant une carte de la France, avait déduit du poids des parties ou boisées, ou cultivées, ou en pâturage, la dimension des surfaces qu'elles devaient offrir? De nos jours, enfin, on est remonté aux termes primitifs: nos 40,000 communes ont été cadastrées, et c'est de l'agrégation des nombres acquis de la sorte qu'on a obtenu les chiffres qui expriment, par arrondissemens et par départemens, l'étendue des cultures de la France, leurs produits, leur consommation, leur valeur en argent, ainsi que d'autres données également essentielles pour les travaux des sciences économiques et de la haute administration. Présenté au Roi et distribué aux Chambres par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, ce grand ouvrage a été favorablement accueilli; et plusieurs pays voisins, voulant suivre la méthode qui en a assuré le succès, ont demandé la communication des do-

cumens qui leur permettront d'entreprendre une semblable exploration.

C'est qu'aujourd'hui, Messieurs, les intérêts de tous les peuples sont solidaires. Aussi voyait-on avec regret la France, qui jadis faisait tout le commerce de l'Amérique espagnole par Cadix, avoir entièrement perdu ce vaste débouché, par suite des efforts d'une puissance rivale qui, pour l'avantage de ses relations mercantiles, avait promptement exploité les révolutions dont ces contrées ont été le théâtre, et qui ont amené la formation de plusieurs républiques. Des Français isolés, même des aventuriers sans ressources, avaient seuls renoué des relations avec ces États lointains : on désirait vivement que des rapports suivis s'établissent de peuple à peuple, et tel est le but, tel sera le résultat de la création toute récente des paquebots transatlantiques. M. Jullien (de Paris) a développé dans une dissertation l'utilité de ce service régulier ; nous devons en outre à cet écrivain deux chants inédits d'un poème sur l'*Ère des Peuples*.

M. Pierquin de Gembloux a publié une *Lettre à M. Bory de Saint-Vincent sur l'unité de l'espèce humaine ;* — M. Machart, un *Discours sur l'origine de la morale, sur ses progrès comparés à ceux des connaissances humaines, sur les causes et les remèdes de leur inégalité*. M. le docteur Colombat a donné quelques aperçus sur la

voix, le chant et la parole, ainsi que l'introduction d'un ouvrage en quatre volumes, intitulé : *Dictionnaire historique et iconographique de la médecine opératoire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Une cruelle maladie faisait craindre que M. Troplong ne pût continuer, quant à présent, ce commentaire du Code civil, auquel la magistrature et le barreau accordent une si haute estime. Mais il est des intelligences dont rien ne saurait altérer la vigueur : en même temps que nous apprenions la convalescence de notre confrère, nous recevions de lui trois volumes renfermant les *Commentaires des titres de l'Échange, du Louage,* et que les amis de la science judiciaire accueilleront avec plaisir.

Poursuivant avec zèle l'investigation des monumens antiques, M. Auguste Pelet nous envoie une *Notice sur un tombeau gaulois* qu'on a découvert à Nismes. Si des rives du Gard nous nous transportons en imagination aux bords du Rhin, nous y voyons M. Fidèle Delcroix exhumer les souvenirs des vieux châteaux et des anciennes traditions, dans une *Épître en vers* adressée à M. le baron de Stassart et couronnée par l'Académie de Lille.

Puisque me voilà amené à vous parler de poésie, Messieurs, je dois vous dire que des productions légères sur un grand nombre de sujets

nous ont été communiquées par MM. Vieillard, Coffinières, Roux de Rochelle, Bernard Jullien, Albert Montémont, Théodore Lorin, Colombat, d'Épagny, qui nous a fait entendre une comparaison ingénieuse des styles classique et romantique, — Berville, qui a recherché les lois fondamentales du rhythme dans la versification française. « Ces lois, dit-il, ne sont point arbitraires; elles doivent leur origine à des conventions dont les principes existent dans la nature.... C'est en cela, selon notre confrère, qu'éclate l'erreur de quelques écrivains qui, dans ces derniers temps, ont prétendu renouveler les formes de notre poésie. Ils n'ont pas réfléchi que les lois dont ils déclinaient l'autorité n'étaient point l'ouvrage du caprice et du hasard; que les maîtres dont les écrits ont fixé parmi nous la forme poétique n'ont fait que démêler et choisir, parmi les combinaisons diverses, les combinaisons les meilleures. »

Cette grâce de la versification, cette harmonie des nombres, qui appartiennent aux grands poètes de toutes les nations et de tous les âges, et qui prêtent un charme si touchant aux sonnets où Pétrarque exhala ses soupirs d'amour, se remarquent dans la traduction que vient de terminer M. Anatole de Montesquiou, avec une telle fidélité que souvent le vers français y est la reproduction exacte du vers italien. Vous en jugerez, Messieurs, par la citation suivante :

Ah ! puisque cette vue angélique et sereine
Par un départ subit plongea dans la douleur
Mon âme qu'elle voue à la plus sombre horreur,
Cherchons dans mes accens le terme de ma peine.

Une juste souffrance à me plaindre m'entraîne.
Elle et l'Amour, instruits tous deux de mon malheur,
Saventbien qu'il n'estpas d'autre espoir pour mon cœur
Contre les longs ennuis dont ma carrière est pleine.

As-tu compris, ô Mort, l'ouvrage de ta main ?
Et toi, qui dans ton sein conserves, terre heureuse,
Ce miracle d'amour, ce chef-d'œuvre divin,

Vois où tu réduisis mon existence affreuse,
Qui dans la cécité cherche et réclame en vain
L'astre modérateur de sa plainte amoureuse.

(235[e] sonnet de Pétrarque.)

L'instruction de la jeunesse est un sujet de trop haute importance pour ne pas occuper la sollicitude de beaucoup de bons esprits. M. Bouilly vient de consacrer à la première éducation un volume intitulé : *Le Dimanche des Enfans ;* on y retrouve le talent, la bonhomie du *Vieux Conteur.* — M. Bernard Jullien s'est livré à un examen critique de divers ouvrages destinés à l'enseignement ; puis, portant son regard vers des régions plus élevées, il a écrit des observations sur quelques points de la

philosophie de M. Cousin, et sur la traduction donnée par cet académicien des OEuvres de Platon.

M. Villenave nous a remis deux notices historiques, l'une sur Michaud, l'autre sur Héloïse, où, pour la première fois, tous les faits cités sont appuyés sur des textes. — Une notice sur Patrick a été composée par M. Depping pour la *Biographie universelle*.

La *Madone* de M. Léon Halévy s'est montrée avec succès sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Le même auteur a mis au jour une *Histoire résumée de la littérature française*, en deux volumes.

M. Roger nous a communiqué son épître en vers, adressée à un parent qui porte le même nom que lui, sur la brillante exécution du baptistère de N.-D. de Lorette, que tout Paris a visité; cet artiste avait invité notre compagnie à l'inauguration d'un travail si remarquable.

Cédant à la demande d'un grand nombre d'amis des lettres, la société s'est décidée à publier les pièces qui ont fait partie de ses deux séances semestrielles, et M. Challamel a été l'éditeur de son Annuaire de 1840.

Dans celui de 1841 figurera la Notice de M. Desains sur Ansiaux. Son *Dialogue entre un membre d'une compagnie savante et le secrétaire perpétuel* nous a paru trop joli pour qu'il ne vous en fût point donné lecture : vous y trou-

verez, Messieurs, une leçon ornée de cette finesse d'esprit, de cette grâce d'enjouement, qui distinguent les productions de M. Desains; c'est l'utile uni à l'agréable, et nous prendrons plaisir à en tirer un double profit.

On sait combien la mémoire de Napoléon est chère aux Polonais; M. Charles Forster lui a rendu hommage par son écrit intitulé *La Tombe de l'Empereur;* et voici que parmi les chants enfantés dans les loisirs de la paix, M. Casimir Delavigne, ressaisissant la lyre dont il tira des sons si pleins de puissance et de mélancolie, nous dit un hymne guerrier inspiré par le retour des restes mortels du héros qui rendit notre belle patrie la reine des nations, et qui va enfin, d'après son dernier vœu, reposer sur les rives de la Seine. Ces nobles accens, qui trouveront un écho dans tous nos cœurs, l'univers les entendra, Messieurs; car l'imprimerie les fera lire partout où l'homme vit en société, partout où l'homme aime la gloire; l'imprimerie, ce soleil sans nuit allumé par le génie de Guttemberg dans le ciel de la civilisation moderne! La solennité dont le chef-lieu du Bas-Rhin a été cette année le théâtre, a fourni à l'un de nos correspondans, M. Kirstein, le sujet d'une fort belle médaille, où se voit l'effigie de la statue que notre confrère David a donnée à Strasbourg, et dont il termine en ce moment les bas-reliefs.

Depuis sa dernière séance publique, Messieurs, la Société philotechnique a perdu deux artistes aussi recommandables par leurs talens que par leur modestie.

Jean-Joseph-Eléonore-Antoine Ansiaux est né à Liége, en 1764, d'une famille honorable. Sa vocation pour les arts l'entraîna vers la peinture; il n'avait pas seize ans lorsqu'il reçut des mains de l'évêque de Liége une médaille d'encouragement.

S'étant fixé à Paris, il enrichit fréquemment l'Exposition de tableaux parmi lesquels le public remarqua *l'Assomption de la Vierge*, *le Poussin présenté par Richelieu à Louis XIII*, *Renaud et Armide*, *la Clémence de Napoléon*, etc. Plusieurs de ces belles pages méritèrent à l'auteurs des mentions honorables, des médailles, des commandes ou des acquisitions par nos différens ministères, enfin la décoration de la Légion-d'Honneur.

Dans les archives de Milan, le nom de Redouté se lit sur un blason de chevalier croisé, avec une devise devenue bien célèbre : *Honneur et patrie*. Ses ancêtres furent inhumés dans l'église des croisés à Dinan (Belgique). Etait-il d'une ancienne famille de preux qui avaient conquis leur noblesse dans la Terre-Sainte? Quoi qu'il en soit, son aïeul et son père avaient délaissé le glaive pour se vouer à la peinture, et notre confrère naquit à Saint-Hubert, le 10 juillet 1759.

Dès l'âge de six ans, il maniait le pinceau. Après avoir essayé de divers genres, il se sentit entraîné vers la reproduction des fleurs. Un écrivain spirituel a dit « qu'il les aimait par instinct, comme le modèle fugitif et éternel de la beauté ».

Redouté employa avec succès l'aquarelle pour leur conserver la fraîcheur, la fermeté, l'éclat, et il perfectionna un procédé de tirage en couleur qui lui permit de suffire à ses publications multipliées.

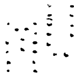
Marie-Antoinette l'avait appelé à peindre dans son cabinet, au Petit-Trianon, les fleurs qu'elle cultivait elle-même. Quinze ans après, Joséphine le nomma son peintre de fleurs, et la Malmaison devint pour lui un royaume dont il publia la *Flore*, suivie bientôt de celle du château de Navarre. Tout en *illustrant* une foule d'ouvrages de botanique, il mit au jour, en huit volumes in-folio, la famille élégante et nombreuse des *Liliacées*, que Napoléon se plaisait à envoyer en cadeau à tous les souverains. Redouté y joignit ses admirables *Roses*, son ouvrage de prédilection. Ce qu'il faisait si bien, il le démontrait avec habileté, dans son cours du Jardin-des-Plantes, à une multitude d'auditeurs attentifs et de femmes qui s'empressaient autour de ses cheveux blancs. Chaque salon annuel nous valait une corbeille qu'allaient chercher tous les regards. Louis XVIII remit de sa main une médaille d'or

à Redouté ; et Charles X attacha à sa boutonnière la croix de la Légion-d'Honneur. Il reçut du roi des Belges celle de Léopold, et de la reine son épouse un don bien flatteur, celui d'un bouquet peint par elle-même. Il avait donné à cette princesse des leçons de dessin, ainsi qu'à son auguste mère, à madame Adélaïde, à la princesse Clémentine, et à cette Marie si regrettée, qui a légué à la France un chef-d'œuvre. Après avoir exposé une grande page qui orne le château de Villiers, il voulut clore son illustre carrière par *le Temple de Flore*, où Gérard avait peint en grisaille l'Amour et Psyché. Le 20 juin dernier, Redouté travaillait fort tard, comme de coutume ; ne le voyant pas sortir de son atelier, sa famille vint l'y chercher : une apoplexie foudroyante lui avait ôté la vie à 80 ans, alors que son talent conservait encore toute la suavité de son printemps.

La Société philotechnique fut représentée à ses obsèques par une nombreuse députation ; elle y eut pour interprète M. Desains.

Un élève chéri du grand peintre (M. Jules Baget) fit entendre sur sa tombe les accens du cœur ; il disait :

Tes vieux amis, trompés par un divin prestige,
Vont croire que ton âme, errant de tige en tige,



Vient respirer encor le doux parfum des fleurs,
Dont tu savais fixer les changeantes couleurs;
Et puis, quand, vers le soir, la frémissante brise
Sur les arbres mouvans, comme un soupir, se brise,
Ils croiront que ce bruit est le gémissement
De ta voix qui près d'eux vient pleurer un moment.

Si notre Compagnie a été attristée par ces pertes, Messieurs, elle a puisé des consolations dans l'adjonction de nouveaux membres.

M. Eugène Vail, citoyen des Etats-Unis, et auteur d'un savant ouvrage sur les Indiens de l'Amérique du Nord, a obtenu son inscription sur la liste de nos correspondans étrangers.

De fréquentes expositions au Louvre, et particulièrement des vues de la Sicile, de la Calabre et celle d'un site pris à Annonay, qui a mérité une médaille à M. Vanderburch, déjà membre de la Société des Enfans d'Apollon et de celle des Beaux-Arts, lui ont valu son admission parmi nous.

Le fils du vénérable M. Villenave est venu s'asseoir à côté de son père. Plusieurs grands travaux dramatiques où l'on remarque une facture habile et la verve du style, d'agréables poésies, des opuscules traités avec autant d'à-propos que de bon goût, et d'une versification facile, sont des titres de nature à satisfaire pour le présent

et à donner de grandes espérances pour l'avenir. M. Villenave fils est en outre l'éditeur d'un poème en dix chants sur Napoléon, composé par Joseph Bonaparte, ancien roi d'Espagne ; ce poème était jusqu'alors inconnu en France. Notre confrère y a joint une *Notice sur l'enfance et la jeunesse de l'empereur*, ainsi que des *poésies nationales* de sa composition.

L'usage, Messieurs, nous fait une loi d'indiquer les distinctions obtenues par des membres de notre Société, et nous devons de la reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu nous offrir les écrits dont la nomenclature terminera ce discours.

Ainsi nous dirons que M. Troplong a été élu, dans la journée d'hier, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; — M. Camille Paganel est conseiller d'état, secrétaire-général du ministère de l'agriculture et du commerce ; — M. Naudet, colonel d'état-major, chef du cabinet du ministre de la guerre ; — et M. le baron Roguet, colonel du 41e de ligne, dans les possessions de la France en Afrique.

Le directeur de l'Algérie a transmis à la Société le *Tableau de la situation des établissemens français en* 1839, dans cette contrée dont la conquête a déjà donné lieu à de si brillans faits d'armes ; on lit avec intérêt les détails qui concernent l'occupation romaine, celle des Espa-

gnols et l'administration d'Abd-el-Kader. La population arabe est la trame qui couvre la régence ; les tribus, comme les couleurs de l'étoffe, établissent une différence au premier aspect ; mais des relations journalières existent entre nous et les tribus alliées, et de celles-ci aux ennemies ; tout se lie, et la politique peut-être fera ici plus que l'épée.

Nous avons reçu la septième année des chansons du Caveau moderne, les mémoires de l'Athénée des Arts, de l'Institut historique, de la Société libre des Beaux-Arts, du Comité historique des arts et monumens, du Congrès scientifique du Mans, des Académies de Bruxelles, Lyon, Metz, Lille, Nantes, Rouen, Châlons-sur-Marne, Draguignan, Angers, Laon, Cambrai, Cahors, Tours, Foix, Caen, Evreux, etc.

M. Théodose Burette a continué l'envoi des livraisons de son *Histoire de France illustrée* par M. Jules David ; — Dom Martin Bastas a fait hommage de son *Poème sur la pêche*, de ses *Saisons*, de ses *Satyres de Juvénal* ; — M. Fulchiron, député du Rhône, a donné le tome premier de son *Voyage dans l'Italie méridionale*.

Trois dames ont enrichi notre bibliothèque : Mme la baronne de Carlowitz, de sa *Traduction de la Messiade de Klopstock* ; et les épouses de deux de nos confrères, Mme Panckouke, de sa

Traduction des poésies de Goëthe; — Mme Achille Comte, de son *Eloge de Madame de Sévigné*, honorablement mentionné par l'Académie française.

Nous avons entendu avec plaisir le rapport de M. d'Epagny sur cet ouvrage aussi bien écrit que bien pensé, rapport où il fait sentir la nécessité pressante de ramener dans nos relations sociales la politesse de mœurs, l'urbanité de langage, dont quelques salons privilégiés sont aujourd'hui les rares dépositaires. Ce besoin, l'Académie française l'a reconnu, et, en signalant le mal, elle a indiqué le remède. Les femmes ont une grande et noble tâche à remplir parmi nous: seules elles peuvent inspirer à la jeunesse ces pensées gracieuses, ces sentimens généreux, cet esprit du cœur qu'elles possèdent à un si haut degré; seules elles peuvent nous rendre une société digne d'elles et de la France.

Le Secrétaire perpétuel,

Baron DE LADOUCETTE.

LE CHAT-HUANT.

CONTE.

Le jeune Alfred, devenu possesseur
D'un beau domaine et d'une jeune femme,
Voulait encor jouir de la douceur
De voir le monde et de sauver son âme.
Près d'une église il s'était établi
Pour arriver plus vite aux saints offices,
Et de la terre il goûtait les délices
Dans un hôtel par ses soins embelli :
Il est heureux, la gloire l'environne ;
Brillant artiste, il poursuit ses travaux,
Et quelquefois la main de ses rivaux
A sur son front attaché la couronne.
L'amour du beau, l'esprit et la raison,
Le doux attrait de la littérature,
Un bon concert, une courte lecture,
Aux gens de goût ont ouvert sa maison :
Plus d'une voix mélodieuse et pure
S'y fait entendre, et ses chants gracieux
Comme un parfum s'élèvent vers les cieux.

Mais, par malheur, une espèce d'ermite,
Un chat-huant, fuyant le genre humain,
S'est retiré comme un moine stylite
Sur le clocher du chapitre voisin;
Et son fausset, ses cris mélancoliques,
Mêlés aux sons des harpes, des hautbois,
Viennent troubler les accords harmoniques
Qui des chanteurs accompagnent la voix.

L'oiseau sauvage eut aussi pour devise
Qu'il ne faut pas s'écarter de l'église;
Et ce hibou, renfermant son chagrin,
S'était jadis logé dans un lutrin:
Il y vivait seul à sa fantaisie,
Pour la complainte il avait du penchant,
Et cette place était très-bien choisie
Pour recevoir des leçons de plain-chant.

Lorsque la guerre, allumée au chapitre,
Eut embrasé tout le pays latin,
Lorsque Boirude et l'Amour et Brontin,
Du chat-huant conquirent le pupître,
Forcé de fuir loin de ses ennemis
Qu'il effraya jusque dans sa défaite,
Il fut vaincu, mais ne fut pas soumis;
A tire d'aile il atteignit le faîte
Des murs sacrés qu'il choisit pour retraite.

Sur les confins de la terre et des cieux
Ayant placé sa nouvelle guérite,
Il espérait que les audacieux
Ne viendraient pas escalader son gîte :
Là, tous les soirs, vigilant pélerin,
Faisant la ronde autour de sa cellule,
Il commençait avec le crépuscule
A fredonner son lugubre refrain ;
Et par ses cris et ses longues huées,
D'autres hiboux, attirés près de lui,
De ce concert donné dans les nuées
Allaient accroître et le trouble et l'ennui.

Les sons aigus, le sinistre murmure
De tous ces becs, sifflant à l'unisson,
Mirent bientôt Alfred à la torture ;
Il lui semblait qu'une cabale obscure
Pour le huer venait prendre leçon :
Des envieux que la lumière blesse
Le nombre alors était grand parmi nous,
Et le génie a souvent la faiblesse
De redouter les clameurs des hiboux.

Pour dissiper leur bruyante recrue,
D'abord Alfred faisait le pied de grue :
Puis il pensa qu'en jouant quelque tour
Au commandant de la troupe emplumée

Il ferait fuir sa suite accoutumée ;
Car il savait, d'après la renommée,
Qu'aux malheureux on ne fait plus la cour.

Contre un oiseau la victoire est facile,
Et sans péril on aurait pu brusquer
L'assaut du toit qu'il prit pour domicile ;
Mais de ce lieu vouloir le débusquer
N'était-ce pas troubler le droit d'asile ?
Le chat-huant, maître de son clocher
Qu'il regardait comme un saint apanage,
Sur ce donjon aimait à se percher ;
Et le curé, par égard pour son âge,
Ne souffrait pas qu'on le vînt dénicher,
Il tolérait sa clameur incommode ;
Et dans un coin se bornant à prier,
Simple et modeste, il avait pour méthode
D'être indulgent et de laisser crier.

L'ami des arts vainement lui propose
De renvoyer son hôte au fond des bois :
Sur son refus, il a recours aux lois ;
Un jugement va décider la chose :
L'oiseau funeste est bientôt dénoncé
Comme un voisin brouillon et difficile ;
De sa tourelle il doit être chassé ,
Et par arrêt le tribunal l'exile.

Mais c'est en vain que de son vieux manoir
On le repousse, il y revient sans cesse ;
Tant il est doux aux bannis de revoir
Les lieux chéris où coula leur jeunesse !

Pour l'éloigner sans craindre son retour
Il eût fallu garder sa citadelle,
Et la chicane avait plus d'un vautour
Qu'elle espérait y mettre en sentinelle ;
Mais on craignit que tous ces voltigeurs
Ne fussent prêts à manger le coupable :
Faire du bruit n'est point un cas pendable ;
A la justice il fallait des vengeurs
Moins altérés du sang du misérable.

Un magister, que l'on vint consulter,
D'un air capable examina l'affaire :
« Messieurs, dit-il, je sais ce qu'il faut faire ;
» Aucun hibou ne peut me résister.
» Dans cette tour est une cloche immense ;
» Depuis un siècle elle a perdu la voix,
» Et le battant qu'elle avait autrefois
» Lui fut ôté par un trait de prudence :
» On prétendait que ce bruit de démon
» Troublait souvent la paix du réfectoire,
» Et pouvait nuire à l'effet d'un sermon,
» En éveillant en sursaut l'auditoire ;

» Mais puisqu'il faut vaincre un oiseau de nuit,
» De ce beffroi rétablissons l'usage :
» J'ai souvent vu, quand les gens font du bruit,
» Qu'on les fait taire en criant davantage. »
A ce discours, chaque juge applaudit :
Devers l'église en foule on s'achemine ;
On est à l'œuvre, et le battant maudit
Est remonté sous l'énorme machine.
Le magister a donné le signal ;
Sur ses pivots la cloche est ébranlée ;
Et ce docteur pousse un cri triomphal,
Quand le bourdon sonne à pleine volée.

Le chat-huant ne paraît plus alors :
Au premier bruit il avait pris l'alarme ;
Mais de l'airain les éclatans accords
A chaque instant font un autre vacarme :
On sait par eux l'enfant qui vient au jour,
L'homme qui meurt, l'hymen que l'on publie :
Chacun ici fait du bruit à son tour,
Bruit d'un instant, qui passe et qu'on oublie.

Des apprentis, fervens dans leur devoir,
Comme le sont tous les jeunes novices,
D'un bras nerveux sonnent tous les offices,
Et l'Angelus du matin et du soir ;
Et quand la nuit sous ses voiles funèbres
Vient assembler les esprits des ténèbres,

Mettre à l'affût les amans, les filoux,
Voler l'avare et tromper les jaloux,
Des tapageurs la troupe réunie
Est en alerte, et sonne à si grands coups
Pour repousser une race bannie,
Que le pauvre homme, en proie à l'insomnie,
Maudit cent fois les chasseurs de hiboux.
Sans fermer l'œil, il voit venir l'aurore :
Nul autre oiseau ne salûra le jour ;
Effarouchés et changeant de séjour,
Ils sont partis, et les filles de Flore
Ont vainement espéré leur retour.
On n'entend plus sous la verte feuillée
Les rossignols essayer leurs concerts ;
De ses amours la terre est dépouillée,
Et les jardins sont tristes et déserts :
L'éclat du bronze et sa voix de tonnerre
Ont fait mugir les échos du quartier ;
Et des sonneurs le funeste métier
Ebranle au loin les voûtes de la terre.

Dans sa maison l'infortuné reclus,
Inconsolable au milieu de ses veilles,
S'épuise alors en regrets superflus :
L'affreux airain déchirait ses oreilles ;
Ce fut bien pis lorsqu'il n'entendit plus.
Devenu sourd et perdant patience,
Le malheureux retourne au tribunal,

Et fait citer le magister fatal
Qui sans détours s'explique à l'audience :
« Messieurs, dit-il, j'ai tout fait pour le bien :
» A vos arrêts Alfred doit se soumettre ;
» Vous demandiez qu'il n'entendît plus rien,
» Et j'ai suivi vos ordres à la lettre.
» Je viens d'ailleurs d'assurer son repos :
» Peut-être un jour il bénira son juge ;
» Contre les cris des méchans et des sots
» La surdité lui promet un refuge. »

Très-peu sensible au service rendu,
Notre affligé voit ce qu'il a perdu,
Et son esprit que le malheur éclaire
Retient du moins cet avis salutaire :
Sans murmurer il faut savoir souffrir
Les accidens légers et tolérables :
Un faible mal qu'on s'obstine à guérir
Fait souvent place à des maux incurables.

Roux de Rochelle.

INFLUENCE DU RHYTHME

SUR

L'HOMME ET LES ANIMAUX.

De même que la musique est fondée sur des sons et des intervalles que n'inventèrent pas les musiciens ; la peinture sur des couleurs que l'art ne créa pas ; la géométrie sur les rapports et les proportions immuables des corps ; de même le rhythme, c'est-à-dire la régularité appliquée au mouvement, ne dépendit pas de l'intelligence humaine et ne fut pas le résultat de l'art et du raisonnement.

D'après Diodore de Sicile et plusieurs autres historiens de l'antiquité, c'est Pythagore qui découvrit le rhythme musical en entrant dans un atelier de forgerons dont les marteaux, frappant en cadence, rendaient l'*octave*, la *quarte* et la *quinte*. De retour chez lui, cet homme de génie ayant appliqué aux cordes tendues le poids de chacun des marteaux, trouva dans cette expé-

rience la gamme du genre diatonique, d'où il déduisit celles des genres chromatique et enharmonique.

Le rhythme n'est pas seulement réservé à la musique, car il est le régulateur des principaux phénomènes de la vie. En effet, le cœur et le poumon ne suivent-ils pas un rhythme à deux temps, marqués, dans le premier de ces organes, par la systole et la dyastole, et dans le second par l'inspiration et l'expiration? Chaque être vivant a donc été animé d'après les lois de la musique, puisque l'une des premières bases de cet art sert à expliquer la plupart des fonctions de l'économie animale.

N'est-ce pas le besoin naturel du rhythme qui nous porte à marcher à pas égaux et à sauter par bonds d'égale durée? N'est-ce pas lui qui règle les marteaux des forgerons, les fléaux des batteurs de blé, les limes des serruriers, les rames du nautonier, les pas du danseur, les bras et les jambes du nageur, la voix du chanteur et les instrumens des musiciens? Les matelots n'ont-ils pas recours à un rhythme vocal, c'est-à-dire à une espèce de chant, pour plier les cordages, tendre les voiles et exécuter toutes les manœuvres avec plus d'ensemble et moins de fatigue? Enfin, sous le sol brûlant de l'Afrique, les nègres travaillant à la culture des cannes à sucre ne sont-ils pas soulagés dans leurs peines par les

accens vifs et cadencés de l'un d'eux, ou par le son d'un tambour ou d'un flageolet qui leur marque le moment de leurs efforts communs? Tous les hommes suivent donc instinctivement une sorte de rhythme dans leur danse, dans leurs travaux et dans la plupart de leurs mouvemens, et tous reconnaissent la puissance de ce régulateur universel pour les animer à l'application constante de leurs forces.

L'utilité physiologique du rhythme n'est pas moins évidente chez les animaux; car c'est d'après ses lois que s'agitent les ailes des oiseaux, les nageoires des poissons, les élytres des insectes ; c'est lui aussi qui règle les pas des quadrupèdes, la progression sinueuse des reptiles et tous les mouvemens des diverses espèces qui marchent ou qui rampent, qui nagent ou qui volent. Nous dirons encore que quelques-uns d'entre eux paraissent être très sensibles à l'action du rhythme musical. Aldrovande assure avoir vu un âne qui dansait en mesure, et Bourdelot dit la même chose de plusieurs rats qu'un homme montrait par curiosité à la foire de Saint-Germain. D'ailleurs, les chevaux de Franconi et d'autres animaux, tels que des éléphans, des ours, des singes et des chiens, ne marchent-ils pas et ne sautent-ils pas en suivant la cadence de certains airs de musique? Il paraît même qu'on a fait une application utile de l'influence du rhythme sur les

animaux, puisque, d'après la plupart des voyageurs en Orient, ceux qui conduisent les chameaux ont l'habitude de jouer de quelque instrument pour les délasser. Quoique chargés d'énormes fardeaux, ces ruminans du désert semblent ne plus sentir le poids qui les écrase, et marchent avec une légèreté incroyable, qui diminue aussitôt qu'on a cessé de jouer. C'est sans doute par la même raison que les montagnards attachent des grelots au cou de leurs mulets, et les voituriers aux colliers de leurs chevaux.

Une expérience ingénieuse de Grétry prouve que tout corps animé est en quelque sorte contraint de suivre les mouvemens marqués par le rhythme. « J'ai usé souvent d'un stratagème singulier », dit ce grand musicien, « pour ralentir la marche d'une personne que j'accompagnais à la promenade. Dire à quelqu'un : Vous marchez trop vite ou trop lentement, est une espèce de despotisme peu décent, excepté avec un ami ; mais chanter sourdement un air en forme de marche, d'abord à la mesure de la marche du compagnon, ensuite la lui ralentir ou l'accélérer en changeant insensiblement le mouvement de l'air, est un stratagème aussi innocent que commode. »

L'auteur que nous venons de citer rapporte également dans son Essai sur la Musique une autre expérience dont nous avons constaté l'exacti-

tude en la répétant sur nous-même. Cette expérience, qui prouve l'influence du rhythme sur la circulation, consiste à placer deux doigts sur l'artère radiale de l'un des bras, puis à chanter intérieurement un air dont la mesure est indiquée par les pulsations artérielles. Après quelque temps, si l'on chante avec animation un air d'un mouvement différent, on sent le pouls qui accélère ou ralentit son mouvement pour se mettre peu à peu à celui du nouvel air.

Pour prouver encore l'influence du rhythme sur la circulation, nous citerons l'expérience de l'illustre Haller, qui a observé que le sang coulait avec plus de force en ouvrant la veine pendant que l'on battait une marche sur un tambour. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que durant l'exécution d'une musique vive, et dont le rhythme est bien décidé, la face se colore, l'habitude générale du corps éprouve un frémissement involontaire, enfin, le pouls, qui est intermittent et irrégulier chez certaines personnes, prend une régularité bien appréciable?

S'il est encore un effet du rhythme sur le système nerveux, c'est sans doute celui qu'il exerce sur le courage et l'énergie martiale. Tout le monde sait que le rhythme vif et fortement marqué d'une marche militaire centuple les forces, anime les combattans, élève les esprits, échauffe les cœurs... Dans les guerres que la France eut

à soutenir seule contre l'Europe coalisée, les prodigieux effets du pas de charge, allumant une ardeur héroïque dans l'âme de nos soldats, les faisaient avancer d'un pas ferme et rapide contre les bataillons de l'ennemi et les terribles machines qui vomissaient la foudre et la mort. Les anciens étaient tellement persuadés que le sentiment de la mesure était inné chez l'homme, qu'Agésilaüs répondit à quelqu'un qui lui demandait pourquoi les Spartiates allaient au combat au son de la flûte, que c'était afin de distinguer les braves et les lâches. Les vrais soldats, disait-il, marchent en mesure, et l'on chasse des rangs, comme étant des lâches, ceux qui ne vont pas à la mort d'un pas égal.

Qui ne connaît pas, d'ailleurs, le précieux avantage du rhythme monotone du tambour pour diriger les évolutions militaires, régler sans confusion la vitesse ou la lenteur des mouvemens, enfin délasser les soldats pendant une marche forcée, surtout durant la nuit? N'observe-t-on pas également des effets aussi puissans du rhythme sur des jeunes filles peu habituées à la fatigue, et pouvant à peine faire le moindre exercice, qui cependant passent à danser une grande partie de la nuit sans paraître fatiguées? Il est bien certain qu'elles seraient incapables de le faire sans le rhythme musical qui les anime.

Si les écuyers, les danseurs de corde et ceux

qui se livrent à certains exercices de gymnastique, n'étaient pas dirigés et soutenus par un rhythme quelconque, ils ne tarderaient pas à perdre l'équilibre, et tomberaient infailliblement. Ce qui prouve encore que l'instinct de la musique nous est naturel, c'est qu'il semble se développer en nous avant la faculté d'entendre; car nous connaissons plusieurs sourds-muets de naissance qui dansent en suivant le rhythme de la musique, qu'ils ne perçoivent nullement par les organes de l'ouïe. On rapporte, d'ailleurs, que vers la fin du siècle dernier, il y avait à l'Opéra de Paris une danseuse qui, quoique tout à fait sourde, dansait en mesure avec une si grande précision, qu'il était impossible de soupçonner son infirmité.

Si, comme nous venons de l'établir, les propriétés du rhythme lui donnent les rapports les plus intimes avec les premières lois de l'organisation animale, il est facile de concevoir qu'avec le secours de cet agent universel nous puissions rendre nos mouvemens réguliers et parfaits. C'est en réfléchissant sur cette vérité physiologique que nous avons eu l'idée d'employer la mesure pour régulariser les contractions désordonnées qui donnent naissance à divers vices de la parole, en particulier au bégaiement.

De tout temps, on avait remarqué que ce vice de l'articulation cessait, comme par enchante-

ment, lorsque les personnes qui en étaient affligées chantaient ou récitaient des paroles réglées par la musique et la poésie ; mais aucun physiologiste, avant nous, n'avait cherché à se rendre compte de ce phénomène, dont l'explication est cependant de la plus haute importance pour le traitement d'une infirmité qu'on a toujours regardée comme étant au-dessus des ressources de l'art, et dont, néanmoins, nous avons délivré un grand nombre de personnes. Ne pouvant entrer ici dans de longs détails à cet égard, nous nous bornons à dire que si les bègues n'hésitent pas en soumettant leur parole à un rhythme quelconque, c'est parce qu'alors les mouvemens des organes phonateurs se font avec plus de précision et de régularité.

L'anecdote suivante prouve de la manière la plus évidente l'influence du chant sur le bégaiement. Un jeune homme, affligé au plus haut degré de cette infirmité, et l'un des plus riches propriétaires de vignobles des environs de Marseille, ayant voulu un jour mettre en perce un tonneau de vin, eut l'imprudence de faire rentrer dans la pièce le bouchon qui devait remplacer le robinet, sans s'être assuré, auparavant, que ce dernier était trop petit pour le trou du tonneau. Voyant couler le vin, il mit aussitôt le doigt dans l'ouverture qui livrait passage au liquide, et chercha à appeler du secours. Mais ne pouvant articuler de manière

à être compris, et surtout à être entendu du fond de la cave, personne ne vint le tirer d'embarras. Dans sa fâcheuse position, il pensa que le parti le plus prudent était de laisser couler le vin pendant qu'il irait réclamer l'assistance de son père; mais arrivé auprès de lui, il lui fut impossible d'articuler un seul mot. Ce dernier voyant l'embarras de son fils, lui dit : « Chante ce que tu veux dire. » Aussitôt le jeune homme se mit à chanter sans hésitation en patois provençal : « *La bouta s'escampa* ». Ce qui veut dire en français, le tonneau verse.

Une particularité très-remarquable, et qui prouve également l'heureuse influence du chant sur le bégaiement, c'est que les peuples qui habitent la Chine ne bégaient jamais quand ils parlent leur langue, qui est toute musicale ; tandis que quelques individus de cette nation ont fourni l'exemple du bégaiement dans un autre idiome que le leur. Nous avons été à même de constater ce bizarre privilége des peuples de la Chine sur le fils d'un consul, qui, par une faveur qu'aucun Européen n'avait encore obtenue, était parvenu, dans ce pays, au rang éminent de mandarin. Le jeune homme dont il est question, fils d'un Français et d'une Chinoise, parlait sans hésiter la langue de sa mère, tandis qu'il bégayait beaucoup en s'exprimant dans celle de son père. On comprendra facilement qu'il devait en être ainsi,

lorsqu'on saura que la langue *parlée* des Chinois n'est composée que d'environ quatre cents mots susceptibles de recevoir chacun plusieurs tons, qui varient selon la signification que chacun de ces tons donne au même mot. Par exemple, le mot *ma*, prononcé avec telle ou telle intonation, signifie : *moisson, souhaiter du mal, dorer, argenter, chanvre, jour, fantôme nocturne, mais, afin que, sépulcre, cheval, prince, astre, génie, gloire,* etc. Encore ne donnons-nous que les significations radicales. Le ton juste de chaque mot est d'autant plus indispensable pour être compris, que le même mot exprime souvent des idées tout à fait opposées, selon l'intonation qu'on lui donne. On rapporte à ce sujet une méprise fort piquante, à laquelle a donné lieu le bon père Amiot, missionnaire en Chine. Ce savant et zélé propagateur de la foi chrétienne, désirant se coucher, demanda une *natte;* mais ayant prononcé le mot *niu* sur un ton qui lui donnait une autre valeur, il ne fut pas peu étonné quand il vit entrer dans sa chambre une jeune et jolie fille. D'après ce que nous venons de dire, on voit que la langue chinoise, qui est toute musicale, forme une espèce de chant continuel. Aussi, la conversation, dans cette langue, semble être toujours gaie, d'autant plus qu'il est de bon ton, en Chine, de rire lorsque quelqu'un parle, pour lui témoigner la joie que l'on a de l'entendre.

Pour revenir à notre sujet, nous ajouterons que ce ne sont pas seulement les mouvemens irréguliers des organes de la parole que le rhythme peut régulariser, car il exerce aussi son heureuse influence sur une foule d'autres désordres du corps humain. Les faits suivans, que nous rapportons sommairement d'après l'un de nos ouvrages, nous en fournissent une preuve.

Une jeune dame russe, de la plus haute distinction, qui, à chaque expiration, faisait entendre une sorte de cri involontaire, imitant assez bien le bêlement d'un mouton, a vu cesser cette pénible et disgracieuse infirmité en réglant sa respiration d'après un rhythme musical que lui indiquait un instrument auquel nous avons donné le nom de *lyre orthophonique*. Nous ajouterons que cette anomalie de la respiration, qui du reste ne se manifestait pas pendant le sommeil, avait été déterminée par une vive frayeur lors de l'incendie du palais impérial de Saint-Pétersbourg. Nous citerons également l'observation d'une demoiselle de dix-huit ans, et celle d'un élève de l'École polytechnique, qui, affectés l'un et l'autre de mouvemens convulsifs de la face et des membres, voyaient disparaître leur infirmité pendant qu'ils jouaient du piano ou qu'ils entendaient jouer d'un autre instrument. Nous dirons encore que nous avons connu une dame qui boitait sans vice organique apparent, et qui ne laissait plus

remarquer sa claudication en dansant ou en marchant au pas. Enfin, nous parlerons d'un jeune homme qui, quoique très-bègue, articulait sans aucune hésitation pendant qu'il nageait. Il est probable que s'il en était ainsi, c'est parce qu'il réglait alors sa parole sur les mouvemens cadencés de ses bras et de ses jambes.

L'influence du rhythme sur la parole avait déjà été constatée dès la plus haute antiquité; car l'histoire nous apprend qu'à Rome les orateurs qui se laissaient emporter par un débit trop rapide, se faisaient accompagner d'un instrument dans leur harangue, qu'ils récitaient en suivant le musicien. L'aîné des Gracques, surtout, ne parlait jamais en public sans avoir à ses côtés un esclave qui jouait doucement de la flûte. Platon reconnaissait également l'heureuse influence du rhythme; car il disait, en parlant de la musique, que ce modèle parfait de précision avait été accordé aux hommes par les dieux immortels, moins dans le but de réjouir et de chatouiller agréablement leurs sens, que pour calmer le trouble de leur âme et les mouvemens irréguliers qu'éprouve un corps plein d'imperfections. Enfin, Aristote, qui a presque toujours été opposé au sentiment de Platon, s'accorde avec lui sur ce qu'il dit à l'égard de la musique, qui, ainsi que le rapporte Cicéron, excite les organes languissans et calme ceux qui sont surexcités : « *Inci-*

tat languentes et languefacit excitatos. » (*De Leg., lib. IV.*)

Nous terminerons en disant que l'oreille de l'homme est si naturellement amie du rhythme, qu'elle le cherche partout, même à son insu, comme l'œil cherche les proportions et l'accord des lignes. Quoiqu'il soit difficile d'expliquer l'utilité du rhythme et d'analyser les élémens qui en constituent la théorie dans la musique, nous ne craignons pas d'affirmer que son influence est si puissante, et même si indispensable dans la mélodie, que sans lui il n'est pas de véritable chant.

C'est le rhythme, appliqué à la parole, qui a donné naissance à l'art oratoire, à l'éloquence et à la poésie. Si dans la prose il est soumis à des règles plus larges, plus libres et infiniment plus variées, elles sont cependant si essentielles, que Cicéron n'en dispensait pas même les personnes qui improvisaient. C'est en se conformant aux règles du rhythme que l'orateur prend haleine à propos, soutient l'attention de l'auditeur, enfin sépare les phrases et les membres de phrases de son discours. Dans la poésie, le rhythme est encore plus indispensable ; il était si bien caractérisé dans les vers des poètes anciens, qu'il est presque impossible de réciter des vers grecs ou latins sans battre, malgré soi, la mesure à deux temps. Nous dirons même que si Démosthènes

est devenu le prince des orateurs grecs, après s'être délivré d'un vice de la parole qui l'eût éloigné pour toujours de la tribune aux harangues, il doit sa guérison et la gloire qui a immortalisé son nom au rhythme des vers de Sophocle et d'Euripide, qu'il récitait aux bords de la mer, et non aux fameux cailloux dont on parle tant, mais qui, par une espèce de fatalité, ne guérissent plus le bégaiement.

Nous devons déplorer la pauvreté de notre poésie sous le rapport du rhythme, et nous étonner des obstacles qu'ont eu à surmonter nos grands poètes. Ce qu'il y a surtout de malheureux pour les muses françaises, c'est que quelques-uns des poètes de nos jours, entraînés par de funestes exemples, affranchissent leurs vers du seul rhythme exigé, qui est la césure, à laquelle, selon nous, on ne doit pas plus toucher qu'à une chose sacrée.

Le docteur Colombat (de l'Isère).

POÉSIE.

ÉPITRE A MADAME DE ***,

SUR LA RIME.

Vous qui, réunissant la grâce et la raison,
Moissonnez fleurs et fruits en la même saison;
Dont le vers, ferme et plein, mais brillant d'harmonie,
Semble un bronze trempé dans les eaux d'Aouie;
Qui savez, tour à tour, et sans vous démentir,
Etre homme pour juger et femme pour sentir;
Hortense, permettez qu'une muse écolière
Défende contre vous Despréaux et Molière,
Qu'en faveur de la rime un novice rimeur
De ses vers nouveau-nés hasarde la primeur.
La rime! vous riez de sa contrainte utile;
Vous n'y voyez qu'un luxe, et qu'un luxe futile;
Rempli de vérités qu'il brûle d'exprimer,
Votre esprit plaint le temps qu'il dépense à rimer.

« A décorer mes vers d'une richesse vaine,
Irai-je user ma force et refroidir ma veine,
Et des raffinemens d'un art capricieux
Fatiguer le génie, enfant gâté des cieux ?
Non, ma pensée est libre et ne veut point d'entrave :
Raison, je t'obéis ; préjugés, je vous brave. »
— Vous le voulez ; eh bien ! bravez-les, j'y consens,
Vous, dont l'esprit, toujours guidé par le bon sens,
Entre tous les excès garde un sage équilibre :
Vous refusez le joug ; je le veux, soyez libre.
Des lois que l'art dicta déclinez le pouvoir :
C'est à vous d'en donner et non d'en recevoir.

Mais pensez-y ; craignez qu'aux mains de l'impuissance
La liberté bientôt ne déborde en licence ;
Craignez de voir bientôt un vulgaire odieux
Souiller l'enceinte ouverte aux seuls enfans des dieux.
Ce joug, dont vous blâmez la rigueur abusive,
Qu'attaque avec esprit votre plume incisive,
Racine, Despréaux, daignez y réfléchir,
L'ont subi sans se plaindre et porté sans fléchir.
C'est peu : dans les efforts d'un labeur difficile,
Leur génie a grandi, plus fort et plus docile.
Esclave d'une loi dont l'utile rigueur
Stimula sa paresse et doubla sa vigueur,
Forcé de féconder une langue rebelle,
Il a su nous la faire et plus riche et plus belle ;
Il s'est vaincu lui-même, et la postérité
A payé ses travaux d'un laurier mérité.

Point de grâce au génie ; il croît par les obstacles.
Voyez-le préludant à ses divins spectacles :
Qu'il parcoure ou la plaine ou les humbles vallons,
D'une route vulgaire il suivra les jalons ;
Mais que des monts, des rocs l'importune barrière
Veuille arrêter sa course et borner sa carrière,
Soudain vous le verrez superbe, audacieux,
Ouvrir son aile immense et planer dans les cieux.
N'allons donc point, touchés d'une vaine indulgence,
De nos règles pour lui tempérer l'exigence :
Sauvons-le du péril d'enfanter sans effort ;
C'est pour le faible un leurre, un piége pour le fort.
L'art ne ressemble point à ces beautés légères,
Livrant à qui les veut leurs faveurs passagères :
C'est une vierge pure et dont l'austérité
Repousse la licence et la témérité ;
Il faut, pour l'approcher, se montrer digne d'elle :
C'est l'arbre d'or gardé par un dragon fidèle.
En un mot, sans chercher d'exemples superflus,
Quand l'art devient aisé, dites que l'art n'est plus.

Et d'ailleurs, est-ce un mal qu'en sa fougue indiscrète,
Notre esprit quelquefois trouve un frein qui l'arrête,
D'un aperçu trop prompt le conduise à douter,
Et lui donne, du moins, le temps de s'écouter ?
J'en crois Buffon, du style enseignant la science ;
Le génie, a-t-il dit, n'est que la patience.
Gardons-nous d'imiter cet esprit peu sensé,
Qui se presse d'écrire avant d'avoir pensé.

Quand le premier rayon d'une aurore nouvelle,
Perçant la nuit profonde, à votre œil se révèle,
Sa lueur, qui se perd dans l'horizon lointain,
Laisse hésiter long-temps le regard incertain ;
Par degrés, cependant, le zénith se colore,
L'ombre s'enfuit, le jour a commencé d'éclore,
Et bientôt, éclairé sur mille plans divers,
Dans sa magnificence apparaît l'univers.
Ainsi l'idée arrive, encor vague et confuse :
La langue à l'exprimer quelque temps se refuse.
Souvent sa forme est lente à se déterminer ;
Il faut rêver long-temps, long-temps examiner.
De ses langes pourtant ce travail la dégage :
Un jour, elle surgit, elle trouve un langage,
L'épure, l'enrichit des plus vives couleurs,
Et de l'enfantement paie enfin les douleurs.
Mais cet instant propice, il faut savoir l'attendre ;
L'esprit à le hâter voudrait en vain prétendre.
Bénissez donc ces fers, de qui la pesanteur
Impose à votre marche une heureuse lenteur.
Ainsi, dans son berceau doucement balancée,
S'élabore à loisir et mûrit la pensée,
Qui, s'épanchant ensuite en vers mélodieux,
Se révèle aux mortels dans la langue des Dieux.
Tel le flot, qu'un torrent roulait trouble et rapide,
Sort lentement du filtre et coule en eau limpide ;
Tel l'œuf, couvé long-temps sous des abris déserts,
Devient l'oiseau léger qui chante au haut des airs.

Je sais que, dédaigneux de style et d'harmonie,
On y fait aujourd'hui moins de cérémonie ;
Que maints jeunes auteurs, brisant règle et compas,
Aspirent aux écarts du talent qu'ils n'ont pas.
Méditer ? corriger ? c'est vieux ; c'est incommode ;...
Aussi, voyez les fruits du système à la mode !
Voyez ces embryons de vers demi-pensés,
Dans un demi-français à demi-cadencés !
On se hâte ; on veut peindre avant que de connaître :
On rimaille au hasard l'idée encore à naître.
De là tant d'avortons, sans fatigue enfantés,
Méprisés du public, du feuilleton vantés,
Qui, des maîtres de l'art désaccordant la lyre,
Ont donné moins de peine à composer qu'à lire.
Non, non ; toute œuvre d'art est œuvre de loisir ;
Exprimer, c'est savoir ; composer, c'est choisir ;
Et ce travail, qui veut des soins et du courage,
D'une heure ni d'un jour ne peut être l'ouvrage.
« —Mais quoi ? sacrifîrai-je au besoin de rimer
» Le mot que ma pensée attend pour s'exprimer ?
» Faut-il, pour les plaisirs d'une oreille exigente,
» Poursuivre d'un vain son la richesse indigente,
» Et de ma franche allure enchaînant la fierté,
» Au joug des Richelets ployer sa liberté ? »
— Oui, j'ose encor vous dire, inflexible adversaire :
Ce joug, qui vous révolte, est un joug nécessaire.
D'en éluder la gêne en vain vous vous flattez :
C'est la loi de votre art qu'ici vous combattez.
Mais puisqu'à l'exercer un charme vous engage,

Sachez subir sa forme et parler son langage.
En vain m'étalez-vous un tour ingénieux :
Si de deux sons jumeaux l'accord harmonieux,
Mariant, dans vos vers, deux cadences pareilles,
Ne vient, à temps égaux, chatouiller nos oreilles,
Ce n'est plus ce concert qui devait m'enchanter :
Vous parlez à ravir, mais j'écoutais chanter.
Du sens le plus parfait la grâce ou la noblesse,
Un style dans lequel tout plaît et rien ne blesse,
De l'esprit et du goût tous les trésors divers
Font d'excellente prose et ne font point des vers.
La muse exige plus : le vers, c'est la mesure
Que couronne la rime et suspend la césure.
C'est une langue à part, dont le charme vainqueur
Par le chemin des sens veut arriver au cœur.

Dans l'idiome heureux de Grèce et d'Ausonie,
Le rhythme seul du vers complétait l'harmonie.
Là, des temps plus marqués, des nombres plus précis,
Ne laissaient point douter l'auditeur indécis,
Et, noté par l'accent et par la prosodie,
Le mètre semblait moins discours que mélodie.
Cela n'est plus ; nos vers, à peine mesurés,
N'ont plus de temps, de pieds, de nombres assurés ;
Par le ton, par la forme, on ne distingue guère
Le langage divin du langage vulgaire.
Chaque jour, vous voyez le simple prosateur,
De vos mots, de vos tours habile usurpateur,
Des larcins qu'il vous fait illustrer son génie :

Héloïse est poète autant qu'Iphigénie.
Mais ce lustre, qu'au sens le rime sait donner,
Cet écho, qu'en chantant la voix fait résonner,
Ce doux hymen des sons qu'unit leur voisinage,
Ce luxe harmonieux, voilà votre apanage.
Rimez donc, c'est de l'art le premier attribut,
Et qui veut un brevet doit payer un tribut.
Payez le, et secouant une molle faiblesse,
Gagnez par quelque effort vos lettres de noblesse.
Voulez-vous d'Apollon mendier la pitié,
Des droits qui lui sont dus marchander la moitié,
Et, prêchant aux rimeurs la désobéissance,
De votre beau talent dénoncer l'impuissance?...
Oh! non; ce n'est pas lui qu'on verra défaillir.
J'en atteste ces traits toujours prompts à jaillir;
J'en atteste surtout cette charmante escrime
Où vous rimiez si bien, tout en narguant la rime.
Dites, avez-vous vu qu'en ce brillant combat
Sous le poids de ses fers votre esprit succombât?
Non; jamais sa gaîté plus libre et plus piquante
N'avait mieux inspiré votre plume éloquente.
Eh bien! de vos raisons je ne suis plus touché:
Niez le mouvement, soit!..., vous avez marché.

St-A. Berville.

UN VOYAGE EN ITALIE.

Depuis plusieurs années, la passion ou plutôt la manie des voyages est devenue presque aussi épidémique en France qu'en Angleterre, et l'Italie est surtout le but des pérégrinations de nos intrépides touristes. Rien n'est plus aisé que de faire des lieues ; c'est le métier de tous les commis-voyageurs ; mais rien n'est plus difficile que de bien voyager ; c'est l'art du très-petit nombre d'hommes de goût et d'instruction. Aussi, dans cette nuée d'amateurs qui tous les ans se précipitent sur Florence, sur Rome et sur Naples, et reviennent à Paris nous gratifier de leurs impressions, de leurs sensations, de leurs inspirations artistiques, romantiques et poétiques, combien n'étaient pas dignes de poser leur pied profane sur le sol des Virgile et des Raphaël ! combien d'autres, employés émérites, paisibles rentiers ou simples industriels, combien ne sont allés si loin que pour chercher, les uns de la fatigue, les autres de l'ennui, ceux-ci des dangers, ceux-là une

occasion de ruine ! Un de ces derniers a laissé un exemple que je rappellerai ici, afin d'apprendre à ses pareils que le commerçant doit regarder son comptoir comme son unique centre, et son magasin comme le seul monde dont il lui soit permis de faire le tour.

M. Léger, marchand de nouveautés de la rue Saint-Denis, estimé dans son état, était encore heureux en ménage ; car sa femme, quoique jeune et assez jolie, avait toujours résisté aux galantes œillades des chalands et aux délicates prévenances de leur premier commis, M. Courtois, qui justifiait son nom par la politesse de ses manières. M. Léger possédait de véritables élémens de fortune et de bonheur. S'il n'avait pas beaucoup d'esprit, ce qui n'est peut-être pas absolument nécessaire dans le commerce, en revanche il avait assez de bon sens pour bien diriger ses affaires. Malheureusement la fantaisie lui prit de visiter l'Italie. Dans son ardeur juvénile, se croyant, malgré sa goutte, le jarret assez ferme pour atteindre jusqu'à l'extrémité de la botte de cette péninsule, il s'imagina que la nature lui avait départi la vocation des voyages. Notre Christophe Colomb de la rue Saint-Denis se figura qu'il aurait peut-être la gloire de découvrir des pays inconnus. N'ayant jamais su un mot de latin ni d'histoire romaine, il eut la patience d'étudier, comme un écolier, Lhomond et

Rollin ; mais de ces études trop tardives il ne résulta qu'un indigeste amas de règles, de citations, de dates et de faits contradictoires qui se heurtaient pêle-mêle dans son cerveau. Il prit ensuite des leçons de langue italienne qu'il prononçait comme un honnête bourgeois de Paris. De plus, il voulut acquérir des notions préliminaires sur les arts ; au bout d'une année, il crut savoir quelque chose, et il n'avait réellement rien appris. Néanmoins, quand il lui sembla avoir amassé une suffisante provision de langues, de sciences et d'histoire, il annonça qu'il ne reviendrait que dans six mois, et adressa un joyeux adieu à son magasin, tout glorieux de se dire : Je vais à Rome!

Tout chemin, comme on sait, mène dans cette ville. Notre Parisien choisit la mer comme la route à la fois la plus courte et la plus agréable : il n'avait encore navigué que sur l'eau très-douce de la Seine, et il se faisait une fête de se lancer sur l'onde amère de la Méditerranée. Il s'embarqua donc à Marseille, sur un bâtiment à vapeur qui s'appelait le *Dante*, et qui devint pour lui un véritable enfer. D'abord, il essaya de se promener fièrement sur le pont ; mais n'ayant pas le pied marin, il ne put se tenir longtemps debout ; il voulut s'asseoir et le cœur lui manquait à chaque minute. D'après l'avis d'un vieux médecin, qui prétendait guérir les autres et

qui n'avait pas su se préserver lui-même, il prit le parti de s'étendre sur son lit, dans sa cabine. Là, tâchant de demeurer dans une complète immobilité, ne voyant rien, ne mangeant rien, ne disant rien, découragé, brisé, anéanti, on eût dit une de ces ombres silencieuses que le nocher du paganisme entassait dans sa barque infernale, plutôt qu'un homme qui entreprenait un voyage d'agrément. Le mauvais temps augmentait encore le roulis ordinaire du navire, et annonçait même une tempête. M. Léger, qui n'était pas doué d'une complexion très-héroïque, et qui, en outre, ne savait pas nager, se voyait déjà en proie à toutes les horreurs d'un naufrage. Heureusement la mer et le vent tombèrent un peu, et le *Dante* entra sain et sauf dans le port de Gênes.

Notre infortuné passager débarqua, ou plutôt on le débarqua mourant dans l'auberge la plus voisine. Comme Antée, il reprit ses forces en touchant la terre.

Le *Dante* repartit le lendemain, et M. Léger, qui avait payé sa place jusqu'à Naples, aima mieux en perdre le prix que de rentrer dans le cercle de ses tortures nautiques. Après l'inspection de ses effets par la douane, et le visa de son passeport par la police, cérémonies de rigueur qui lui firent perdre la moitié d'une journée, il voulut commencer ses courses, et d'abord, comme

il ne pouvait les faire en voiture, parce que la plupart des rues de Gênes la Superbe sont étroites, montantes et tortueuses, il lui fallut acheter un meuble dont il avait cru inutile de grossir son bagage. A Paris, il avait entendu vanter la constante sérénité du beau ciel du Midi, et ce jour-là il pleuvait à verse; rien n'était plus urgent que l'emplette d'un parapluie. En dépit de ce préservatif, il rentra le soir, trempé jusqu'aux os; ce qui refroidit un peu déjà son enthousiasme pour l'Italie.

M. Léger consacra encore trois jours à visiter les palais, les églises, les musées, les bibliothèques; mais il n'avait ni le goût ni le savoir nécessaires pour apprécier les beautés des chefs-d'œuvre de l'art, ou la valeur des livres et des manuscrits qui tous, quel que fût leur idiôme, n'étaient pour lui que des paroles d'Apocalypse. Cependant il aspirait à passer pour connaisseur, et chacune de ses remarques faisait éclore sur les lèvres de ses interlocuteurs un malin sourire qu'il regardait comme un signe d'approbation. Il ne distinguait aucun ordre d'architecture, aucune école de peinture et de statuaire, confondait tous les sujets, tous les noms, toutes les dates, mêlait l'antique et le moderne, le sacré et le profane, faisait de Palladio le prédécesseur de Vitruve, prenait une Cléopâtre pour une Lucrèce, un Caton pour un César, une courtisane pour une sainte,

un comédien pour un cardinal ; en un mot, sa conversation tout entière n'était qu'un pandémonium de quiproquos, de contre-sens et d'anachronismes.

Désireux de voir beaucoup et vite, au lieu de voir peu, mais bien, il s'empressa de partir pour Florence. La route, qui presque toujours côtoie les Apennins et la Méditerranée, est une de celles que la nature semble avoir créées tout exprès pour les yeux du peintre ou du poète ; mais notre très-humble industriel n'était ni l'un ni l'autre. Quoiqu'il préférât les rudes cahots de sa petite voiture au balancement nauséabond du *Dante*, le chemin lui sembla d'une désespérante monotonie. Il est vrai que dans sa rancune trop légitime contre la mer, il détournait avec horreur ses regards de ce maudit élément dont la seule vue aurait renouvelé son mal de cœur, et par là il se privait des effets variés d'ombre et de lumière que produisent les nuages et le soleil en se reflétant sur le mobile miroir des ondes.

Sa pensée solitaire avait le loisir de se reporter sur son pays ; il se rappela avec un commencement de regret ses travaux de la semaine et ses délassemens de chaque dimanche. Ces tristes préoccupations l'accompagnèrent jusqu'à Florence, où, à peine débarqué, il devint la proie d'une armée de commissionnaires, qui s'emparèrent de sa malle et s'arrachèrent sa personne,

se disputant le droit de le conduire chacun dans une auberge différente. Dans l'espoir de se débarrasser de leurs importunes prévenances, en se faisant passer pour un habitant de la ville, il leur criait à tue-tête : *Io sono italiano;* mais sa prononciation démentait ses paroles, et tous lui répondaient : *Signore francese!* De guerre lasse, il se laissa mener dans l'hôtel, où, le jour même de son installation, un malheureux, vêtu comme un mendiant, c'était un poète, vint lui faire l'humble hommage d'un sonnet qui célébrait son arrivée dans Florence et lui accordait libéralement les titres de génie, d'excellence, d'altesse. Comme le sonnet était couronné par l'éloge de la charité, et que le pauvre auteur, après le lui avoir offert, tenait sa main toujours tendue, il comprit le sens de ce poétique placet et le récompensa plus largement que ne l'aurait fait un véritable prince italien.

Jaloux d'imiter les riches voyageurs, il loua une voiture, afin de visiter Florence d'une manière plus convenable et plus commode, car la vie sédentaire du magasin l'avait empêché de contracter l'habitude de la marche, et d'ailleurs sa goutte ne concourait pas à le rendre très-ingambe. A la location de la voiture il joignit celle d'un cicerone, guide aussi trompeur qu'un itinéraire, parce que l'un et l'autre préconisent les choses les plus vulgaires comme au-

tant de divines merveilles. Ce cicerone, habitué à certifier avec un imperturbable sang-froid l'authenticité des ruines qui excitaient le doute des plus savans académiciens, ne lui fit pas grâce d'un débris d'aqueduc, d'un chapiteau de colonnne, d'un bras ou d'une jambe de statue mutilée ; il le trimbala dans toutes les galeries, dans tous les palais, et l'aspect successif de tant d'objets produisit sur son esprit l'effet d'une lanterne magique, en ne lui laissant le temps ni de classer ses souvenirs, ni d'analyser ses sensations. La tête de M. Léger n'était pas assez forte pour résister à la continuité d'un spectacle monotone par sa variété même.

Pour se distraire le soir des fatigues de la matinée, il allait au théâtre de la Pergola. Comme c'était au concert Musard et au Cirque-Olympique qu'il avait fait son apprentissage musical, on doit supposer qu'il ne s'était guère préparé au genre italien ; aussi lui arrivait-il fréquemment de s'endormir au moment de la cavatine de la *prima donna*, et de ne s'éveiller qu'au tintamarre du chœur final. Ajoutons pour sa justification que le répertoire des théâtres italiens n'est pas extrêmement varié, et que pendant quinze jours consécutifs il lui fallut subir le même opéra, chanté par la même troupe. Vainement espéra-t-il diversifier ses prétendues jouissances théâtrales en assistant à la représentation d'une

comédie ; la volubilité du débit des acteurs et son peu d'habitude de leur idiome l'empêchèrent de comprendre l'intrigue de la pièce, qui cependant n'était autre chose que la traduction presque littérale d'un vaudeville du Gymnase.

M. Léger, à l'instar de beaucoup d'autres voyageurs, trouvait que l'Italie ne répondait pas à l'idée brillante qu'il s'en était formée ; il avait cru y admirer cette richesse, cette diversité de costumes qui autrefois la rendaient si pittoresque, et partout ses regards étaient poursuivis par l'habillement français et par les modes de Paris.

Au seul nom de Florence, il s'était figuré une ville riante et fraîche comme un bouquet de fleurs posé sur les rives de l'Arno, et il ne rencontrait que des maisons qui avaient l'air de forteresses, et conservaient encore quelque chose de la menaçante et séditieuse physionomie de leurs anciens maîtres. En général, il s'était promis une série d'émotions toujours nouvelles, et déjà il regrettait sa double dépense de temps et d'argent ; car il n'était point artiste, et par conséquent il calculait.

Au milieu de ces déceptions, il se plaignait du silence de sa femme ; enfin, il reçut une épître dans laquelle, tout en témoignant le désir de le revoir, elle lui disait qu'il pouvait se reposer sur le zèle actif de M. Courtois, avec qui elle réglait tous les soirs les comptes de la journée. M. Lé-

ger n'avait pas encore eu occasion d'être jaloux, mais sa tendresse conjugale s'alarma un peu de l'intimité que cette communauté de travail établissait entre sa femme et son premier commis. Que faire ? Quelle honte s'il revenait avant l'époque fixée ! Ce serait convenir qu'il s'était ennuyé, et il comptait bien, à son retour, ne parler de l'Italie qu'avec enthousiasme.

Rome, ce rendez-vous de toutes les grandeurs déchues, acheva de le désenchanter par l'austérité de son aspect et la tristesse de ses ruines. Le Colysée ne lui sembla qu'un amas confus de vieilles briques ; et, plus barbare en pensée que les Barberini ne l'ont été en effet, il aurait souhaité que sur son emplacement et avec ses matériaux le Saint-Père fît construire une manufacture de soie et de coton. Ce vœu par trop industriel, il se gardait bien pourtant de l'exprimer : car il visait à la réputation d'antiquaire, prétention assez singulière pour un marchand de nouveautés ! Rien n'était plus risible que sa manière d'expliquer les inscriptions des tombeaux et des arcs de triomphe ; ses interprétations ressemblaient à celle de l'amateur parisien qui, en voyant un des monumens consacrés à Louis-le-Grand, traduisait les mots de *Ludovico magno* par ceux de *Porte-Saint-Denis*. On devine à quelles méprises, à quelles bévues journalières l'exposait une ignorance qui cherchait à se colorer du vernis de l'érudition !

Comme il avait ouï-dire que plusieurs peintres avaient eu le secret de découvrir des tableaux de grands maîtres, qu'ils avaient payés bon marché et revendus au poids de l'or, il entreprit ce genre de spéculation, avec cette différence qu'il acheta très-cher de mauvaises copies, qu'on lui donna pour d'excellens originaux, et qu'il fut obligé de les garder; il était plus habile à estimer les toiles manufacturées à Rouen ou à Mulhouse, que les toiles peintes par le Corrège ou par Raphaël.

Son *cicerone*, qui exploitait adroitement sa présomptueuse ignorance, s'entendait avec des brocanteurs pour lui faire acheter des médailles de mauvais aloi et de fausses mosaïques. Un jour, il le mena dans un champ désert, où une fouille avait été annoncée. Les ouvriers firent semblant de chercher; leur pioche frappa long-temps dans le vide; enfin, elle sentit quelque résistance et s'arrêta. O merveille! on déterra soigneusement une statuette de la Fortune, qui semblait couverte de la rouille des siècles, et tous les assistans de se récrier, de s'extasier, de la mettre aux enchères. M. Léger, croyant que cette Fortune serait pour lui un trésor, surenchérit si bien, qu'elle lui fut adjugée. Mais ce vénérable chef-d'œuvre, auquel il assignait une date d'au moins deux mille ans, n'avait été enfoui là que depuis huit jours. C'était tout simplement une de ces modernes antiquités que les descendans des Phidias romains

fabriquent à l'usage des prétendus connaisseurs. Un des plus jeunes pensionnaires de l'Académie de France s'égaya aux dépens du marchand mystifié. M. Léger, qui était un peu lourd en fait de plaisanterie, essaya de lui riposter, et les rieurs ne s'en tournèrent que mieux contre lui; alors, malgré son caractère pacifique, il se fâcha sérieusement, et un échange de paroles irritantes nécessita un duel. Les deux champions choisirent hors de Rome un terrain où la tradition plaçait le combat des Horaces et des Curiaces. M. Léger n'eut pas le sort de ces derniers; mais plus exercé au maniement de l'aune que de l'épée, il reçut une blessure qui le contraignit à porter son bras en écharpe pendant un mois.

Ce danger ne fut pas le seul auquel le séjour de Rome l'exposa. S'il s'était repenti de s'être élevé trop haut, en montant dans la boule de l'église de Saint-Pierre, d'où un vertige faillit le précipiter, il se repentit d'être descendu trop bas, en s'égarant dans les catacombes, qui auraient pu ensevelir en lui un martyr de plus.

Du fond de Rome souterraine remonté sur le sol des vivans, il respira ce mauvais air si funeste en automne, et ne put éviter l'atteinte de la fièvre qui, de concert avec le médecin, le cloua dans son lit durant trois semaines.

Une lettre de sa femme vint redoubler l'ennui de sa solitude; il remarqua qu'elle éprouvait une

sorte d'embarras à lui parler de leurs affaires et de leur premier commis, et que, loin de se plaindre de son absence, elle l'engageait presque à la prolonger. Quelle que fût sa confiance, jusqu'alors fondée, dans la vertu solide de M[me] Léger, notre prudent voyageur fit réflexion que si les maris présens ont quelquefois tort auprès de leurs femmes, les maris absens s'exposent à aggraver ce tort; il aurait voulu rebrousser chemin; mais le pouvait-il sans déshonneur? Il se hâta de quitter Rome et de partir pour Naples. L'Italie est le pays des contrastes. De la ville du repos et du silence, il passa dans la ville du mouvement et du bruit; car de toutes les cités de la Péninsule ausonienne, Naples est la plus turbulente, la plus criante, la plus gesticulante. Il eut donc de la peine à s'acclimater au milieu de ce tapage napolitain, qui lui faisait presque trouver du calme dans sa rue Saint-Denis. Pour surcroît d'infortune, comme il s'était imaginé que l'on ne sentait jamais, dans le voisinage du Vésuve, la rigueur des saisons, il n'avait emporté aucun manteau, aucun vêtement d'hiver, de sorte qu'il eut le temps de maudire le mensonge des voyageurs qui célèbrent en prose et en vers l'éternel printemps de la chaude Italie. La visite du Vésuve est un de ces fatigans plaisirs dont un touriste ne peut s'affranchir. Après une ascension assez pénible, surtout pour un goutteux, parvenu au cratère de

la montagne, il voulut s'aboucher de trop près avec le volcan, son pied glissa, et il aurait roulé au fond de l'abîme, sans la courroie de son guide qui le retint ; il n'en demeura pas moins suffoqué par un épais tourbillon de soufre et de fumée ; sa vue se troubla, et il ne put jouir du magnifique panorama qu'on découvre des hauteurs du Vésuve.

Notre malencontreux Parisien n'échappait à un péril que pour tomber dans un autre ; on voyait bien qu'il voyageait dans les environs de Charybde et de Scylla. L'époque si désirée de son retour étant enfin arrivée, il s'empressa de faire ses éternels adieux à Naples, et pour retourner à Rome, au lieu de prendre le paisible voiturin, il retint sa place dans le courrier, qui par malheur était porteur d'une somme considérable. Des brigands, avertis de cette bonne fortune, attendirent son passage à la sortie de Terracine. Le courrier avait pris une escorte de quatre dragons ; mais ces dragons étaient des soldats du pape ; M. Léger, par précaution, avait emporté des pistolets de poche, mais par précaution aussi il ne les avait pas chargés, dans la crainte d'une explosion produite par les secousses de la voiture. La résistance était donc inutile ; notre pacifique voyageur, dépouillé de pied en cap, fut emmené dans la montagne. N'ayant jamais vu d'autres scènes de voleurs qu'à la Gaîté, il s'ima-

ginait que des brigands italiens devaient porter un costume théâtral, et à la place de brillantes vestes de velours à paillettes d'or, il ne trouva que de misérables haillons, annonçant plutôt des gens qui viennent d'être dévalisés que des gens qui font métier de dévaliser les autres. Sa terreur redoubla en voyant ce sinistre accoutrement répondre à leur mine farouche. Comme il avait eu la vaniteuse maladresse de prendre sur son passeport le titre, non pas de marchand, mais de propriétaire, les brigands crurent que le sort avait fait tomber entre leurs mains un riche capitaliste. Ils le forcèrent donc, la carabine sur la gorge, d'écrire à sa femme qu'elle eût à envoyer cinquante mille francs pour sa rançon ; ils délibérèrent même s'ils ne lui couperaient pas une oreille qu'ils joindraient à sa lettre comme pièce justificative ; si une seule pièce ne suffisait pas, ils parlaient d'en expédier une seconde. Le malheureux, plus mort que vif, leur certifia qu'avant un mois ils recevraient la somme exigée ; ils consentirent à lui laisser ses deux oreilles, qui ne lui servirent qu'à entendre chaque jour de nouvelles menaces. Une heure de retard, et c'en était fait de lui ! Dans ces terribles angoisses, il chercha son salut dans la fuite et trouva moyen de s'échapper, une nuit que les brigands dormaient tous, fatigués d'une lointaine expédition. Exténué de faim et perclus de rhumatismes, car

il avait mangé du pain noir et couché sur la terre, il se traîna jusqu'à la grande route, croyant toujours avoir à ses trousses la bande homicide. De retour à Rome, il se hâta de gagner la frontière française. Six mois d'une existence si active, si agitée, si périlleuse, avaient affaibli sa santé et dégarni sa bourse sans enrichir son esprit ; avec quel empressement n'allait-il pas reprendre les habitudes de sa vie casanière et industrielle ! Comme il était impatient de revoir ses foyers chéris, d'embrasser sa vertueuse compagne, dont il revenait toujours digne ! car, indépendamment de la peur du stylet, qui souvent dans ce pays de la vendetta dénoue les amours d'une manière tragique, son attachement pour sa femme l'avait défendu contre les charmes des syrènes de l'Italie, heureux si, comme Ulysse, au terme de sa chanceuse Odyssée, il retrouvait sa fidèle Pénélope !

Plus il s'approchait de Paris, plus le cœur lui battait. Il arriva... Mais, ô fatalité ! tandis qu'on déballait ses effets dans la cour des Messageries, il parcourut machinalement un journal, où il lut l'article suivant : « On parle de la faillite de M. L..., riche négociant de la rue Saint-Denis. Depuis long-temps, il avait pris la fuite pour échapper aux poursuites de ses créanciers. On croit qu'il s'est réfugié en Italie ».

Une pareille nouvelle fut un véritable coup de

foudre. Il courut à son domicile, où il reçut la confirmation d'une si accablante vérité ; il apprit que madame Léger et M. Courtois, en spéculant pour leur compte particulier avec les fonds de la maison, avaient compromis son crédit par des entreprises hasardeuses et venaient de partir ensemble pour Bruxelles. Comme il était honnête homme, on le plaignit généralement, mais on se contenta de le plaindre. Victime d'un caprice de voyage qui lui avait coûté si cher, il se vit réduit au métier de simple commis dans le même quartier où il avait été chef de maison. Ce métier, il l'exerce encore aujourd'hui ; mais guéri pour toujours de la manie des déplacemens, il ne se dérangera même pas pour courir après sa femme, et s'il parvient jamais à refaire sa fortune, il se promet bien de rester heureux et tranquille à Paris, sans avoir la fantaisie d'aller le dire à Rome.

A. Bignan.

FABLES.

LE DOUANIER ET LE CHIEN.

Un douanier, dans les guérets,
Tendait, le matin, des lacets :
Il y prenait parfois lapins, perdrix ou cailles ;
C'étaient ses gains particuliers.
Il se flattait bien haut de saisir dans ses mailles
Un, deux, trois chiens contrebandiers,
Cette race vouée à l'audace, à la ruse,
Qui, le jour et la nuit, s'amuse
A tourmenter les douaniers.
De cupides aventuriers
Les conduisent hors des frontières ;
Ils fixent sur leur dos un sac
Bourré de feuilles de tabac,
Puis leur donnent les étrivières,
Et les chassent, à jeûn, vers leur endroit natal
Où les attend un splendide régal.
Il fait beau voir ces chiens dépister un gendarme,
Du préposé connaître et l'habit et la voix,
Flairer s'il a chargé son arme,
Et fuir à travers champs et bois.

L'un d'eux court, hors d'haleine ; il a perdu la file,
Il s'arrête soudain ; son exquis odorat
Devine que son adversaire,
D'une humeur fort peu débonnaire,
N'a sur lui nul moyen d'engager le combat.
L'employé dit, d'une façon civile :
« Oublions nos discords, mon fils ;
» Quitte un métier fâcheux, suis mes sages avis ;
» Faisons enfin la paix, et dans mon domicile
» Viens, tu seras bien accueilli.
» En amis, partageant la soupe et le bouilli,
» Nous pouvons partager de même ton bagage. » —
« Je n'ai, lui répondit le chien ;
» Aucune foi dans ton langage ;
» Tu m'as l'air d'un mauvais chrétien ;
» Ou tu veux m'abuser, et ta main sacrilège
» A dressé sous mes pas un piége,
» Ou tu trompes ton maître et lui ravis son bien.
» Moi, je reste fidèle au mien. »
Et loin du douanier le chien alors détale.

Lorsque l'on veut parler morale,
Il faut prêcher d'exemple, être un homme de bien.

Baron de Ladoucette.

LE HÉRISSON ET LE LIÈVRE.

« Quel sort de vivre solitaire
» Au fond des épaisses forêts !
» L'eau trouble est ma boisson ; j'ai pour unique mets
» L'herbe rare, souvent amère.
» Si dans quelque verger je me glisse sans bruit,
» En profitant de l'ombre, et que j'y cueille un fruit,
» Ou que, maraudeur téméraire,
» Je dérobe à la treille un, deux grains de raisin,
» L'homme accourt à grands pas; sa redoutable main,
» O ciel ! s'arme d'un long tonnerre ;
» Et, qu'on juge de mon émoi,
» L'éclair luit, le plomb siffle et pleut autour de moi:
» J'attends que je sois seul pour redescendre à terre.
» Que n'ai-je un ami sûr ! il serait mon appui,
» Et moi je ferais tout pour lui ! »

Ainsi du hérisson s'exhalait la souffrance.
Touché de ses accens, l'œil humide de pleurs,
Un lièvre, fort bon prince, en soupirant s'avance :
Il confie, à son tour, ses ennuis, ses douleurs ;
Dit que l'isolement cause tous ses malheurs ;
Que la sainte amitié, ce chaste hymen des cœurs,

Seule peut embellir sa craintive existence ;
Il promet à toujours dévoûment et constance,
Et veut qu'un long baiser, doux gage du traité,
Les enivre tous deux de pure volupté.
A ces mots on palpite, on s'écrie, on s'élance,
On est avec transport l'un par l'autre pressé,
Quand le lièvre s'enfuit, dépouillé d'espérance,
Et de mille aiguillons percé,
En répétant avec tristesse :
« Gardons-nous d'accorder une aveugle tendresse ;
» Il est des amis dangereux :
» Qui nous pique toujours ne peut nous rendre heureux.

LE MÊME.

L'ESCARGOT.

Quand le printemps revient sur l'aile des zéphirs,
L'escargot s'éveille, il s'apprête ;
Sa porte s'ouvre ; il avance la tête,
N'entrevoit nul obstacle et cède à ses désirs ;
Car si l'hiver l'épuisa d'un long jeûne,
Certe il est temps que, loin du jardinier,
En roulant son logis, à son aise il déjeûne.
Il atteint, en rampant, des feuilles d'espalier,
Ou des pampres de vigne, ou joyeux il gaspille
Soit le pois farineux, soit la tendre lentille.
Soudain la foudre gronde ; et pour fuir le danger,
Il rentre sous le toit qui doit le protéger.

Des révolutions sitôt que l'éclair brille,
Imite l'escargot, rentre dans ta coquille !

LE MÊME.

DIALOGUE EN VERS

ENTRE

LE SECRÉTAIRE D'UNE SOCIÉTÉ SAVANTE

ET SON COLLÈGUE.

LE COLLÈGUE.

Aux champs, depuis six mois, par un oncle appelé,
Je reviens près de vous en collègue zélé.
J'étais loin d'oublier l'époque solennelle
Où notre compagnie, au règlement fidèle,
Va venir, sous les yeux de nombreux assistans,
Parler de ses travaux et montrer ses talens.
Pourrons-nous composer une belle séance ?

LE SECRÉTAIRE.

Je l'espère ; chez nous, ni l'art ni la science
En un fauteuil doré ne se livre au sommeil.
Chacun, vous le savez, d'un dévoûment pareil,
Dans le commun travail prend une part constante ;
Des ouvrages ainsi la masse est imposante ;

De les signaler tous j'éprouve l'embarras,
Et le compte-rendu...

LE COLLÈGUE.

Sera long, n'est-ce pas ?

LE SECRÉTAIRE.

Oui.

LE COLLÈGUE.

C'est pourtant, je crois, ce qu'il faut qu'on évite.
De nos œuvres, sans doute, on prise le mérite ;
Mais dans un long discours s'il les voit détailler,
L'auditoire est en proie au besoin de bâiller,
Et rien n'égalerait l'allégresse publique
Si le compte-rendu se disait en musique.

LE SECRÉTAIRE.

Les spectateurs, enfin, de nous doivent savoir
Les droits qu'à leur estime on peut faire valoir.
En abrégé, pourtant, voulez-vous qu'on finisse ?
Je me soumets, et puis je lirai ma notice
Sur le correspondant que nous avons perdu.
A cet ami je dois un éloge étendu,
Je vais vous le montrer homme, artiste et poète,
Je dirai tout.

LE COLLÈGUE.

Collègue, encor je vous arrête,

Un long panégyrique est parfois un peu lourd.
Soyez juste, c'est bien, mais aussi soyez court.
Sur ce point, au public, il faut apprendre en somme
Que le correspondant vécut en galant homme,
Indiquer ses talens, les œuvres qu'on lui doit,
Et ne pas imiter ce lecteur maladroit,
Qui, prenant son défunt au sein de la nourrice,
Le conduit jusqu'à l'heure où Dieu veut qu'il périsse,
Accablé sous le poids de quatre-vingt-dix ans.
Dans un discours enflé de détails fatigans,
Il nous dit quand son homme a fréquenté l'école,
La fortune qu'il eut, sans omettre une obole;
Quand il fut marié, combien il eut de fils;
Que l'aîné, délaissant le paternel logis,
Malgré les tendres pleurs de madame sa mère,
Pour suivre les transports de son ardeur guerrière,
Fut blessé quatre fois au milieu des combats.
Il parle, il parle encor, et ne s'aperçoit pas
Que si dans ce moment l'auditeur se remue,
S'il se met à tousser, s'il se mouche, éternue,
Ce récit languissant doit en être blâmé;
Quand le public s'amuse, il n'est pas enrhumé.
Ainsi, pour maintenir l'ordre et la patience
Dans le cours obligé d'une longue séance,
Sans qu'on puisse à la fin nous donner trop de torts,
Passons rapidement sur l'office des morts.

LE SECRÉTAIRE.

Mais, mon cher, selon vous, il ne faudrait rien dire.

LE COLLÈGUE.

Ne disons, mon ami, que ce qui peut suffire;
Varions nos sujets; que le même lecteur,
De parler en public n'ait pas long-temps l'honneur!
Dans nos solennités, chaque lecteur encore
Doit surtout posséder un organe sonore,
Pour ne pas rappeler aux auditeurs lointains
Un pauvre sourd-muet qui parle avec les mains.
L'agréable et l'utile auront seuls la parole;
Que la prose, les vers, viennent à tour de rôle,
De la foule attentive occuper les momens.
L'on trouve parmi nous des esprits différens;
Par un conte léger, l'un provoque le rire;
L'autre, plus sérieux, est fort dans la satire,
Il n'en abuse pas, mais en un juste écrit
Désignant les écarts que le bon goût proscrit,
Il flagelle, en passant, la muse romantique.
Un troisième viendra, dont le cœur véridique,
Aux dames sait toujours offrir un compliment.
Il se garderait bien, observateur galant,
D'adresser au beau sexe une offrande banale
Où l'encens d'autrefois en madrigaux s'exhale:
Il sait que sans frustrer les grâces, les amours,
A l'aspect d'un laurier les femmes de nos jours
Ont des cœurs généreux qui noblement palpitent,
Qu'elles aiment la gloire, et souvent la méritent.
Sur d'aussi beaux motifs le champ nous est ouvert,
Pour arriver sans chute au moment du concert.

À propos, pouvez-vous m'en dire le programme?

LE SECRÉTAIRE.

Il sera bien, je crois; déjà plus d'une dame
De son gosier flexible a promis les accens;
Après cela viendront des solos d'instrumens,
Le savant quatuor, la touchante romance;
Jamais, c'est bien connu, virtuose ne pense
A dire que la fièvre au lit le fait souffrir,
Quand au bois de Boulogne il est allé courir.
Ainsi l'on peut compter sur de l'exactitude.

LE COLLÈGUE.

Eh bien, aux grands succès prouvons notre aptitude!
Tout s'élance, aujourd'hui, vers la perfection;
Brûlons du noble feu de l'émulation,
Et pour anéantir des clameurs ennemies,
Appliquons le progrès, même aux académies!
Pendant notre séance, il faut qu'on puisse voir
Le priseur oublier tabatière et mouchoir;
Il faut si bien fixer l'esprit de la coquette,
Qu'elle ne pense plus à faire la conquête
De tous les jeunes gens à l'entour d'elle assis;
Il faut que, mal placé sur nos siéges durcis,
Tout spectateur délaisse, en son gousset tranquille,
Sa montre, ce jour-là devenue inutile;
Que l'auditoire, enfin, loin de se voir lasser,
Se dise, en nous quittant, prêt à recommencer,

Malgré tous les plaisirs qu'un dîné peut promettre.

LE SECRÉTAIRE.

Voilà ce que jamais l'on n'aurait vu peut-être,
Pas même à l'Institut, séjour des grands auteurs.

LE COLLÈGUE.

Ce qu'on ne voit pas là, l'on peut le voir ailleurs.

LE SECRÉTAIRE.

J'en doute ; mais, flattés de la douce espérance
De voir pour nos travaux croître la bienveillance,
Tâchons de faire bien, bannissons le souci;
Notre public nous aime et nous l'aimons aussi.

DESAINS.

NOTICE

SUR M. ANSIAUX.

Messieurs,

Vous nous avez choisi pour écrire la notice biographique de monsieur Ansiaux, peintre d'histoire, dont la Société philotechnique déplore en ce moment la perte. Cette mission est pour nous un motif de reconnaissance ; la vie d'un honnête homme, d'un habile artiste, est douce à raconter, et si le talent manque à nos paroles, elles seront du moins conduites par le sentiment du vrai, par le respect pour une mémoire honorable.

Ansiaux (Jean-Joseph-Eléonore-Antoine) naquit à Liége en 1764, d'une bonne famille de ce pays ; son père, chargé des affaires du prince, sous le titre étranger de *prélocuteur*, le destinait à l'étude des lois, dans l'espoir de le voir devenir un jour l'héritier de l'emploi paternel ; mais les grandes dispositions et le goût inné que le jeune

homme montra pour les beaux-arts, vinrent déranger des projets raisonnables, sans doute, mais pour lesquels il n'avait probablement pas été consulté. Toutefois, il faut le dire, Ansiaux n'éprouva qu'une faible résistance de la part de sa famille, et celle-ci ne tarda guère à être récompensée de sa condescendance, puisque vers l'âge de seize ans, l'artiste futur recevait des mains de l'évêque de Liége une médaille d'encouragement sur laquelle étaient gravés ces mots : *A Ansiaux, à cause de ses grands progrès dans l'art du dessin*. De ce moment sa vocation fut décidée. Après avoir travaillé quelque temps encore sous la direction d'un peintre liégeois nommé Defrance, dont la réputation nous est inconnue, mais qui donnait vraisemblablement de bonnes leçons, notre confrère voulut aller étudier dans la ville d'Anvers, les chefs-d'œuvre de l'école flamande, afin de puiser à cette source féconde les principes des grands coloristes. Après un an de recherches assidues, les regards du jeune peintre se tournaient vers l'Italie, lorsqu'il fit la rencontre de Merimée, peintre estimable dont le nom est cher aux arts à plus d'un titre.

Une étroite amitié, qui ne s'est jamais démentie, unit bientôt les deux artistes, et c'est pour ne pas interrompre cette liaison intime qu'Ansiaux préféra le séjour de Paris où grondait la révolution, au beau ciel de Rome encore tranquille.

C'était le temps où l'école française était dirigée par trois peintres d'un mérite bien inégal selon nous : David, Renaud, Vincent; Ansiaux choisit ce dernier; ce fut sous la direction savante et paternelle de ce professeur que l'élève se mit en état de concourir pour le grand prix de Rome en 1790. S'il ne remporta point la palme, il eut du moins la gloire de la disputer avec honneur à Reatu, nommé lauréat. Le sujet était la chaste Suzanne.

Depuis ce temps notre laborieux confrère n'a cessé de se livrer avec une louable ardeur à l'exercice de son art; il a laissé passer peu d'expositions au Louvre sans les enrichir de tableaux et de portraits nombreux; nous citerons parmi ceux que le public a remarqués avec raison : l'Assomption de la Vierge, le Poussin présenté par Richelieu à Louis XIII, l'Enfant prodigue, la Résurrection de Jésus-Christ, la Conversion de saint Paul, Renaud et Armide, l'Adoration des Mages, l'Education de l'Amour, la Clémence de Napoléon, l'Elévation de Jésus sur la croix, etc. Plusieurs de ces ouvrages, d'une grande dimension, valurent à l'auteur des médailles ou des mentions honorables, et ont été commandés ou acquis par nos différens ministères : ces distinctions si bien méritées furent couronnées en janvier 1832 par l'étoile de la Légion-d'Honneur.

Le talent de M. Ansiaux se faisait remarquer

par une composition bien entendue et souvent gracieuse, un coloris fin et brillant, une exécution soignée ; si son dessin pouvait laisser quelquefois à désirer un peu plus d'élévation et d'élégance, il ne manquait pourtant pas de correction, car chez cet artiste aucune partie de l'art n'était réellement négligée. On doit même à son pinceau des miniatures à l'huile, du fini le plus précieux ; le portrait qu'il fit en ce genre de Vincent, son professeur et son ami, n'aurait pas été désavoué par les maîtres hollandais.

Si des qualités du peintre très-répandu nous passons à celles de l'homme privé, notre tâche n'est pas moins facile. Un esprit fin et enjoué, une intégrité parfaite, une libéralité dont beaucoup de nos temples renferment des preuves, une douceur inaltérable, étaient le fond de son caractère ; et bien qu'il ait été quelquefois en butte à l'injustice, jamais les talens ou la personne de ses confrères n'ont été pour lui le sujet d'une parole amère ou jalouse; aussi sa carrière longue et sans orages ne pouvait-elle être troublée que par les chagrins inséparables de la condition humaine. Il eut le malheur de perdre en 1824 une fille tendrement aimée, dont le gracieux physique était rehaussé par les plus précieux dons de l'esprit et du cœur ; elle était le gage unique d'une heureuse union qu'il avait contractée en 1794. Et cette perte douloureuse fut toujours présente à sa mémoire.

Depuis quelque temps, la santé de notre collègue était chancelante; il atteignait cette triste époque où les organes, fatigués par les ans et par le travail, semblent n'attendre pour se ralentir et se dissoudre qu'une impulsion défavorable; cette mission fatale fut remplie par les dissensions politiques, dont les atteintes sauvages frappent quelquefois au cœur les familles les plus inoffensives. M. Ansiaux venait un jour d'assister à la séance de la Société des Enfans d'Apollon dont il était membre assidu; il se trouva tout à coup au milieu d'une de ces déplorables scènes qui ensanglantent trop souvent les rues de la capitale; il courut quelque danger, et sentant l'inutilité de sa présence dans ces lieux, il gagna promptement son domicile. Cette pénible agitation fut suivie d'un malaise dont il eut le tort de ne point parler à sa famille; le mal cependant le minait sourdement; bientôt sa mémoire devient infidèle, sa main tremble, ses yeux se couvrent d'un voile épais; l'impossibilité où il se trouve de s'occuper de son art chéri, de jeter même un regard consolateur sur des ouvrages estimés qui doivent marquer sur cette terre ses pas de peintre distingué, le plonge dans une tristesse profonde; depuis ce temps, il n'a fait, pour ainsi dire, que végéter douloureusement; enfin le 7 d'octobre 1840, se sentant défaillir, il prend les mains de sa compagne désolée et lui dit : « Mon

amie, ma carrière touche à sa fin ; si dans le cours de notre vie j'ai pu faire ou dire quelque chose de pénible pour toi, pardonne-le moi, je t'en conjure, il en est temps ». Quelques heures plus tard, le bon époux, le tendre père, l'artiste capable, sans se plaindre, sans perdre connaissance, rendait son âme à Dieu. La vive douleur de ses entours et de ses confrères, la manière dont les journaux ont annoncé sa perte, sont une appréciation juste et générale de ses excellentes qualités, et malgré les préoccupations de notre époque, où tant de réputations s'éclipsent, où tant de choses importantes s'oublient, le souvenir d'Ansiaux ne périra pas ; nous en avons pour garans l'estime de ses connaissances, le cœur de ses amis, le mérite de ses ouvrages.

LE MÊME.

ÉPITRE AU ROI DE BAVIÈRE.

Dans ces jours où, brûlant de la soif des combats,
Les peuples et les rois vident leurs grands débats,
Au bruit des nations qui tombent immolées,
D'un funèbre bandeau les Muses sont voilées ;
Mais, Barde couronné, vous charmez leurs douleurs,
A leurs autels déserts vous apportez des fleurs ;
Du vulgaire des rois le talent vous sépare,
Et le luth dans vos mains remplace un fer barbare.
Vous le savez, pareils à de fougueux torrens,
Du ravage à l'oubli passent les conquérans.
Chaque race bientôt par l'autre poursuivie,
Se transmet en courant le flambeau de la vie.
L'homme ignore souvent quel maître audacieux
Ensanglanta le sol qui nourrit ses aïeux ;
Tandis qu'en ses jeux même un faible enfant répète
Le nom sacré du sage ou les chants du poète.

Tout roi qui pense en homme est l'ami des beaux-arts.
Purifié par eux, le second des Césars

Rend un culte à Virgile, et dans ses vers sublimes
Le poète l'absout de quarante ans de crimes.
Et, sans les demi-dieux dont il marche escorté,
Que deviendrait Louis pour la postérité,
Si caressant les arts de ses mains souveraines,
Il n'alliait leur palme aux lauriers des Turennes;
Si de Colbert, enfin, les immortels travaux
N'expiaient du vieux roi les attentats dévots?

Des Muses Frédéric connut l'heureux délire;
A son sceptre de fer il suspendit sa lyre;
Dans le temple des arts abjurant la fierté,
Le despote germain chante la liberté,
Et quand de son orgueil le Nord est tributaire,
Il demande à la gloire un regard de Voltaire.
Et ce héros qui, chef d'un peuple de héros,
S'il ne s'était fait roi n'eût point connu d'égaux;
Athlète, dont l'audace en triomphes féconde,
D'un sabre plébéien fit le sceptre du monde,
Du cortége des arts il orna sa grandeur,
Et son char triomphal brilla de leur splendeur.
Mais l'orgueil tout-à-coup égara le génie...
Les arts restent muets près de la tyrannie.
Quand l'univers lassé de supporter son poids,
En brisant le colosse émancipa les rois,
Vomis à flots pressés au sein de ma patrie
Les barbares du Nord répandent leur furie;
Pareils aux ouragans de leurs affreux climats,

Triomphateurs sans gloire, ils sèment le trépas ;
Des héros invaincus ils convoitent la tête,
Et le fer des bourreaux achève leur conquête.
Des farouches Baskirs, des esclaves des czars,
La horde rugissante entoure nos remparts :
O prodige ! je vois leur fureur immobile...
D'un pied respectueux aux champs d'Ermenonville
Le Tartare s'avance, il vient le front voilé,
S'incliner sur le sol que Jean-Jacque a foulé (1).
Des arts que vous aimez tel est le noble empire.
C'est à leur doux lauriers que votre orgueil aspire.
Des peuples affranchis vous chantez les exploits,
Vous invoquez pour eux la liberté, les lois ;
Votre muse en courroux, presque républicaine,
Du vieux monde opprimé voudrait briser la chaîne ;
Indignée à l'aspect des hommes à genoux,
Du trône elle leur crie : Esclaves, levez-vous !...
Et pour les Français seuls réservant les outrages,
« Peuple vain, dites-vous, nourri dans les orages,
» Il couvre ses erreurs d'un vernis éclatant ;

(1) L'un des chefs tartares de l'invasion de 1814 se trouvant près d'Ermenonville, apprit que ce village était le lieu célèbre par la retraite de Rousseau ; il ordonna sur-le-champ à la horde qu'il commandait d'en respecter toutes les propriétés. Le ravage cessa, et l'on vit des chefs venir respectueusement saluer le sol qui avait un moment reçu les cendres du grand écrivain.

» Frivole avec orgueil, et toujours inconstant,
» Il remplit l'univers de sa funeste gloire ;
» Sans fruit il fatigua le vol de la victoire,
» Et jusques à l'honneur !... » Mais vous baissez les yeux?
Je ne redirai pas vos chants injurieux....,
Oui, l'affront que sur vous empreint un tel blasphème
Perce encor à travers l'éclat du diadème.
La France à vos beaux ans offrit un doux abri,
Sous son ciel enchanteur vos talens ont mûri ;
Témoin de sa splendeur, à sa gloire infidèle,
Quoi ! ses propres bienfaits vous ont armé contre elle ?
Ah ! quand votre courroux âpre et désordonné
A lancé sur la France un trait empoisonné,
Le dieu sacré des arts, le dieu qui la protége
Ne cria point : Arrête ! arrête, sacrilége !
C'est là que du génie inspirant les travaux,
L'antiquité sublime a trouvé des rivaux ;
Soit, lorsque modulant sa lyre enchanteresse,
Racine nous ramène aux beaux jours de la Grèce,
Soit qu'émule d'Eschyle et vainqueur de Lucain,
Corneille étincelant du feu républicain,
Retrouvant dans son cœur la dignité de l'homme,
Semble un Romain grandi sur les débris de Rome ;
Soit que Voltaire, armé de vingt talens divers,
Des oppresseurs sacrés délivre l'univers ;
Aigle victorieux, dans son vol il s'élance,
Remplit son siècle entier de son génie immense,
Le charme pour l'instruire, et son prisme enchanté
Au monde encor enfant montre la liberté.

Roi, votre cœur s'abuse, et malgré vous recèle
D'un feu mal assoupi la jalouse étincelle.
Du fier Napoléon les foudres éclatans
Sur la tête des rois ont grondé trop long-temps ?
Mais lui-même étaya la royauté vieillie,
Par son puissant orgueil elle fut ennoblie.
Les couronnes passaient de la pompe au mépris ;
Sa main à ces hochets a rendu quelque prix.
Les rois déchus en foule, avides de servage,
Fiers d'étaler sous lui leur brillant esclavage,
Aspirent à monter au rang de ses soldats.
Dociles courtisans, voyez ces potentats
Épiant les pensers sur sa bouche muette,
Recevoir à genoux les sceptres qu'il leur jette.
Vous-même, votre front devant l'aigle incliné,
Dites, ne s'est-il pas relevé couronné ?
Ah ! si vous irritant des jeux de la fortune,
Le souvenir d'un maître encor vous importune,
Consolez votre orgueil en chantant ses revers ;
Mais n'alliez jamais l'imposture aux bons vers.
L'Europe à votre haine opposant son hommage,
De vos accents menteurs vous renverrait l'outrage.
D'un peuple que vous-même adoriez triomphant,
N'accusez plus l'honneur, l'honneur vous le défend.

Trahi par l'amitié plus que par la victoire,
Mon pays, je le sais, resta veuf de sa gloire.
Des traits du fanatisme et de maux assailli,

Du grand peuple quinze ans l'astre heureux a pâli.
Les tyrans répétaient : Dans nos fers il sommeille !
Mais la foudre à la main le géant se réveille ;
Au-dessus de leur tête il lève un front altier,
Grand, tel qu'il supporta le poids du monde entier.
Intrépide avec calme et vainqueur sans colère,
Il étend sur les lois l'égide populaire.
Le bruit de ses exploits retentit jusqu'à vous ;
Vous ne pouvez des rois partager le courroux.
Qu'un Tartare fougueux s'acharne sur sa proie,
Et se gorge de meurtre en rugissant de joie ;
Qu'aux bords du Tage, à Rome, aux remparts castillans,
Des princes, vils fardeaux de trônes vacillants,
Appellent du Volga les hordes abruties ;
On conçoit leurs désirs, leurs lâches sympathies.
Mais vous, né protecteur et des arts et des lois,
Vous, que la liberté porta sur le pavois,
Ne redoutez jamais sa flamme tutélaire ;
Le peuple le plus juste est celui qu'elle éclaire,
L'homme esclave en secret menace le pouvoir ;
Libre, il porte joyeux le fardeau du devoir.
Cette foule long-temps par l'orgueil asservie,
Le peuple est des États la richesse et la vie.
Sentinelle attentive, à l'instant du danger
Son bras laborieux s'arme pour vous venger.
Princes, vous jouissez du fruit de ses conquêtes,
Il cueille les lauriers, vous en ornez vos têtes ;
Et sa gloire ingénue, immolée à l'État,
Sous un toit indigent vient cacher son éclat.

Mais lorsque sans mesure un oppresseur l'accable,
Il déchaîne en grondant sa fureur implacable ;
Terrible, il ressaisit sa vaste autorité,
Et se plaît à briser ce qu'il a redouté,
Torrent impétueux, il mugit, roule et passe.
Du despote orgueilleux la haine est plus vivace ;
Il unit l'ordre au meurtre ; à frapper occupé,
Son glaive a toujours soif quoique toujours trempé.
Charles neuf, Ferdinand, don Miguel, Louis onze,
Quadrige monstrueux de rois au cœur de bronze,
Ont décuplé cent fois les maux, les cruautés,
Par le courroux du peuple en un siècle enfantés.
Loin des princes, des grands, souvent l'honneur s'exile ;
Mais dans le cœur du pauvre est son constant asile.
Que le fer des bourreaux immole un peuple entier,
Simulant la pitié sur son visage altier,
Plein de lui-même, un grand avec indifférence
Voit tomber les héros, boucliers de la France !
Mais le peuple indigné pousse un cri douloureux,
La vengeance bouillonne en son cœur généreux ;
Il secoue en pleurant les torches funéraires,
Car lui seul se souvient que les hommes sont frères !

Heureux qui désormais sur le trône porté,
Se courbe noblement devant la Liberté.
Le monde, en saluant cette reine immortelle,
Abjure des tyrans la superbe tutelle.
A son éclat divin le préjugé s'enfuit,

Comme un rêve bizarre au départ de la nuit.
Mais à ce rêve encor plus d'un roi peut se plaire :
La raison l'éblouit et rarement l'éclaire ;
De vieux hochets en songe il réjouit ses yeux ;
Il voit le droit divin écrit au front des cieux.
Des rois les nations lui semblent l'héritage,
Et sa superbe main les parque ou les partage.
L'un élève des grands pour ramper à ses pieds ;
Loin de lui relevant leurs fronts humiliés,
Ces grands vont, du mépris portant le flétrissure,
Au peuple infortuné le rendre avec usure.
Dans un fleuve de sang l'autre suit ses projets,
De héros citoyens veut faire des sujets ;
La grandeur près de lui n'est qu'un honteux servage,
Le calme c'est la mort, l'ordre c'est l'esclavage.
Fût-ce sur des tombeaux, il a soif de régner ;
Qu'un grand peuple à son joug n'ait pu se résigner,
Du rang des nations sa cruauté l'efface.
De peur que la victoire un jour ne l'y replace,
Jusqu'en ses rejetons il va l'exterminer,
Et de son sol sanglant veut le déraciner.
Quelquefois la terreur désenchante le rêve :
Un spectre affreux vers lui s'élance, étend un glaive..
Le despote, écrasé sous les pieds du vainqueur,
S'éveille... un long effroi reste au fond de son cœur.
A ses yeux l'avenir soulève alors son voile,
De ses pompeux destins il voit pâlir l'étoile ;
Sous ses pas chancelans il foule un sol trompeur,
Et s'il s'irrite encore, en frappant il a peur.

Il porte avec douleur sa fortune accablante ;
Sur un front sans vertu la couronne est brûlante.

Vous, que n'effraya point ce fardeau dangereux,
Laissez la vérité briller de tous ses feux.
Des monarques du Nord la prudence insensée
Voudrait même imposer des fers à la pensée !
Loin de les imiter, prince, que votre voix
Tonne et s'arme contre eux ! Si l'on vit autrefois
Les tigres s'apaiser aux doux sons de la lyre,
Dissipez de l'orgueil le gothique délire,
Apprivoisez les rois avec la liberté.
Qu'à leur superbe oreille un cri soit répété !
La vertu, des grandeurs est la noble rivale,
Et de l'échoppe au trône a comblé l'intervalle.
L'univers est changé, rois, changez avec lui ;
Pour le peuple et pour vous un nouveau jour a lui.
Lorsque vers le passé votre effort le ramène,
Dans son rapide essor la raison vous entraîne ;
Quelques abus vieillis bravent ses traits puissans,
Mais c'est le reste impur de la rouille des ans.

Comme les flots aux flots en roulant se succèdent,
Des maux vont remplacer les maux qui les précèdent ;
Le cours de ce torrent jamais n'a remonté ;
Et, d'erreur en erreur aveuglément porté,
Le monde prend sans cesse une face nouvelle,

La meilleure des lois n'est pas même éternelle.
Invincible tyran, le Temps capricieux
Créa les immortels et les chassa des cieux :
Dans la main de leur maître il éteint le tonnerre ;
Doit-il donc épargner les grandeurs de la terre ?
Jetés par droit divin aux trônes absolus,
Les rois vivent encor, la royauté n'est plus.
Sous un éclat d'emprunt elle brille et succombe,
C'est un cadavre orné qu'on arrache à la tombe.
Le jour où l'homme libre a reconquis ses droits,
Le prestige est tombé : mais sous le nom de rois,
Du peuple souverain illustres mandataires,
Des chefs soumis aux lois, des lois dépositaires,
A l'intérêt public prêtent un noble appui :
Ils ne sont plus l'état, mais ils règnent par lui.

A ma franchise austère, et même un peu hardie,
Prêtez de votre voix la douce mélodie :
Si le rhythme des vers, comme un miel savoureux,
Charme de la raison les accens rigoureux,
Il parvient sans effort à l'esprit du vulgaire,
Et sans le révolter le pénètre et l'éclaire.
Lassé de fictions, monarque ou plébéien,
Le poète inspiré combat en citoyen.
Du vœu des nations courageux interprète,
Armé de son talent, dans l'arène il se jette,
Devant la tyrannie il lutte avec fierté,
Et comme au champ d'honneur meurt pour la liberté.

Roi, d'un laurier si noble ornez votre couronne,
Servez la liberté, la France vous pardonne.

Peut-être autour de vous les modernes Tarquins
Verront dans nos souhaits des vœux républicains ?
La république ! eh bien, on peut l'aimer sans crime.
Des esprits généreux c'est le rêve sublime ;
C'est le règne des lois... dans son rapide essor
Le siècle la contemple et la redoute encor.
L'égalité flétrie en des jours moins prospères,
De son culte naissant vit déserter nos pères :
Épuré par la gloire il n'a pu refleurir.
Pour ce culte, il est vrai, le peuple doit mûrir ;
Qu'il grandisse abrité sous l'ombre monarchique,
A force de vertus naîtra la république.
De loin nous pressentons cet astre radieux ;
Mais l'espace pour lui manque encor dans nos cieux.

DE PONGERVILLE,

Membre de l'Académie française.

LES HABITUDES PHYSIQUES

DES HOMMES DE LETTRES

PENDANT QU'ILS COMPOSENT.

(Morceau extrait d'un ouvrage inédit.)*

La poésie et la littérature, qui sont le pays de l'imagination, doivent être par cela même celui des bizarreries ; car la pensée ne peut être active, sans que le corps y réponde par de vives secousses, par des effets galvaniques. L'homme qui abuse long-temps de ses facultés intellectuelles (et tous les écrivains en sont là), finit par contracter les manies les plus extraordinaires, par se livrer aux habitudes physiques les plus étranges. Aussi, n'est-il point d'enfans gâtés, point de femmes *à vapeurs*, point de petites maîtresses musquées, qui, sous ce rapport, puissent seulement approcher de ces *machines nerveuses* qu'on nomme poètes.

Je ne parlerai point de la distraction : chez

eux, c'est la maladie commune, c'est la règle; mais tous y joignent une ou plusieurs singularités. Ce qui réjouit la foule, assez souvent les afflige, ce qui l'afflige, les réjouit. Ils sont capricieux ou opiniâtres, gais ou moroses, négligés ou coquets, bruyans ou taciturnes; chacun d'eux, en un mot, se distingue par un travers particulier. Il en est même quelques-uns qui poussent l'originalité..... jusqu'à ressembler à tout le monde!

Les manies que nous signalons éclatent principalement quand les auteurs composent, et cela doit être. Toutes les fibres alors sont en mouvement, tous les ressorts tendus, tous les nerfs contractés. C'est le moment, d'ailleurs, où ils échappent aux regards; c'est celui où ils peuvent être bizarres sans témoins et extravagans sans contrôle.

Il nous a semblé curieux, pour un observateur, de jeter un coup d'œil sur ces misères de l'humanité, d'examiner de quelle façon l'âme est clouée à la matière, quelle espèce de tiraillemens la pensée exerce sur nos organes, et comment les *tics* du corps sont l'accompagnement obligé de l'excès des qualités de l'esprit.

Voici plusieurs des faits de ce genre que nous avons recueillis.

Jean Lafontaine fut un jour aperçu assis sous un arbre, par une pluie battante, à six heures du matin; il fut trouvé, à huit heures du soir, au

même endroit et avec la même pluie, n'ayant ni bu ni mangé... Il composait.

Rien ne ressemble moins au grand fabuliste que l'auteur de *l'Histoire naturelle ;* rien aussi de plus différent que leur manière d'être. Quand Buffon rédigeait ces belles et nobles pages, qui seront l'éternelle admiration des gens de goût, il avait devant lui un magnifique secrétaire en acajou; il portait l'habit de cour, l'épée horizontale, des manchettes et un jabot à dentelles. Il existait, comme on le voit, un accord parfait entre sa tenue grave et la majesté de son style.

J.-J. Rousseau, en composant, aimait à voir la nature; il avait besoin de l'air des bois, de l'aspect des champs. *La marche avive mes idées, et ma tête ne va pas sans mes pieds*, a-t-il dit dans ses Confessions.

Pendant qu'il s'occupait à Ferney de sa tragédie de *Catilina*, Voltaire, pour mieux s'inspirer, s'était affublé d'une toge, et déclamait ses vers avec de grands gestes au milieu de ses allées. A la vue de cet étrange costume, le jardinier s'étant permis un éclat de rire, son maître le chassa. Le lendemain, madame Denis et tous les commensaux intervinrent, mais le seigneur de Fernay fut inflexible. On eut beau objecter que ce malheureux était père de famille; on obtint une pension, mais jamais Voltaire ne reprit à

son service *un homme qui*, disait-il, *avait ri au nez de Cicéron.*

Madame de Staël ne pouvait trouver une idée, si elle ne roulait rapidement dans ses doigts une petite branche d'arbre ou une boulette de mie de pain. Cette boulette ou cette branche lui était indispensable; sans branche ou sans boulette, point d'inspiration.

L'illustre auteur de *la Mécanique céleste*, le géomètre Laplace, qui était aussi un écrivain distingué, jouait perpétuellement avec un écheveau de fil. Sa puissante intelligence se serait arrêtée, faute de cet écheveau; et son valet de chambre, soigneux de sa gloire, venait tous les matins le lui glisser dans les doigts.

Diderot, quand il travaillait, ressemblait à un hiérophante, à une pythonisse échevelée. Il s'agitait, transpirait, gesticulait. Il se promenait à pas pressés, et sa perruque jouait surtout un grand rôle. Il la jetait en l'air, il la ramassait, s'en couvrait, la jetait encore; il poussait des cris étouffés et ressentait presque des attaques de nerfs. Un de ses confrères le surprit un jour tout inondé de larmes. Mon Dieu, lui dit-il, que vous est-il donc arrivé? qu'avez-vous? — Je pleure.... d'un conte que je me fais.

Lorsque le célèbre Kant professait à Kœnisberg, il avait, pendant la durée de sa classe, contracté l'habitude de fixer les yeux sur l'habit d'un

de ses auditeurs. A cet habit manquait un bouton, et c'est l'endroit inoccupé qui avait le privilége de concentrer les regards et d'attirer l'attention du maître. Des fils imperceptibles, partant de cet endroit, allaient remuer son cerveau et animer son improvisation. Il y avait six mois que duraient ces relations intimes entre une place vide et le cerveau d'un grand philosophe, quand l'étudiant dont il s'agit eut la fantaisie de faire remettre son bouton. On n'imagine pas la consternation du pauvre Kant, lorsqu'à son entrée dans la chaire il aperçut le morceau de métal!... Il fut atterré, il rougit, il pâlit, la chaîne de ses idées se brisa, et sa leçon fut détestable!...

Un de mes bons amis, homme de talent, enlevé trop tôt à la littérature, avait un travers bien singulier. Brault, dont j'ai fait jouer en 1829, après sa mort, une remarquable tragédie de *Christine*, ne pouvait versifier, s'il n'avait sur lui certains habits qu'il gardait précieusement pour cet usage. Hier, je me suis senti inspiré, disait-il quelquefois; je suis vite revenu à la maison, j'ai mis mes vêtemens de poète, et je suis allé au bois de Boulogne, où j'ai travaillé toute la journée. Ses vêtemens de poète se composaient d'une redingote râpée, d'un pantalon délabré, d'un chapeau et d'un gilet à l'avenant. Tout cela tenait à peine ensemble, et l'infortuné s'effrayait sérieusement de l'idée que ce costume allait

bientôt lui échapper. Que deviendrai-je alors, s'écriait-il avec douleur? je serai donc obligé de renoncer à la carrière?... Hélas! il a moins duré que ses haillons!...

Au lieu de s'habiller d'une certaine façon, il est des écrivains qui éprouvent le besoin de se déshabiller; témoin Picard, témoin mon honorable ami M. Etienne. Quand l'auteur des *Deux gendres* se sent en verve, il rentre précipitamment chez lui; il éloigne femme, enfant, domestique, il ferme porte, fenêtre, volets, et, lorsqu'il a ainsi obtenu le silence le plus profond, la solitude la plus complète, il se met au lit et fait des vers. Si un seul de ces détails lui manque, son inspiration est paralysée!.... Par une opposition curieuse, lorsqu'il écrit en prose, il aime à être entouré; il a rédigé les plus spirituelles pages de *la Minerve* au milieu du bruit et des conversations.

De toutes les organisations d'artiste, la plus étrange peut-être a été celle de Lesage, auteur de *Gil-Blas* et de *Turcaret*. Ses facultés, surtout dans les derniers temps de sa vie, se réglaient sur le soleil. Engourdies pendant les ténèbres, elles s'éveillaient avec cet astre; elles s'élevaient graduellement à mesure qu'il s'élevait lui-même, puis, par degrés encore, elles décroissaient et disparaissaient avec lui. Si ce fait n'était pas récent et constaté par mille témoignages, ne

serait-on pas tenté d'y voir un des plus ingénieux emblèmes que la Mythologie grecque nous ait transmis ?

Il y a toujours des contrastes dans la nature, et nous pouvons en opposer un au premier de nos romanciers ; c'est l'exemple du premier peut-être de nos historiens. Mezeray, pour s'inspirer, avait besoin des ténèbres, et, même pendant le jour, il ne composait qu'à la *bougie*. Tous ses appartemens étaient clos, toutes ses pièces obscures, et lorsque ses amis le visitaient, il avait l'habitude, en plein midi, de les reconduire jusqu'à la rue, une lampe à la main.

Le peintre Girodet, que la littérature réclame, parce qu'il versifiait et qu'il y a d'ailleurs de la poésie dans sa peinture, était aussi un *artiste de nuit* : c'est la nuit surtout que la fièvre inspiratrice le saisissait. Alors il se levait en sursaut, il faisait placer dans son atelier des lustres suspendus, se coiffait lui-même d'un vaste chapeau surmonté de bougies allumées, et c'est dans cet attirail qu'il travaillait. Le *Déluge*, *Galatée* et plusieurs chefs-d'œuvre ont été composés à la lueur des flambeaux.

Le spirituel ermite de la Chaussée-d'Antin est constitué d'une autre façon, et se signale par une autre manie. Plein de mémoire pour les ouvrages d'autrui, il en est complètement dépourvu pour les siens. Il sait par cœur tous nos poètes, prin-

cipalement Voltaire, et oublie ses propres vers à mesure qu'il les fait. C'est son château de la reine Blanche qui a vu naître une partie de ses tragédies, et ce fut dans la même allée qu'il les composa. A chaque extrémité de cette allée se trouvait un banc, et sur chaque banc un crayon et du papier. Il y avait le banc de la première rime et le banc de la seconde ; car l'auteur de *Sylla* n'aurait pu, sans écrire, atteindre la fin d'un seul distique !... Cette absence de mémoire pour lui-même donna lieu à une assez curieuse anecdote. Un jour, chez mademoiselle Contat, un homme d'esprit, M. Chazet, chanta, devant Jouy, une chanson en dix-huit couplets de la composition de Jouy lui-même ; et ce père dénaturé ne reconnut pas ses enfans !!!... Il loua successivement et gravement tous les couplets, comme s'ils n'étaient pas de lui ; et mademoiselle Contat lui dit, au milieu des éclats de rire universels : *Grosse bête, vous ne savez donc pas que cette charmante chanson est de vous ?*

Le chantre de Philippe-Auguste, le bon Parseval-Grandmaison, de l'Académie française, versifiait comme beaucoup d'autres en se promenant ; mais il lui fallait, à lui, les plus rudes promenades, et c'est seulement quand son corps était bien las que ses idées devenaient bien fraîches. Un jour qu'il était sorti pour aller dîner chez un confrère, une pensée poétique l'assaillit

en route. Il passa en conséquence devant la maison de son ami sans la voir, se dirigea machinalement vers les Tuileries, et y fit des vers jusqu'à la nuit close, c'est-à-dire jusqu'à neuf heures du soir. Alors il rentra chez lui et se coucha. A peine endormi, des tiraillemens d'estomac le réveillent. *Allons*, s'écria-t-il avec humeur, *voilà ma diable de gastrite qui me reprend! Du thé; vite du thé!* et il sonna sa gouvernante. Mais plus il buvait de thé, plus il sentait de tiraillemens. Après quelques heures de ce manége, vous avez donc bien dîné, lui demanda Julie? Qu'avez-vous mangé? — Je n'en sais rien..... Mais où ai-je donc dîné? — Chez M. Lacretelle. — Non, je n'ai pas dîné chez Lacretelle. — C'est pourtant lui qui vous a invité! — Je n'ai pas dîné chez Lacretelle... Mais peut-être que je n'ai pas dîné?

En effet, il soupa à quatre heures du matin, et la gastrite disparut.

Après avoir peint les habitudes bizarres de beaucoup d'hommes fort distingués dans les lettres, il y a bien de l'orgueil, ou bien de la modestie, à me mettre moi-même en scène. Pourtant, comme je suis le sujet de ce livre, il faut bien un peu parler de moi. Il s'agit d'ailleurs ici de travers et non de talens; et si je me compare à des hommes célèbres, c'est par le mauvais côté.

Je suis de ceux qui ne trouvent point d'idées

dans leur écritoire, et chez qui la vue d'une plume paralyse l'intelligence ; je travaille partout, excepté dans mon cabinet. Quand j'étais Commis au Trésor, je m'échappais du bureau pendant la séance, et j'allais, sans chapeau, composer sous les arbres du Palais-Royal. Malheur alors à celui de mes amis que je rencontrais ! je lui récitais mes vers sans miséricorde, et je les complétais en les récitant. Ce que je faisais jadis au Palais-Royal, je le fais ailleurs aujourd'hui. Je travaille dans les rues, dans les places, au milieu du mouvement des fêtes publiques. Loin de me gêner, cette agitation extérieure me plaît, et le bruit de la foule m'anime sans me distraire.

Une circonstance m'a rendu cette habitude aisée. Je n'écris jamais, je confie tout à ma mémoire ; et lorsque j'ai fait des corrections, je pourrais successivement indiquer toutes les variantes. Ce n'est pas tout. Quand je compose cinq actes, par exemple, j'élabore mes cinq actes à la fois, et même chacune des parties de mes cinq actes. Pour agir ainsi, voici mes raisons. Les dispositions de l'esprit sont capricieuses et fort indépendantes de notre volonté. Si un auteur commence par la première scène, et qu'il arrive par ordre à la dernière, il travaille souvent sans être prêt. Il est gai lorsqu'il lui faut des détails sérieux, sérieux lorsqu'il lui en faut de gais. Mon système prévient ce danger. Je porte dans ma

tête mon plan général et mes plans partiels ; je me promène en y pensant ; j'évoque tour à tour à ma mémoire chaque acte, chaque scène ; j'essaie mes dispositions, et je m'occupe du détail pour lequel je me sens inspiré. J'ai assez ordinairement débuté par le dernier acte et fini par le premier. Ma méthode est, j'ose le dire, très-avantageuse, mais aussi très-fatigante. Qu'on se figure un ouvrage fort long, partout entamé et achevé nulle part ; ici un hémistiche suspendu ; là une rime blanche, et plus loin un récit à moitié fait. Il faut se rappeler ce salmigondis et coordonner ce désordre. J'y suis parvenu ; j'ai suffi à ce travail bizarre, et j'y ai suffi sans recourir au papier.

Un jour, je me présente au comité de lecture du Théâtre-Français, et les vingt comédiens qui le composaient alors me demandent où est mon manuscrit. — Je n'en ai point. — Et pourquoi donc nous avez-vous réunis ?—Soyez tranquilles, messieurs, la séance ne sera pas perdue... Et je leur récitai mes cinq actes.

Les comédiens furent confondus ! Ils prétendirent d'abord qu'il n'y avait pas d'exemple de ce tour de force ; mais le vieux Lemazurier, leur secrétaire, trouva dans les registres que cela était arrivé une fois à Crébillon.

Casimir BONJOUR.

DITHYRAMBE

PRONONCÉ EN 1825

SUR LA TOMBE DU GÉNÉRAL FOY.

(Cette pièce inédite est tirée des Archives
de la Société philotechnique.)

Foy n'est plus ! Liberté, prends tes voiles de deuil ;
Et qu'un torrent de pleurs sillonne ton visage ;
Dans l'éclat de sa gloire, au midi de son âge,
Ton plus cher défenseur vient d'entrer au cercueil.
Déesse du vieux Tibre et de Sparte et d'Athènes,
Foy n'est plus ! la tribune a perdu son flambeau,
        Et la France son Démosthènes ;
Viens pleurer avec nous autour de son tombeau.
O ma Patrie ! objet de son pieux hommage,
Toi, que depuis trente ans s'honoraient de servir
        Son éloquence et son courage ;
Toi, dont l'oreille avide aimait à recueillir
        Les prodiges de sa parole,
Au cœur de tes enfans va long-temps retentir
Le coup affreux, le coup dont la Parque l'immole,
        Ils répondront par des sanglots

Au cri que va pousser la triste Renommée,
Et les vétérans de l'armée
Rediront en pleurant les exploits du héros.
Vous ne l'entendrez plus répéter vos louanges,
Vainqueurs de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna,
Compagnons de Kléber, guerriers de Masséna,
Vestiges mutilés de nos vieilles phalanges.
A vos impuissans détracteurs,
Vous ne l'entendrez plus opposer votre gloire,
Ennoblir vos revers et devancer l'histoire
Dans ses arrêts consolateurs.
Eh ! quelle voix plus digne eût loué ces vainqueurs
Sous qui tomba cinq fois une ligue d'esclaves !
Le modèle des orateurs
Ne fut-il pas aussi le modèle des braves ?
A peine sur nos bords, cernés de toutes parts,
Retentit de Brunswick l'insolente menace,
Il suit de nos vengeurs les nouveaux étendards ;
Son âge est oublié par sa bouillante audace,
Et des jeux de l'enfance il vole aux jeux de Mars.
Il a vu Dumouriez dans les plaines belgiques,
Étouffer sous ses pas les foudres germaniques
Qu'agitait sur nos fronts le courroux des Césars.
Il apprit les combats sous Custine et Dampierre ;
Son coursier triomphant souleva la poussière
Des champs d'Heudschote et de Fleurus.
Aux rives de la Sambre il suivit la bannière
De cette phalange guerrière
Où Rome eût retrouvé ses antiques vertus.

Mais qui pourrait compter les jours et les années
Où ce grand citoyen, objet de ma douleur,
Parmi tant de héros et tant de renommées,
A fait de tant d'éclat resplendir sa valeur ?
Son bras de l'Hellespont a défendu les rives ;
Son sang a ruisselé sur les plages captives
Du Tage et du Wahal, du Danube et du Pô.
L'ennemi jusqu'au bout l'a trouvé dans nos lices ;
Et celui dont Jemmape avait vu les prémices,
N'a déposé le fer qu'aux champs de Waterloo.
Il est tombé sanglant dans ce champ de carnage
Où les rois ont vengé leur vingt ans d'esclavage,
Où les destins de l'aigle ont fini sous leurs coups.
Ses amis éplorés frémissaient pour sa vie ;
Et la fille d'Hilliers, à ce héros unie,
Pleurait le meilleur des époux.
Mais pour lui s'est ouvert une lice nouvelle,
Et ses vertus alors ont fléchi le tombeau.
A de nouveaux lauriers la Liberté l'appelle,
Et la palme de Mirabeau
Aux palmes de Desaix sur sa tête se mêle.
De nos droits menacés éloquent défenseur,
Il laisse aux courtisans adorer la fortune ;
Et tel qu'aux champs de Mars il s'offre à la tribune
Sans reproche et sans peur.
Aux bienfaits du pouvoir, à son or corrupteur,
Son cœur préfère les hommages
D'un peuple généreux, dont sa noble candeur
N'a jamais acheté ni trompé les suffrages :

Et ceux qu'il a blâmés, ceux qu'il a combattus,
Comme sa loyauté proclament son génie ;
Et la haine et la calomnie
Ont comme ses talens respecté ses vertus.
Eh ! qui pourrait flétrir cette noble existence ?
Qu'ils viennent ces mortels dont la servilité
Dans les fils de la Liberté
Ne voit que les enfans de l'impure licence ;
Ce tombeau leur dira que cet homme de bien,
Dans les jours de terreur où périssait la France,
Se fit des opprimés l'intrépide soutien ;
Que le fer des bourreaux fut levé sur sa tête,
Et que de nos tyrans la trop lente défaite
Fut l'unique salut de ce grand citoyen.
La Mort dans aucun temps n'effraya sa grande âme ;
Il s'était dès l'enfance instruit à la braver,
Vers sa couche, à pas lents, il l'a vue arriver ;
Les combats de ses jours avaient usé la trame.
Quand la Mort l'a frappé, le héros était prêt ;
Il consolait encor sa famille attendrie ;
Il est tombé sans peur, mais non pas sans regret,
Car il vivait pour la Patrie.
Te voilà maintenant sans voix et sans chaleur,
Noble débris de cent batailles,
Magnanime guerrier, vertueux orateur.
Ah ! la Patrie en deuil marche à tes funérailles
Et paie à ta mémoire un tribut de douleur.
Du séjour radieux où l'Éternel réside,
Ombre illustre, vois-tu cet immense concours ?

La froide vanité, l'ambition perfide,
N'y traînent point la pompe et le faste des cours ;
C'est un peuple éperdu qui te donne des larmes ;
Députés, citoyens, guerriers et magistrats,
Tous les rangs et tous les états
Sont ici confondus dans les mêmes alarmes.
Reçois l'adieu plaintif de ce peuple attristé,
Et jouis des honneurs que l'avenir t'apprête.
Ce peuple, dont ici ma voix est l'interprète,
Est déjà la postérité ;
Il t'inscrit en pleurant au temple de Mémoire ;
Et les fastes français, enrichis de ta gloire,
T'ont voué dès long-temps à l'immortalité.

VIENNET,

De l'Académie française.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

A LA LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANS

ET DES ASSOCIÉS CORRESPONDANS,

Insérée dans l'Annuaire de 1840.

Signes abréviatifs. — R., résidant. — L., de la classe de littérature. — S., de la classe des sciences. — A., de la classe des beaux-arts.

1° MEMBRES RÉSIDANS.

BERTRAND LÉON, auteur dramatique, rue Blanche, 8. — R. L.

COLOMBAT (de l'Isère), docteur en médecine; ajoutez : (✱).

NAUDET (Jean-Aimé-Nicolas); ajoutez : Colonel d'état-major, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, au ministère de la guerre.

PAGANEL (Camille); lire : Conseiller d'état, rue de Varennes, au ministère du commerce.

ROUX DE ROCHELLE; au lieu de : *Classe des sciences*, mettre : *De la classe de littérature*.

TROPLONG (Raymond-Théodore), conseiller à la Cour de cassation, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (✱); rue Louis-le-Grand, 28. — R S.

VANDERBURCH (Jacques-Hyppolite), peintre de paysage, avenue de la Santé, 29, au Petit-Montrouge. — R. A.

VILLEGILLE (Arthur de la), membre de la Société royale des antiquaires de France, rue de Lille, 3 bis. — R. S.

VILLENAVE fils (Théodore), auteur dramatique, rue de Vaugirard, 84. — R. L.

2o ASSOCIÉS CORRESPONDANS NATIONAUX.

BOULLÉE, ancien président de l'Académie royale de Lyon, à Lyon; ôtez : **BOUBÉE**, mis par erreur.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron); ajoutez : Correspondant de l'Institut, à Montauban.

JULLIEN (Bernard), rue de Touraine-Saint-Germain, 6.

ROGUET (le baron), colonel du 41e de ligne, à Oran, et non : Du 42e.

ROUX-FERRAND; ajoutez : (✱).

TAILLEFER; lire : **TALAIRAT** (le baron de), membre de plusieurs sociétés savantes, maire de Brioude (Haute-Loire) (✱).

THIESSÉ (Léon); au lieu de : *Préfet à Niort*, lire : *Préfet des Basses-Alpes*, *à Digne*.

VIGAROSY; ajoutez : Maire à Mirepoix (Arriége) (✱).

3o ASSOCIÉS CORRESPONDANS ÉTRANGERS.

RÉAL D'AZUA (Joachim), naturaliste, au Chili.

SALM DYCK (le prince de), naturaliste, auteur de plusieurs ouvrages de botanique, ancien membre du Corps législatif de France (C. ✱), au château de Dyck (Prusse).

VAIL (Eugène), citoyen des États-Unis, littérateur, rue d'Alger, 12, à Paris.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE,

DÉCÉDÉS DEPUIS SA FONDATION EN 1795
JUSQU'AU 1er JANVIER 1841,

Et dont elle s'honore de garder le souvenir.

DATE de la réception.		DATE de la mort.
1797	**ADRIEN** aîné, Compositeur, frère de l'Artiste dramatique qui entra en 1787 à l'Académie de musique.	1834
1827	**AGOUB**, Professeur d'arabe	1834
1804	**ANDRIEUX** (François-Guillaume-Jean-Stanislas), Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Professeur de littérature française au Collége de France . . .	1834
1817	**ANSIAUX** (Jean-Joseph-Éléonore-Antoine), Peintre d'histoire	1840
1798	**ARNAULT**, de l'Institut	1829
	ATHENAZ (de Nantes).	1829
1813	**AUGUSTIN**, Peintre	1820
1795	**BAROUILLET** (Jean-Martin), Littérateur, l'un des six fondateurs de la Société. . .	1824
1798	**BARTHÉLEMY** (Jean-Simon), Peintre d'histoire, de l'ancienne Académie royale de peinture.	1811
1838	**BAZAINE**, Lieutenant-général	1838
1804	**BERVIC** (Charles-Clément **BALVAY**), Graveur, de l'Institut	1820
1796	**BIZET**, Littérateur, Auteur dramatique. .	1822
	BOINVILLIERS (J. B. J. F.), Correspondant de l'Institut.	1830
1800	**BLUMENBACH**, Professeur à Goettingue .	1840

1802 **BOUFFLERS** (Stanislas, Marquis de), de l'Académie française. 1815
1805 **BOURGEAT** (Louis-Alexandre), Littérateur 1815
1799 **BREGUET** (Louis), Horloger-Mécanicien, de l'Académie des sciences. 1824
1816 **CADET DE GASSICOURT** (Charles-Louis), Littérateur. 1821
1817 **CADET DE METZ** (Jean-Marcel), Membre de plusieurs Sociétés savantes. 1835
1811 **CALLAMARD** (Charles-Antoine), Statuaire. 1815
1806 **CAMBRY** (Jacques), l'un des Fondateurs et premier Président de l'Académie celtique 1827
1796 **CHABEAUSSIÈRE** (Ange-Étienne-Xavier de **LA**), Auteur dramatique, 3e Secrétaire perpétuel de la Société. 1820
1795 **CHAROST** (Armand-Joseph **DE BÉTHUNE**, duc de), l'un des Fondateurs du Lycée des Arts. 1800
1815 **CHAUMETON** (François-Pierre), Docteur-Médecin. . . . .
1797 **CHAUDET** (Antoine-Denis), Statuaire, de l'Institut 1809
1811 **CHAUSSARD** (Pierre-Jean-Baptiste), Littérateur. 1823
1795 **CHAUSSIER** (Hector), Auteur dramatique, fut le 1er Président de la Société après son organisation . . . .
1803 **CHAUVET** (François-Simon). Chef de bureaux au Ministère de la Guerre. 1809
1801 **COLLIN-D'HARLEVILLE** (Jean-François), Auteur dramatique, de l'Institut. 1806
1796 **CORBIGNY**, ancien Préfet, Auteur des *Tableaux de la Révolution*. . . . . . .
1808 **CREUZÉ DE LESSER** (Baron), ancien Préfet. 1839
1800 **CUVIER** (Georges), Membre de l'Institut, etc. 1832
1795 **CUVILLIER**, l'un des six Fondateurs de la Société, et son 1er Vice-Président. . . .
1812 **DARU**, Pair de France, de l'Institut . . . 1829
1815 **DAVAUX** (J.-B.), Compositeur et Amateur. 1822

1812 **DAVID** (Émeric), de l'Institut. 1839
1797 **DE COTTE** (Jules-François), Directeur de la Monnaie des Médailles. 1806
1798 **DELLA-MARIA** (Dominique), Compositeur. 1800
1801 **DELRIEU**, Auteur dramatique. 1838
1798 **DEMOUSTIERS**, Poète 1801
1801 **DESPREZ**, Auteur dramatique 1814
1798 **DUBOS** (Constant), Littérateur. 1830
1832 **DUCHESNE**, Chef au Ministère de l'Instruction publique. 1839
1795 **DUCHOSAL** (Marie-Émilie-Guillaume), Littérateur, l'un des Fondateurs de la Société 1806
1798 **DUCIS** (Jean-François), de l'Académie française 1816
1808 **DUMONT** (François), Membre de l'ancienne Académie royale de peinture, Membre de l'Académie royale de Nancy 1831
1812 **ESCHERNY** (, Comte d'), Chambellan du Roi de Wurtemberg, Littérateur. 1815
1807 **FABRE** (Victorin), Littérateur. 1831
1824 **FABRE** (Auguste), Littérateur. 1839
1811 **FAYOLLE** (François-Joseph-Marie), Littérateur . . . .
1824 **FEBVÉ**, Littérateur 1833
1798 **FÉDER**, Conseiller d'État, Directeur du Georgianum, ou Collége de Hanovre . . 1821
1811 **FORTIN**, Statuaire. 1834
1797 **FOUBERT** (Bernard-Jacques), l'un des Fondateurs de l'Athénée de Paris et de la Société des Amis des Arts, en 1791; Administrateur du Musée du Louvre. . . . 1819
1797 **FOURCROY** (Antoine-François), Conseiller d'Etat, de l'Institut, Professeur de chimie au Muséum d'Histoire naturelle. 1809
1796 **FRAMERY** (Nicolas-Étienne), Littérateur, Correspondant de l'Institut. 1810
1798 **FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU** (Nicolas-Louis, Comte), de l'Académie française. 1828

1796 **FRIGNET**, Innieugér des Ponts-et-Chaussées. 1797
1796 **GAILLARD**, Poète 1805
1798 **GARDEL**, Maître de Chapelle à l'Opéra. . 1806
1795 **GAUCHER** (Charles-Étienne), Graveur, l'un des six Fondateurs de la Société. . 1810
1796 **GAUTHEROT** (Nicolas), Physicien et Musicien. 1803
1798 **GAVEAUX** (Pierre), Compositeur lyrique. 1825
1796 **GÉRARD**, Peintre, de l'Institut 1837
GINGEMBRE, ancien Inspecteur des Monnaies 1830
1805 **GIRARD** (, Baron), Lieutenant-Général. 1816
1799 **GOHIER** (Louis-Jérôme), l'un des Membres du Directoire de la République française, ancien Consul-Général en Hollande. 1830
1816 **GOSSE**, Auteur dramatique. 1834
1797 **GOSSEC**, Professeur au Conservatoire de Musique, Membre de l'Institut 1829
1810 **GOULET** (Nicolas), Architecte. . . . . . .
1796 **GUICHARD** (Jean-François), Auteur dramatique. 1811
1796 **GUILLARD** (Nicolas-François), Poète dramatique. 1816
1795 **HECQUET** ( ), l'un des six Fondateurs de la Société, et son 1er Secrétaire perpétuel. 1803
1807 **HELFFLINGER**, Chargé d'affaires en Valais et à Hesse-Darmstadt 1829
1798 **HEYNE** (Christian-Gottlob), Professeur et Secrétaire perpétuel de l'Académie de Goettingue 1812
1795 **HOUEL** ( ), Peintre et Graveur. 1813
1797 **HUREL** (Jean-Joseph) 1806
1816 **JOURDAIN** (Amable-Louis-Marie-Michel **BRECHILLET**), Secrétaire de l'école des langues orientales 1818

1797 **JULIENNE** (Jean-Baptiste-Christophe), Jurisconsulte 1814
1797 **KALKBRENNER** (Christian), Compositeur de musique. 1806
1819 **KIRSTEIN**, Orfèvre 1833
1797 **KLÉBER** (Jean-Baptiste), Général en chef de l'armée d'Egypte 1800
1790 **LACÉPÈDE** (Bernard-Germain-Étienne **DE LA VILLE**, Comte de), de l'Académie des Sciences, Professeur de zoologie au Muséum d'Histoire naturelle, Grand-Chancelier de la Légion-d'Honneur, etc.; il fut le premier Secrétaire temporaire . 1825
1796 **LADMIRAL**, Poète, Sous-Garde de la Bibliothèque nationale, en 1794. 1806
LAMARCK (Monet de), de l'Académie des Sciences. 1830
1830 **LAMOUROUX** (J.-V.), Naturaliste, Professeur à l'Académie royale de Caen 1825
1797 **LANDON** (Charles-Paul), Peintre et Écrivain. 1826
1796 **LANGLÈS** (Louis-Mathieu), Orientaliste, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 1825
1796 **LANSEL** (Jean-Antoine), Chef de la 2e division au Ministère de l'Intérieur 1808
LARIVE (Mauduit de), Tragédien et Professeur de déclamation 1828
1817 **LAURENT** (J.-A.), Peintre, Directeur du Musée d'Épinal. 1831
1796 **LA VALLÉE** (Joseph), 2e Secrétaire perpétuel de la Société 1815
1796 **LE BARBIER** (Jean-Jacques-François), Peintre, de l'Institut. 1826
1796 **BOUVIER DESMORTIERS** (Urbain-Réné-Thomas), Physicien et Littérateur 1827
1797 **LEBRUN**, Poète pindarique. 1810
1807 **LE CARPENTIER** (L.-F.), Peintre et Écrivain, Professeur à l'Ecole de dessin de Rouen. . . . .

1804 **LE CLERC** (Claude-Barthélemy-Jean), Médecin, Professeur à l'École de santé. . . 1808

1805 **LE COMTE** (Félix), Statuaire. 1817

1805 **LEFÈVRE** (Robert). 1830

1798 **LEGOUVÉ** (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), de l'Institut, Auteur dramatique 1811

1801 **LE GRAND** (Jacques-Guillaume), Architecte 1807

1807 **LEMAZURIER**, Littérateur. 1838

1816 **LEMIRE**, Peintre. 1828

1808 **LEMONNIER** (Anicet-Charles-Gabriel), Peintre d'histoire, Directeur des Gobelins 1824

1808 **LENOIR** (Alexandre), ancien Administrateur des Monumens français. 1839

1811 **LESCHENAULT DE LA TOUR** (Louis-Charles-Théodore), Naturaliste. 1826

1798 **LESUEUR**, Membre de l'Institut, Compositeur de musique. 1817

LEVASSEUR 1829

LOMBARD (Claude-Antoine), Correspondant de l'Institut, Chirurgien en chef de l'armée du Rhin. 1811

1804 **LUCE DE LANCIVAL** (Jean-Charles-Julien), Littérateur et Professeur universitaire, à Paris 1810

1816 **MALLEVILLE** (Marquis de), Pair de France. 1832

1797 **MANGOURIT** (Michel-Ange-Bernard), ancien Résident de France en Valais, de l'Académie de Goettingue, etc., Savant. 1829

1822 **MARIN**, Statuaire. 1834

1801 **MARSOLIER DES VIVETIÈRES** (Benoît-Joseph), Auteur dramatique. 1817

1802 **MARTINI** (Jean-Paul-Égide), Compositeur lyrique 1816

1796 **MÉHUL** (Étienne-Henri), Compositeur lyrique, de l'Institut. 1817

1808 **MENURET** (Jean-Joseph), Docteur-Médecin. 1815

1827 **MIGER**, Littérateur. 1837
1806 **MILLEVOYE** (Charles), Poète. 1817
1798 **MILLIN** (Aubin-Louis), Archéologue, de l'Institut 1818
1819 **MIOLLIS** (Comte Sextius-Alexandre-François), Lieutenant-Général, ex-Gouverneur des Etats romains. 1828
1804 **MOITTE** (Jean-Guillaume), Statuaire, de l'Institut 1819
1800 **MOREAU** (Jean-Victor), Général en chef. 1814
1806 **MOREAU DE SAINT-MÉRY** (Médéric-Louis-Élie), Conseiller d'Etat, Littérateur. 1810
1812 **MOREAU** jeune (Louis-Michel), Dessinateur et Graveur. 1814
MOREL (Hyacinthe), Littérateur. 1829
1816 **NICOLO** (Isoard), Compositeur lyrique . . 1817
1809 **PAGANEL** (Pierre), Littérateur, ancien Chef de division à la Chancellerie de la Légion-d'Honneur 1826
1797 **PAJOU** (Augustin), Statuaire, de l'Institut 1809
1812 **PAJOU** (Jacques-Augustin-Catherine), Peintre d'histoire. 1828
1829 **PELLET D'ÉPINAL**, littérateur 1830
1812 **PETIT-RADEL** (Philippe), Médecin et Littérateur 1815
1796 **PICTET** (Charles), Professeur de philosophie à Genève 1825
1796 **PIGAULT-LEBRUN**, Littérateur. 1835
1798 **PIGAULT DE MAUBAILLARQ**, idem . . . 1839
1799 **PILLEMENT** (Jean), Peintre. 1815
PODESZAZINSKI, Polonais. 1835
1802 **PONCE**, Graveur 1830
1797 **POUGENS** (Charles de), de l'Institut. . . . 1834
POULIN DE FLINS, Littérateur 1829
1803 **RABOTEAU** (Pierre-Paul), Littérateur . . 1825
1810 **RAMBERG**, Peintre à Hanovre. 1840
1835 **RANDON DU THIL**, Littérateur. 1839
1817 **REDOUTÉ** ( ), Peintre. . . . 1840
1798 **REGNAULD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY**

(Michel-Louis-Étienne), Comte de l'Empire, Conseiller d'État, Membre de l'Institut . . . .

RIBOUT 1831

1797 **ROBERT** (Hubert), de l'ancienne Académie royale de peinture 1808

1795 **ROTROU**, l'un des Fondateurs de la Société. 1800

1796 **RUELLE** (Alexandre), Astronome. 1809

1817 **SAINT-FÉLIX** (Baron de), Littérateur. . 1834

1795 **SAINT-MARTIN**, ancien Magistrat 1812

1817 **SAINT-MARCEL**, Littérateur 1829

1796 **SAUVAGE** (Piat-Joseph), de l'ancienne Académie de peinture 1818

1801 **SAY** (Jean-Baptiste), Professeur d'Économie politique. 1829

1816 **SCOPPA**, Littérateur italien. . . . .

1828 **SERVAN DE SUGNY**, Littérateur 1831

SIBUET, Rédacteur de l'*Ami des Lois*, ancien Magistrat 1828

1796 **SICARD** (Roch-Ambroise), de l'Académie française, Instituteur des Sourds-Muets en 1790. 1822

1796 **SIGAUD DE LAFOND** (Jean-René), Physicien. 1810

1803 **SILVESTRE** (Jacques-Augustin), Peintre. . 1809

THOROMBERT, Avocat 1829

1797 **TOURZEL**, Peintre. 1818

1796 **VALENCIENNES** (Pierre-Henri), de l'ancienne Académie royale de Peinture, Professeur au Jardin du Roi 1819

VEAU DE LAUNAY 1833

1808 **VERNIER** (Théodore), Comte de **MONT-ORIENT**, Pair de France, Littérateur. . 1817

1816 **VIEL** (Charles-François), Architecte . . . 1819

1815 **VIGÉE** (Louis-Jean-Baptiste), Lecteur du Roi, Littérateur 1820

1803 **VISCONTI** (Ennius-Quirinus), Antiquaire, de l'Institut 1818

1795 **WAILLY** (Noël-François de), Architecte, Membre de l'Institut. 1799

TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCES POUR L'ANNÉE 1841.

JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2
12	12	12	12	12	12	12	12	13	12	12	13
22	22	22	22	22	22	22	23	22	22	22	22

Les séances publiques semestrielles ont lieu en mai ou juin, et en novembre ou décembre.

Les séances particulières se tiennent, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16, à sept heures et demie du soir.

TABLE DES MATIÈRES.

